

Agenda pour les îles 2004 et après

Réagir au changement et entretenir
la diversité dans les petites îles



Table des matières

Présentation de la brochure	2
1 Prologue	3
2 Les thèmes nouveaux	6
3 Culture et société	14
4 Environnement et ressources naturelles	22
5 Communication et information	30
6 Éducation	34
7 L'UNESCO dans les régions insulaires	38
8 Conclusions	47

Directeur du projet : Dirk G. Troost
Compilé et rédigé par : Malcolm Hadley et Claire Green
Infographie et mise en page : Eric Loddé
Traduit de l'anglais par : Nicole Lévy

Publié en octobre 2004 par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO),
7 place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France
© UNESCO 2004

Portrait de couverture : © Jari Kupiainen (Toxie Polyn, artiste musicien, îles Salomon)
Citation recommandée : UNESCO, 2004. *Agenda pour les îles, 2004 et après – Réagir au changement et entretenir la diversité dans les petites îles*. UNESCO, Paris

Imprimé par l'UNESCO
(SC-2004/WS/46)

Cette brochure est le résultat d'un travail collectif de spécialistes et de collègues appartenant à de nombreux secteurs, programmes, unités et bureaux hors sièges de l'UNESCO, ainsi qu'à des institutions et des organisations qui s'intéressent au domaine des petites îles. Que soient remerciés tous ceux qui y ont contribué en offrant des idées, des suggestions, des textes et des illustrations.

Les appellations employées et la présentation des données qui figurent dans ce document n'impliquent de la part du secrétariat de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Point de contact :
Point focal de l'UNESCO pour Barbade+10/Réunion internationale de Maurice
a.b.s. de la Plate-forme des régions côtières et des petites îles (CSI)
UNESCO, 1 rue Miollis
75732 Paris Cedex 15, France
fax : +33 1 45 68 58 08
courriel : islandsB+10@unesco.org
<http://portal.unesco.org/islandsBplus10>

La version numérique de cette brochure est disponible sur :
<http://www.unesco.org/csiB10/mim/htm>

Cette brochure présente de façon succincte les préoccupations et les activités de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture au sujet des petits États insulaires en développement. Elle met surtout en lumière les activités récentes et en cours, sans négliger celles qui ont eu lieu au long des décennies écoulées, tout en donnant un aperçu de l'orientation des travaux à venir.

La brochure, dans son ensemble, se compose de six parties principales : thèmes nouveaux ou en voie de reconnaissance ; culture et société ; environnement et ressources naturelles ; communication et information ; éducation, et enfin l'UNESCO dans les régions insulaires.

Une vaste base d'informations bien référencées, comportant une riche bibliographie et de nombreux liens URL est disponible sur le site Web dédié (portal.unesco.org/islandsBplus10) créé dans le cadre de la contribution de l'UNESCO à la révision du texte « Barbade+10 » et à l'exercice de projection des activités à venir. Cette base d'informations se prolonge dans les pages Web des secteurs, des programmes, des services et des bureaux hors siège de l'Organisation.

L'UNESCO et les îles

L'UNESCO a été créée en 1945 avec pour objectif principal de « contribuer au maintien de la paix et de la sécurité, par l'éducation, la science et la culture, en resserrant la collaboration entre nations afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue et de religion, que la Charte des Nations unies reconnaît à tous les peuples ».

Comme plusieurs autres agences des Nations unies, l'UNESCO a, depuis des dizaines d'années, des projets visant les petites îles en tant que telles. Un état de ces nombreux projets a été dressé dans le cadre des préparatifs de l'UNESCO en vue de la conférence qui s'est tenue à la Barbade en mai 1994 sur le développement durable des petits États insulaires en développement (PEID). Il a fait l'objet de la publication de 131 pages intitulée *Island Agenda : An overview of UNESCO's work on island environments, territories and societies*.

Après la conférence de la Barbade, l'UNESCO a révisé son programme de travail relatif aux PEID à titre de contribution à la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade (PAB). Les activités et les projets développés couvrent le vaste champ des domaines de l'UNESCO : la culture, les sciences naturelles et fondamentales, les sciences sociales et humaines, la communication et l'éducation.

Le développement durable dans les petits États insulaires en développement : état des lieux et perspectives

Les petits États insulaires en développement sont confrontés à de nombreux défis, qu'ils soient intrinsèques et immémoriaux ou bien extrinsèques et nouveaux, dus à l'exiguïté des terres, à la vaste étendue des zones économiques exclusives, la dispersion géographique, la vulnérabilité à l'égard des risques et des catastrophes naturelles, la faiblesse des ressources naturelles, la richesse et la créativité des cultures, l'assujettissement par rapport aux importations, la pénurie de marchandises, l'éloignement des marchés, le potentiel touristique et les contraintes qui l'accompagnent, ainsi qu'à bien d'autres spécificités et phénomènes.

En septembre 2002, réaffirmant que les PEID constituent un cas particulier, le Sommet mondial de Johannesburg sur le développement durable a demandé que soit menée une révision complète et approfondie du Programme d'action adopté en 1994 à la Barbade. Cette révision, qui se poursuit sous l'égide de la Commission des Nations unies sur le développement durable (CDD) et du Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (UNDESA) aboutira à une réunion de hautes personnalités à Maurice en janvier 2005 et à une mise en œuvre de son suivi.

Les petits États insulaires en développement sont des zones de première ligne où se posent, en concentré, la plupart des grands problèmes d'environnement et de développement. En tant que tels, ils nous servent de pierre de touche pour éprouver la solidité des engagements que nous avons pris en 1992, au Sommet Planète Terre.

Kofi Annan, Secrétaire général des Nations unies, à « Barbade+5 », septembre 1999.

Renforcer les capacités, les lieux d'échange et les réseaux

L'UNESCO ne peut fonctionner que grâce à la synergie entre les acteurs de diverses communautés qui, ensemble, constituent la communauté internationale. Ce sont les

Au 21^{ème} siècle, les agendas de la paix et du développement durable seront indissociables.

Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO.

gouvernements, les Commissions nationales pour l'UNESCO, les parlementaires, les Organisations non gouvernementales (ONG) et les associations. Y figurent aussi les médias, les écoles, les institutions culturelles et scientifiques, les partenaires du secteur privé et les agences de la famille des Nations unies. Ensemble elles donnent vie aux idéaux et aux valeurs de l'UNESCO à travers le monde, au plan local, national et international.

Tout en contribuant à porter un regard neuf et à prôner un engagement renouvelé à l'égard des petites îles, l'action propre de l'UNESCO restera axée sur ses domaines de compétence, à savoir : la culture, les sciences exactes et naturelles, les sciences sociales et humaines, la communication et l'éducation. Le défi consiste à renforcer les capacités, les lieux d'échange et les réseaux, à promouvoir les moyens de résoudre les problèmes et à mobiliser les acteurs clés et leur audience, à créer une dynamique et un impact efficaces, qui soient respectueux de la culture et valables au plan scientifique. Relever ce défi exige une étroite collaboration entre les différentes composantes de la société et les organisations (coopération intersectorielle), entre les régions et entre les îles relevant d'autorités différentes (coopération interrégionale) et enfin entre les différentes générations.

Coopération entre secteurs, disciplines, spécialités et institutions

Les questions et les défis posés par le développement durable se situent souvent à la croisée des compétences sectorielles et des responsabilités institutionnelles. D'où la nécessité de favoriser les approches innovantes pour encourager l'interaction aux interfaces entre les diverses composantes de la société et les organisations, d'une part, et les diverses disciplines du savoir, d'autre part. D'où également la nécessité de placer les activités développées par tel ou tel domaine ou institution dans un contexte institutionnel plus large, en mettant l'accent sur les activités de partenariat à l'interface entre deux ou plusieurs secteurs ou domaines de compétence et de responsabilité des institutions.

Cette recherche de liaisons et de coopération intersectorielles est en quelque sorte analogue aux relations entre l'Eau, l'Énergie, la Santé, l'Agriculture et la Biodiversité, les cinq champs thématiques du WEHAB proposés par le Secrétaire général de l'ONU comme con-

tribution personnelle au Sommet de 2002 de Johannesburg sur le développement durable. Elle fait également écho à l'accent mis par ce Sommet sur l'établissement de partenariats innovants, de toutes natures.

Coopération entre régions et entre îles relevant d'autorités différentes

L'œuvre de l'UNESCO concernant les petites îles se concentre avant tout sur les petits États insulaires en développement, et plus précisément sur les plus petits d'entre eux, dont l'étendue et les ressources terrestres sont limitées. Mais elle s'intéresse aussi aux petites îles appartenant à des pays continentaux ou à des archipels, notamment ceux qui font partie de pays en développement.

En dépit des grandes différences qui existent entre les îles des diverses régions océaniques aussi bien qu'entre les îles relevant de pays qui diffèrent au plan géopolitique, toutes connaissent des difficultés et des problèmes communs. Aussi est-il très avantageux pour les petites îles de régions et d'appartenance différentes d'échanger des expériences et des connaissances.

Synergie entre générations

Au cœur du concept de développement durable se trouve l'idée que les générations présentes puissent satisfaire leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs. La volonté d'encourager les liens entre générations se manifeste dans diverses initiatives prises pour donner aux jeunes des petites nations insulaires des occasions d'assumer pleinement leur rôle dans les débats et les actions concernant les questions d'environnement et de développement.

Dans l'environnement mondialisé qui est le nôtre, une bonne éducation ne peut tendre que vers l'incertitude : préparer des citoyens à être souples, adaptables et polyvalents.

Dame Pearlette Louisy, Gouverneur Général, St Lucie (Septembre 2004).







Les Petits Etats insulaires dans le monde

	Population (2004)	Topographie	Longueur de côte (km)	Superficie (km ²)		Population (2004)	Topographie	Longueur de côte (km)	Superficie (km ²)
Afrique					Caraïbes				
Cap-Vert	414.294	accidenté, rocaillieux, volcanique	965	4.033	Antigua & Barbuda	68.320	îles basses, de grès et de sables coralliens	153	443
Comores	651.901	îles volcaniques	340	2.170	Aruba ^a	71.218	plate avec quelques collines, maigre végétation	68	193
Maurice	1.220.481	petite plaine côtière, plateau central	177	2.030	Bahamas	299.697	formations coralliennes longues et plates	3.542	10.070
São Tomé & Príncipe	181.565	volcaniques, montagneux	209	1.001	Barbade	278.289	plate, avec plateau central	97	431
Seychelles	80.832	étroite bande côtière, coraux, plates	491	455	Cuba	11.308.764	plaines étagées, petites collines, montagnes	5.746	110.860
Asie et Pacifique					Méditerranée				
Bahrein ^a	667.238	plaine basse désertique, faible escarpement central	161	665	Chypre	775.927	plaines, montagnes	648	9.240
Îles Cook	21.200	atolls coralliens sans élévation, volcaniques, collines	120	240	Malte	396.851	basse, pénéplaines falaises côtières	140	316
Fidji	880.874	montagnes d'origine volcanique, atolls coralliens	1.129	18.270	Autres				
Kiribati	100.798	atolls coralliens sans élévation	1.143	811	St Vincent & Grenadines	117.193	volcanique, montagneuse	84	389
Maldives	339.330	plates	644	300	Trinité & Tobago	1.096.585	plates, avec collines et montagnes	362	5.128
Îles Marshall	57.738	îles basses, de grès et sables coralliens	370	181	Îles Vierges américaines ^{a,b}	108.775	collines, terrains accidentés, montagnes	188	349
Micronésie	108.155	atolls coralliens sans élévation, montagnes volcaniques	6.112	702					
Nauru	12.809	plage de sable, récifs coralliens, plateau riche en phosphates	30	21					
Niue	2.156	falaises de grès, plateau central	64	260					
Palau	20.016	îles coralliennes basses, îles principales montagneuses	1.519	458					
Papouasie-Nouvelle Guinée	5.420.280	littoral bas, montagnes	5.152	452.860					
Samoa	177.714	plaines côtières étroites, montagnes d'origine volcanique	403	2.934					
Singapour	4.353.893	terrain plat, plateau central ondulé	193	692					
Îles Salomon	523.617	atolls coralliens plats, montagnes déchiquetées	5.313	27.540					
Timor-Leste	1.019.252	montagneuse	706	15.007					
Tokelau ^{a,b}	1.405	atolls	101	10					
Tonga	110.237	formations coralliennes et volcaniques	419	718					
Tuvalu	11.468	atolls coralliens bas et étroits	24	26					
Vanuatu	202.609	plaines côtières étroites, montagnes d'origine volcanique	2.528	12.200					

^a N'adhère pas à l'Alliance des petits États insulaires (Les Antilles néerlandaises et les Îles Vierges américaines y ont toutefois le statut d'observateurs)

^b Non indépendant

^c Territoire du Royaume des Pays-Bas : Autonomie entière dans les affaires internes.

^d Les estimations de population pour Haïti prennent en compte les effets de l'excédent de mortalité dû au sida.

Source: Adapté de www.un.org/esa/sustdev/sids/sidlist.htm (2 septembre 2004). Les données sur les populations du monde pour juillet 2004 et les données sur la superficie des terres proviennent de: CIA Factbook <http://www.cia.gov/cia/publications/factbook> (2 septembre 2004).

Il est généralement admis que la pauvreté est à la fois un déni des droits humains et la véritable antithèse du développement. La réduction de la pauvreté a pris rang de priorité parmi les objectifs internationaux du développement, tels qu'ils figurent dans les Objectifs de développement du millénaire. Or en dépit des efforts déployés ces dernières années, la pauvreté et l'exclusion se sont accentuées et ont gagné du terrain. Près de la moitié de la population mondiale essaie de survivre avec moins de deux dollars par jour, et un quart d'elle reste aux limites de la survie avec moins d'un dollar. Parmi les pauvres, sept personnes sur dix sont des femmes et les deux tiers ont moins de 15 ans. Le ratio des revenus du cinquième des personnes les plus riches sur le cinquième des plus pauvres du monde est passé de 30:1 en 1960 à 75:1 quarante ans plus tard.

Dans l'absolu aussi bien qu'en termes relatifs, la situation est peut-être moins défavo-



© Dominique Rogier/UNESCO

L'éducation de base joue dans de nombreux pays un rôle primordial dans la réduction de la pauvreté, comme c'est le cas dans ce cours d'alphabétisation pour femmes de la zone rurale de Fogo, au Cap-Vert.

L'élément le plus toxique au monde c'est la pauvreté.

Klaus Töpfer, Directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Cité par Geoffrey Lean, correspondant pour les questions d'environnement, dans un article paru dans le *New Statesman* du 16 octobre 1998 (« It's the poor that do the suffering... while the rich do all the protesting ») (Aux pauvres la souffrance, aux riches la protestation)

nable dans la plupart des petits pays insulaires en développement que dans celle de beaucoup d'autres parties du monde en développement. Par exemple, aucune petite nation insulaire n'apparaît sur la liste des 21 pays qui ont rétrogradé dans l'Index du développement humain du PNUD au cours des années 1990. Inversement, beaucoup de petites nations insulaires occupent un rang éminent sur la liste des nations de ce même Index. Dans le Rapport 2004 du PNUD sur le développement humain par exemple, les Seychelles occupent le 35ème rang et Maurice le 64ème de la liste, les deux rangs les plus élevés de tous les pays de l'Afrique subsaharienne.

Cela dit, il n'en reste pas moins que la pauvreté et ses conséquences sont de graves sources d'inquiétude pour de nombreuses petites nations insulaires, notamment en ce qui concerne la jeunesse marginalisée et au chômage. Dans ces circonstances, l'UNESCO s'emploie à réduire la pauvreté au plan national et régional en renforçant les capacités de recherche et d'analyse politique et en mettant en place des initiatives spécifiques qui couvrent les champs de l'éducation, des sciences naturelles et sociales, de la communication et de la culture.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'action permanente de l'UNESCO dans des domaines tels que l'éducation de base et l'alphabétisation et dans des initiatives telles que l'Éducation pour tous, décrite plus loin dans cette brochure. Le travail exige également une contribution réelle et imaginative aux Objectifs de développement du millénaire de septembre 2000, notamment ceux qui ont trait à la réduction de l'extrême pauvreté, à la généralisation de l'enseignement primaire et à l'égalité des sexes. Ils s'appuient en outre sur le potentiel culturel et environnemental des différentes régions.

Dans les régions de petites îles, les points forts et les centres d'intérêt que les jeunes tirent de leur culture fournissent de multiples possibilités pour les soulager lors des difficultés économiques. Les centres d'intérêt peuvent donner naissance à des créations artistiques ou artisanales, musicales et chorégraphiques, ainsi qu'à des techniques d'utilisation des ressources naturelles, grâce au savoir traditionnel. Stimulés par ces opérations, de plus en plus nombreux sont les pays du Pacifique qui se sont, par exemple, attachés à développer l'enseignement des arts et de l'artisanat comme moyen de s'attaquer à des problèmes tels que la réduction de la pauvreté, l'emploi des jeunes et la mise en valeur des ressources humaines.

En réponse à ces besoins, une série d'ateliers de formation a été lancée par le Bureau de l'UNESCO pour les États du Pacifique, à Apia,

en collaboration avec des partenaires nationaux. L'un des ateliers sous-régionaux, tenu à Port Vila (au Vanuatu), portait sur la formation dans des domaines tels que la fabrication de blocs de bois de gravure et le fonctionnement des presses à imprimer, ou encore la formation à des connaissances pratiques comme la comptabilité et la commercialisation. Un atelier tenu à Port Moresby (en Papouasie Nouvelle Guinée, PNG) s'est terminé par une exposition de jeunes stylistes au Musée national et galerie d'art ; un groupe de jeunes a créé une association (Out-Of-School Arts) destinée à aider les jeunes à apprendre des techniques leur permettant de gagner leur vie. La Commission nationale de PNG pour l'UNESCO a prêté son concours à cette initiative.

L'idée d'exploiter le tourisme axé sur le patrimoine pour donner aux jeunes la possibilité de réussir, au sens économique comme au sens de la dignité personnelle a inspiré le projet YouthPATH – Atténuation de la pauvreté par le tourisme et le patrimoine. Lancé en 2003 à titre d'initiative régionale par le Bureau de l'UNESCO à Kingston, en Jamaïque, l'objectif de YouthPATH est de former les jeunes de communautés rurales pauvres à mettre en valeur les sites du patrimoine culturel et naturel et à réunir des informations à leur sujet. Il s'agit dans un premier temps de sites de cinq pays (Bahamas, Barbade, Jamaïque, Saint Lucie et Saint Vincent et les Grenadines), avec l'espoir que ces sites deviennent des centres de tourisme national et international et, ce faisant, rapportent des revenus, réduisent la pauvreté et contribuent au développement de la communauté. On compte parmi les sites de YouthPATH des villages établis par des Africains libérés et sauvés de bateaux se livrant au « commerce illégal d'esclaves » ; une propriété qui illustre l'histoire de la vie dans les grands domaines coloniaux ; un lieu de nidification des tortues luth, espèce menacée.

Toujours aux Caraïbes, une initiative menée en collaboration avec l'Institut interaméricain de coopération en agriculture (IICA) s'efforce de rompre le cycle de la pauvreté parmi les jeunes marginalisés des États des Antilles orientales. Le projet associe l'analyse des mécanismes nationaux d'éradication de la pauvreté, du point de vue des droits de l'homme, et la recherche de moyens concrets de donner leur autonomie aux jeunes en renforçant leurs capacités et en leur donnant une formation pratique tout en les faisant participer davantage au processus de développement.

Tirer parti du potentiel des nouvelles technologies

La marche actuelle vers la mondialisation est en partie stimulée par les technologies de l'information et de la communication (TIC). La facilité d'accès au savoir et à l'information détermine de plus en plus souvent les schémas de croissance et de création de richesses et ouvre des possibilités de réduire plus efficacement la pauvreté et d'atteindre un développement durable. Comme le précisait les débats menés dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information, les TIC ont un rôle crucial à jouer pour modifier les perceptions, dans tous les secteurs de la société, et faire partager l'expérience et les idées, d'un

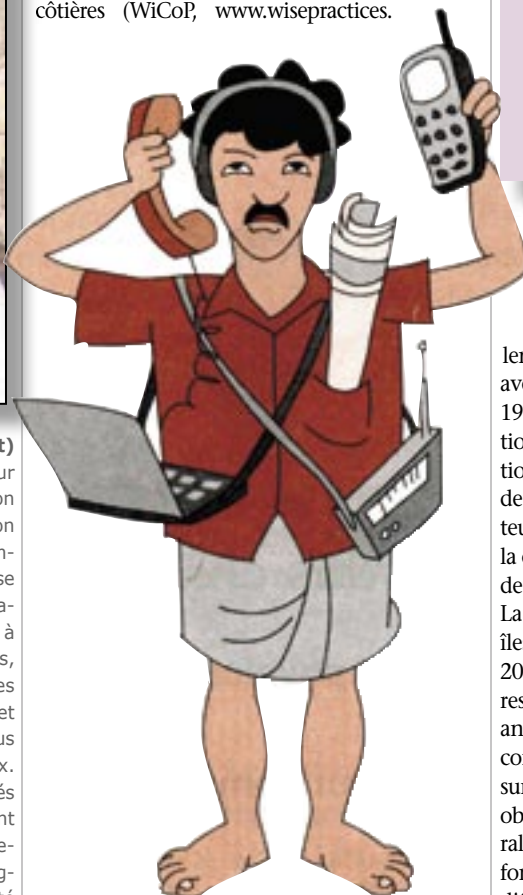


The People First Network Project (Pfnnet) vise à installer des TIC aux îles Salomon pour aider au renforcement de la paix et à la réduction de la pauvreté en facilitant l'accès à l'information et en renforçant la capacité des services de communication en zones rurales. Son système repose sur un réseau en expansion constante de stations de messagerie électronique fonctionnant à l'énergie solaire, gérées par les communautés, qui en sont propriétaires, et installées dans des zones rurales. Elles sont reliées au portail Internet de la capitale Honiara, qui diffuse des contenus locaux consacrés aux besoins de base des ruraux. Depuis janvier 2001 Pfnnet aide les communautés rurales pauvres et vulnérables en leur apportant le téléenseignement, en facilitant le développement du commerce autochtone et en encourageant la participation des femmes à la « société de l'information ». Et en avril 2004 Pfnnet a obtenu l'un des quatre deuxièmes Prix de la communication rurale du PIDC-UNESCO (Programme international de l'UNESCO pour le développement de la communication). Photo de la journée portes ouvertes au Pfnnet.

lieu à un autre. Les TIC apportent également des moyens de profiter des particularités culturelles de certaines sous-régions insulaires qui se sont forgées à partir de réseaux de communication pré-modernes très sophistiqués.

Ces dernières années, des progrès remarquables ont été réalisés lorsque les TIC ont été utilisés dans de petites îles. Entre autres activités visant à favoriser l'autonomie des communautés et à combler le fossé numérique, les Centres communautaires multimédias (CCM) conjuguent les moyens de la radio communautaire, de l'Internet et ses technologies dérivées. Parmi les projets pilotes il existe une initiative régionale aux Caraïbes qui tend à transformer les stations de radio communautaires existantes en CCM complets, disposant de services supplémentaires tels que PC, fax, téléphones, messagerie électronique et Internet. Parmi les premières radios à y participer on trouve celles de la Barbade, Cuba, la Jamaïque et Trinité et Tobago.

Les TIC ont également servi à organiser toutes sortes de discussions et de forums sur Internet comme celui qui a débuté en mai 1999 sur les Pratiques éclairées en vue du développement humain durable dans les régions côtières (WiCoP, www.wisepractices.org).



Centres communautaires multimédias. Comment démarrer et continuer

Dessin de présentation du chapitre « Choisir un équipement et une technologie appropriés » tiré d'un Guide-Manuel 2004 du CCM, élaboré par la Division de l'UNESCO pour le développement de la communication.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont été adoptées avec enthousiasme par la société civile et les associations professionnelles dans de nombreuses régions insulaires comme moyens de surmonter les difficultés de la dispersion des populations, le manque de ressources et l'isolement. Les TIC contribuent déjà effectivement à :

- Ouvrir les portes du gouvernement, le rendre plus transparent et responsable et donc plus fiable, réduire la corruption et favoriser le développement des grandes valeurs démocratiques,
- Faciliter la création de réseaux communautaires, renforcer la volonté de participation et la bonne gouvernance,
- Renforcer la coopération entre les groupes d'intérêt afin de garantir une bonne gouvernance, développer le secteur privé et améliorer le fonctionnement des services,
- Mettre en place de nouvelles formes de participation citoyenne grâce aux forums en ligne, aux groupements d'utilisateurs de l'Internet et aux sites de conversation sur le Web qui facilitent un type de discussion politique ouverte qu'il serait difficile d'obtenir dans la presse écrite.

org). Une petite équipe de modérateurs révisé les articles avant de les afficher (en anglais, français et espagnol) sur le site du forum et de les transmettre également sous forme de messages électroniques, avec l'assistance de Scotland On Line, à plus de 19 000 personnes reliées au forum. Les questions traitées couvrent par exemple la prévention et la résolution des conflits, les méthodes de gestion des côtes, les investissements du secteur privé dans la protection du milieu marin, la combinaison des pratiques traditionnelles et de pratiques modernes dans la pêche côtière. La vulnérabilité et la résilience dans les petites îles a fait l'objet de discussions au début de l'an 2004 et provoqué une foule de commentaires, réactions et controverses. D'autres débats animés ont porté sur « l'acquisition foncière comme option en matière de conservation » et sur la proposition que « l'aide a manqué son objectif dans le Pacifique ». Et de façon générale, les études de cas et les idées présentées au forum se sont avérées utiles pour les activités d'étude, d'enseignement et de recherche.

Les TIC apportent leur contribution à de nombreux autres projets ayant trait à l'éducation, la science, la culture et la mise en place de sociétés du savoir. Cette brochure en présente plusieurs exemples.

La Voix des petites îles Enquête sur les préoccupations du public (2002-2003)

Sujets communs à toutes les îles de l'échantillon, dans les régions des Caraïbes, de l'océan Indien et du Pacifique.

1. **L'économie** : cherté de la vie, lourdeur des impôts, perte de pouvoir d'achat, augmentation de la pauvreté, stagnation de l'économie, dette nationale, stabilité de l'économie, fléchissement de l'économie, stress économique, pénurie de devises, investissements étrangers, insuffisance des services bancaires
2. **L'emploi** : manque d'emplois, sécurité de l'emploi, faiblesse des rémunérations et des salaires, iniquité des modes de recrutement, augmentation du nombre de travailleurs étrangers
3. **Les soins de santé** : services de santé publique, mentale, de soins, VIH/Sida
4. **L'éducation** : écoles et services scolaires, possibilités d'étudier, enseignement supérieur, enseignement professionnel et enseignements spéciaux pour des groupes spécifiques, comme les mères adolescentes, perte de personnel qualifié (fuite des cerveaux, ou exode des compétences)
5. **Les infrastructures nouvelles** : logements, routes, hôpitaux, aéroports, ports maritimes et services de télécommunication, systèmes d'évacuation des déchets solides et liquides
6. **L'environnement** : gestion des déchets, pollution, déboisement, drainage, érosion des plages, réchauffement de la planète.

Sujets communs à certaines des îles de l'échantillon dans les régions des Caraïbes, de l'océan Indien et du Pacifique

7. **Le tourisme** : nouvelles installations touristiques, amélioration des services touristiques, surveillance du tourisme, dépendance excessive à l'égard du tourisme
8. **L'effondrement des valeurs morales et/ou traditionnelles** : déclin du sens moral de la société, érosion des valeurs et des coutumes traditionnelles, mauvaise conduite des jeunes, déclin de l'autorité des anciens ou de ses détenteurs traditionnels, perte de l'esprit communautaire et de coopération, due partiellement au fait que des habitants d'îles voisines ont été installés sur place
9. **La montée de la criminalité et de la violence** : élévation du taux de criminalité, notamment avec violence, sécurité publique, révision des pénalités pour les criminels, montée de la criminalité due à l'augmentation de l'usage des drogues
10. **La bonne gouvernance** : corruption des politiques, cupidité des politiques, représailles politiques, paix internationale.

La société civile – Donner une voix aux préoccupations des insulaires

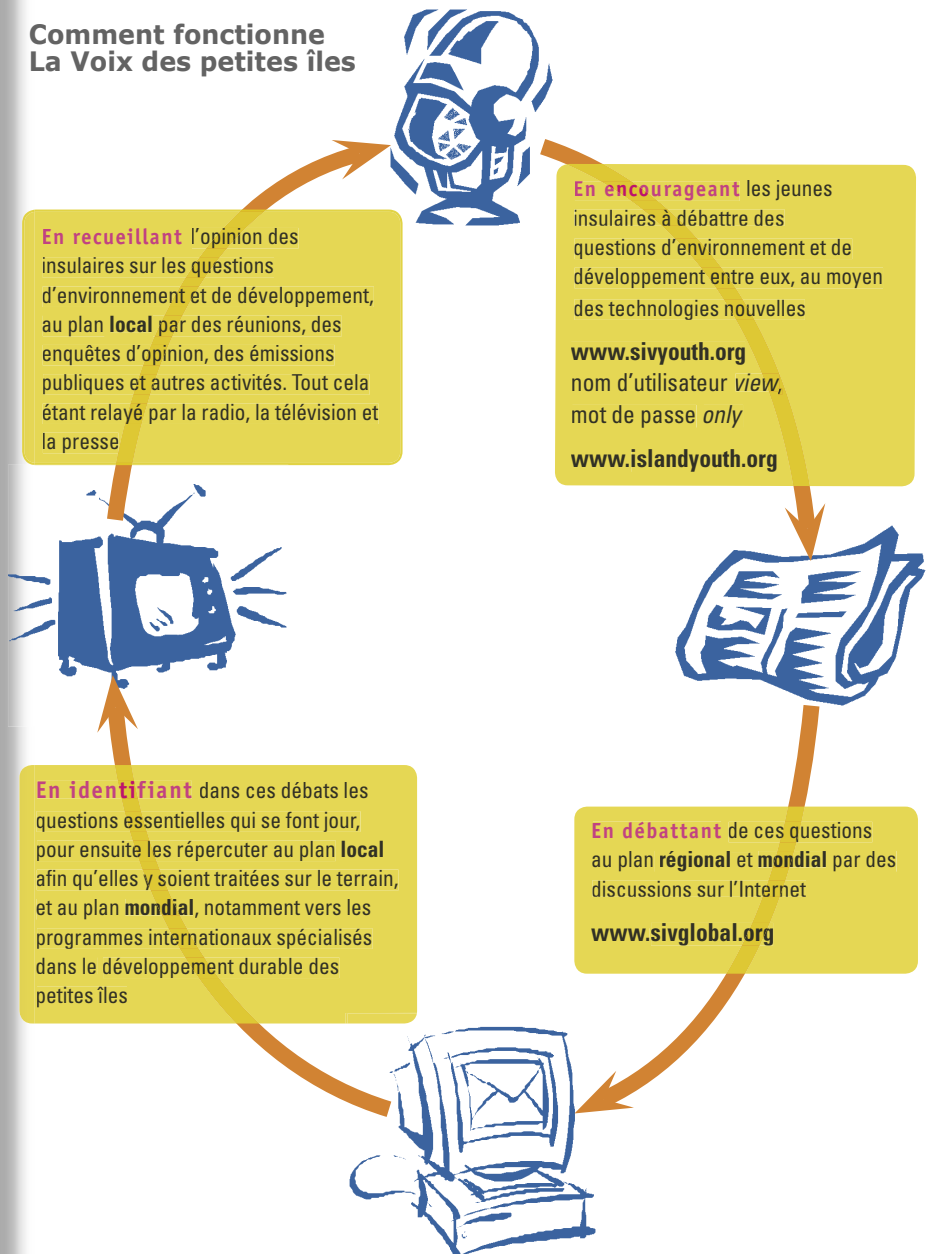
Preise d'autonomie, gouvernance et participation de la société telles sont les questions concernant la vie communautaire et la société civile qui ont fait l'objet d'une grande attention lors des manifestations qui ont entouré les travaux de révision de « Barbade+10 ». La société civile a été consultée, par exemple, à Trinité et Tobago en octobre 2003 et les résultats de l'enquête ont été présentés à la réunion régionale préparatoire des Caraïbes. Le même mois, une consultation de la société civile de la région AIMS (voir p. 44) se tenait à Maurice, organisée par son Centre de documentation, de recherches et de formation pour

le sud-ouest de l'océan Indien. Ses conclusions et ses recommandations sont résumées dans la Déclaration de Calodyne-sur-mer.

Parmi les activités trans-sectorielles de l'UNESCO, l'initiative intitulée La Voix des petites îles (SIV) vise à offrir au grand public des îles un « espace où parler et agir ». Dès le début de 2002 lorsque l'initiative a été lancée, tout a été fait pour mettre en lumière les principaux sujets de préoccupation du grand public, dans les régions des Caraïbes, de l'océan Indien et du Pacifique au moyen d'enquêtes d'opinion, de discussions sur Internet, de réunions et d'ateliers, toutes opérations facilitées par le recours à la presse, la radio et la télévision.

D'une région à l'autre les insulaires ont des préoccupations communes, et cela a été nettement confirmé par les enquêtes d'opinion, où les sujets ont été classés selon le nombre de réponses. Les sujets se présentaient dans l'ordre d'importance suivant :

Comment fonctionne La Voix des petites îles



1. L'économie
2. L'emploi
3. Les soins médicaux
4. L'éducation
5. Les infrastructures nouvelles
6. L'environnement

D'autres sujets importants, qui n'étaient pas communs à toutes les îles de l'échantillon des trois régions mais auraient pu se trouver en tête de la liste pour certaines d'entre elles étaient :

7. Le tourisme
8. Le déclin des valeurs morales et/ou traditionnelles
9. La montée de la criminalité et de la violence
10. La nécessité d'une bonne gouvernance.

Le forum mondial de la SIV permet, lui aussi, de « prendre le pouls des petites îles » en promouvant et en mettant en évidence l'opinion des personnes ordinaires qui vivent dans les îles. Toutes les deux semaines environ, plus de 17 000 insulaires et autres personnes s'intéressant aux îles prennent connaissance d'une série de questions d'actualité sur l'environnement, le développement, la société, l'économie et la culture grâce à des articles du SIV mondial et des messages électroniques. Ils traitent de : repenser la stratégie du tourisme dans les archipels (idée émanant pour la première fois des Seychelles), de l'exportation de l'eau de source d'une île (Saint Vincent et les Grenadines), de la construction de routes et de ses effets sur la vie de la population (Palau), du pillage des ressources de la pêche dans l'Atlantique Sud (île de l'Ascension, et des problèmes d'évacuation des déchets solides (archipel San Andrés).



Bibliothèque publique de Nevis : libre accès pour la recherche et l'éducation. Dans l'île voisine de Saint Kitts, la SIV et la Commission nationale pour l'UNESCO installent actuellement un laboratoire équipé d'ordinateurs qui sera ouvert au grand public et aux élèves et étudiants, là aussi avec libre accès aux fins de la recherche et de l'éducation.

Faire une place aux jeunes insulaires

Parce qu'ils représentent dans de nombreux PEID, une forte proportion de la population, et que les jeunes ont un rôle clé à jouer pour déterminer l'avenir de leurs îles, l'UNESCO apporte son soutien à toute une gamme d'activités visant à donner leur autonomie aux jeunes et à les inciter à participer pleinement à la vie de la société. Ces activités prennent parfois la forme de projets de surveillance et d'aménagement des plages aux Caraïbes, de gestion des déchets aux Maldives et aux Seychelles, ou de préparation aux catastrophes naturelles à Tonga et à Vanuatu.

En réalité les besoins et les centres d'intérêt des jeunes occupent une place privilégiée dans la totalité des programmes de l'UNESCO. En septembre 2003 cela a donné lieu à des débats au troisième Forum de la jeunesse organisé par l'UNESCO, en marge de la dernière en date des Conférences générales de l'UNESCO. Une douzaine de jeunes originaires des petits pays insulaires, surnommés les « SIDS Kids » ont joué un rôle brillant et attachant dans les débats du forum, en présentant leur vision de l'éducation en vue du développement durable et de la prévention du VIH/Sida.

Vision jeune pour la vie dans les îles

Durant toute l'année 2004, dans le cadre de son apport aux travaux de révision de « Barbade+10 », l'UNESCO a fourni aux jeunes un moyen de préciser la façon dont ils veulent voir leurs îles évoluer à l'avenir et comment ils comptent contribuer à ce résultat. Le débat tourne autour de trois grands sujets :

- Vivre et aimer dans les îles – Modes de vie et cultures des îles
- Mon île, ma maison – Sauvegarder l'environnement des îles
- L'argent dans ma poche – possibilités économiques et emploi.

Trois étapes sont prévues. Pendant la période de 12 mois qui a débuté en janvier 2004, chez les jeunes insulaires, les préparatifs prennent la forme de réunions et de discussions au plan local, de collecte de fonds, de promotion de l'activité « jeunes regards » dans les médias et de débats sur le Web à l'aide d'un site spécial mis en place par l'ONG internationale de la jeunesse TakingITGlobal.

Les jeunes souffrent moins de leurs propres erreurs que de la circonspection des personnes âgées .

Davidson L. Hepburn, Président de la Commission nationale des Bahamas pour l'UNESCO, dans un message au Youth Focus des Bahamas (Nassau, janvier 2004), rappelant une « très vieille maxime », de source non identifiée ou non identifiable.



Genea Noel (à gauche) et Akiero Lloyd, délégués de la jeunesse présentent les points de vue des jeunes pour l'avenir aux membres de la réunion interrégionale tenue aux Bahamas en janvier 2004 à titre de préparation pour La Barbade+10, après le forum national de la jeunesse des Bahamas, auquel l'UNESCO avait apporté son soutien.

En second lieu, les jeunes participants des pays insulaires se retrouveront à Maurice en janvier 2005 pour discuter de leurs préoccupations, partager des informations sur leurs activités et donner forme à leurs convictions. Ils les présenteront alors, assorties de propositions, à la réunion des Nations unies proprement dite.

En troisième lieu, et c'est le point essentiel, après la réunion des Nations unies, les jeunes délégués feront rapport à leurs homologues locaux sur les résultats du forum de Maurice sur la jeunesse. De petites allocutions seront offertes à des groupes de jeunes, sélectionnés sur une base compétitive, pour leur permettre de concrétiser leurs projets. Le plus difficile c'est d'inciter les jeunes pauvres, marginalisés et mécontents à participer à cette opération et à des projets individuels.

Le présent et le passé Sont peut-être tous deux présents au temps futur Et le temps futur contenu dans le temps passé.

T.S. Elliott, Quatre quatuors, « Burnt Norton » (1936) partie 1.

Réagir au VIH/Sida

Il s'avère de plus en plus nettement que les PEID sont particulièrement exposés aux risques du Sida, comme le démontre d'une part une récente étude effectuée aux Caraïbes par l'IPIE-UWI (l'Institut international de planification de l'éducation et l'University of the West Indies) et d'autre part une stratégie régionale pour l'éducation relative au Sida aux Caraïbes, dirigée par le bureau de l'UNESCO à Kingston avec l'UWI. Le Rapport 2004 de l'ONUSIDA sur l'épidémie mondiale du Sida aboutit aux mêmes conclusions.

Aux Caraïbes, quelque 430 000 personnes vivent avec le virus. En 2003 quelque 35 000 personnes en sont mortes et 52 000 ont été infectées. Chez les 15-24 ans, 2,9 % des femmes et 1,2 % des hommes vivaient avec le Sida en fin 2003. Trois pays des Caraïbes ont un taux national de prévalence d'au moins 3 %, le pays le plus touché étant Haïti, où ce taux s'établit autour de 5,6 %, le plus élevé en dehors de l'Afrique. L'épidémie touche surtout les hétérosexuels aux Caraïbes. Elle se concentre assez souvent chez les travailleurs du sexe, mais elle se répand également dans l'ensemble de la population.



Panneau d'une campagne contre le VIH/Sida aux Maldives, tiré des « Confessions d'une personne séropositive victime de discrimination », œuvre de « Télévision Maldives » et de Mme Shafeenaz Moosa, productrice pour une série de dix mini-documentaires sur DVD sur le Sida en Asie du Sud. Ce DVD a été produit en 2003 dans le cadre de la coopération entre l'UNESCO et l'Institut Asie-Pacifique de développement de la radiotélévision (AIBI), initiative intitulée Réseau des Jeunes Producteurs de Télévision sur le Sida. Le projet visait à créer en Asie du Sud un réseau de jeunes réalisateurs de télévision spécialisés dans les problèmes du Sida et de leur impartir les compétences et les techniques permettant de produire des émissions de qualité qui puissent trouver leur place dans des magazines télévisuels présentés par les diffuseurs.

Mais le Sida ne menace pas seulement les Caraïbes. Le problème prend aussi de l'ampleur dans d'autres régions insulaires, même si le taux de prévalence y reste faible. Dans le Pacifique, par exemple, on s'attend à l'explosion de l'épidémie de Sida en raison de l'avancée spectaculaire des infections sexuellement transmissibles et du comportement à risques des jeunes de 15 à 25 ans.

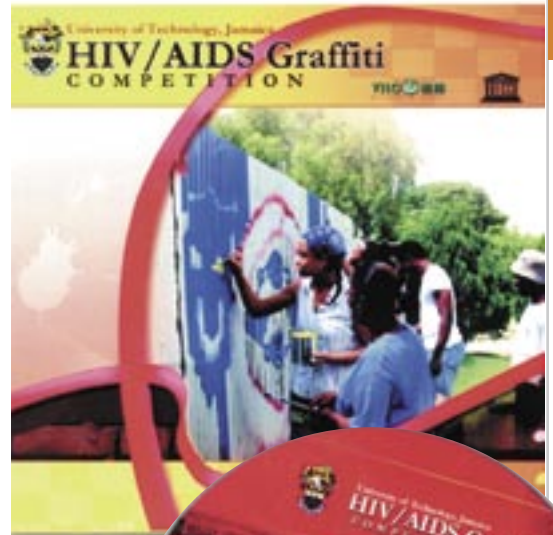
Devant la pandémie, l'UNESCO réagit en luttant contre le laisser-aller, en s'élevant contre la stigmatisation, en surmontant la tyrannie du silence et en recommandant la compassion. Ses efforts visent à intégrer dans l'agenda global du développement et dans les politiques nationales l'éducation préventive et à encourager l'adoption de comportements responsables afin de réduire la vulnérabilité.

La prévention n'est pas seulement la réaction la plus économique, c'est aussi la plus évidente et la plus puissante car elle vise à modifier le comportement par l'acquisition des connaissances utiles, à favoriser la responsabilité et à conférer des moyens de défense par le biais d'une communication respectueuse de la culture nationale et efficace. Il est indispensable de s'appuyer sur les principes des droits de l'homme si l'on veut à la fois dispenser une éducation et un traitement préventifs et d'autre part combattre l'exclusion et améliorer les conditions de vie des personnes infectées et de celles qui en sont affectées.

ONUSIDA

Le programme conjoint des Nations unies sur le VIH/Sida représente une nouveauté dans la famille des Nations unies. Il regroupe les efforts et les ressources de neuf organisations du système afin d'aider le monde à prévenir de nouvelles infections par le virus, de soigner ceux qui sont déjà infectés et d'atténuer les effets de l'épidémie.

Aux Caraïbes, le bureau de l'UNESCO à Kingston montre la voie, depuis le milieu de 2002 en incitant les responsables de l'éducation régionale à réagir plus vigoureusement à l'épidémie, en étroite collaboration avec l'University of the West Indies et d'autres organismes régionaux. Au titre du programme conjoint des Nations unies sur le VIH/Sida (ONUSIDA), on s'efforce d'obtenir un consensus entre les gouvernements et les autres parties en cause pour élaborer un plan directeur cou-



Vingt équipes issues de divers départements et établissements d'éducation supérieure de Jamaïque ont participé au Concours de graffiti sur le Sida organisé par l'Université de technologie, avec l'aide de l'UNESCO.

vrant l'ensemble de la région, qui montrerait comment le secteur éducatif devrait réagir, pour créer des partenariats prêts à agir et mettre en place, dans les ministères de l'éducation et autres organismes directeurs les moyens et les compétences propres à lutter contre la pandémie (comme les projets pilotes de la Jamaïque).

Parmi les projets récents et en cours on peut citer une première évaluation des effets du Sida sur la scolarisation des tout petits, l'élaboration d'une méthodologie pour estimer et prévoir le taux de prévalence du Sida au sein du corps enseignant de chaque pays, le renforcement des dimensions culturelles et de la communication dans les programmes et les projets de lutte contre la pandémie, la préparation et la mise à l'essai d'un manuel destiné aux personnels de santé (bien placés pour convaincre le public de la nécessité de changer ses habitudes et lutter efficacement contre l'abus des drogues et le Sida).



L'«**Ashe Caribbean Performing Arts Ensemble** » est une compagnie professionnelle bien connue, spécialisée dans les comédies musicales éducatives et dans un répertoire varié de chants et de danses afro-caribéennes. Ashe a été créée à la Jamaïque en 1993 pour mettre en valeur deux des plus grandes et des plus riches ressources des Caraïbes : leurs jeunes et leur culture si vivante des arts du spectacle. En juillet 2004, avec le soutien de l'UNESCO, Ashe a tenu un rôle remarquable dans le programme culturel qui accompagnait la XV^{ème} Conférence internationale sur le Sida, tenue à Bangkok. La troupe y a joué deux productions contenant d'importants messages pour la prévention du Sida, à l'intention des jeunes et de leurs familles : « Vibes in a World of Sexuality » et « Parenting Vibes in a World of Sexuality ». Elles ont été ensuite présentées à plus de 300 séances de formation destinées aux écoles et autres lieux éducatifs, ces cinq dernières années. Depuis la Conférence de Bangkok, l'UNESCO parraine la production d'un CD-ROM sur la méthodologie du spectacle éducatif d'Ashe sur le Sida, qui comporte des éléments enregistrés à Bangkok.



Vers l'égalité des sexes

Le développement durable exige l'engagement total des hommes comme des femmes dans la recherche de la santé économique, culturelle et écologique. Pour l'UNESCO, inclure le mot « sexe » dans le développement durable signifie s'engager à défendre l'égalité des sexes et la sécurité humaine – concept qui englobe la sécurité écologique, économique, sociale, culturelle et personnelle des femmes tout autant que des hommes, des filles comme des garçons.

En matière d'égalité des sexes, les actions prioritaires de l'UNESCO signifient, entre

autres : favoriser l'égalité des sexes dans l'éducation à tous ses niveaux, sous toutes ses formes et dans tous ses domaines, tout au long de la vie ; permettre aux femmes comme aux hommes d'accéder de façon égale aux sciences et à la technologie ; défendre la diversité et le pluralisme culturels en insistant sur les droits humains des femmes, œuvrer en faveur de l'égalité d'accès et de représentation dans les médias et les technologies d'information et de communication ; ouvrir la voie à des démocraties participatives en favorisant une égalité de fait entre femmes et hommes.

Dans les petits États insulaires les principaux problèmes d'égalité des sexes ne diffèrent pas de ceux qui se posent de façon générale du

point de vue du développement durable : inégalité d'accès aux possibilités d'étudier et de gagner sa vie, partage inégal des responsabilités et des charges domestiques, inégalités entre hommes et femmes dans la prise de décisions, différence d'impact de la dégradation de l'environnement sur les hommes et les femmes.

Peuvent aussi s'ajouter des questions spécifiques qui prennent une importance particulière dans les petits États insulaires, comme l'écart entre les résultats scolaires des filles et des garçons, les effets différentiels du tourisme, les conséquences de l'exiguïté des terres et des ressources terrestres, ou encore la gestion des ressources dans les écosystèmes marins du proche océan.

Écarts entre les résultats scolaires des filles et des garçons

Comme dans beaucoup d'autres pays insulaires des Caraïbes, les résultats scolaires des filles de la Jamaïque dépassent ceux des garçons dans presque toutes les disciplines et à tous les niveaux. De plus, les filles sont plus nombreuses que les garçons à poursuivre leurs études jusqu'au niveau supérieur. Pour lutter contre cet état de fait, le Ministère jamaïcain de l'éducation et de la culture a commandité une étude des différences entre les sexes axée sur les résultats, la participation et les possibi-

lités d'étudier, afin de comprendre pourquoi les garçons réussissent moins bien que les filles et de savoir si l'école joue un rôle – et lequel – dans cette disparité. Les résultats en ont été consignés dans l'Évaluation pour l'an 2000 de l'Éducation pour tous (voir p. 35).

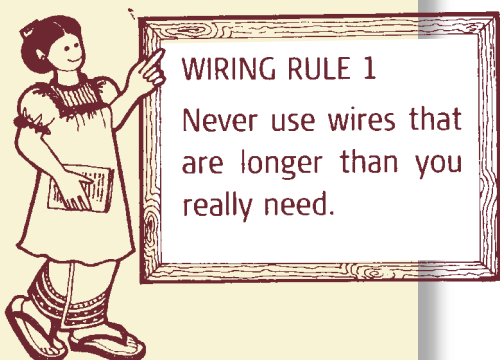
Pendant neuf mois, une enquête sur les collégiens et lycéens, ainsi que des études qualitatives, ont cherché des réponses à douze grandes questions formulées à partir de points de vue théoriques et de données réelles sur l'absentéisme et les facteurs liés à l'école elle-même. Les conclusions ont montré que les garçons et les filles sont pris dans un environnement codifié selon le sexe et qu'ils dif-

fèrent sur presque tous les points mesurés par cette étude. Nombreux sont les facteurs en jeu dans la performance scolaire, qui expliquent ce que l'on nomme désormais fréquemment la sous-performance des garçons. On remarque notamment que les garçons s'emploient activement et continuellement à se définir comme irresponsables, peu dignes de confiance et peu intéressés par le travail scolaire. Les recommandations du projet relèvent entre autres, les effets de pratiques scolaires telles que les punitions corporelles et les méthodes d'enseignement ou le rôle que doivent jouer les enseignants pour construire et modifier les stéréotypes concernant les filles et les garçons.

Science et technologie

Le Programme d'action des PEID reconnaît que l'élément « science et technologie » traverse tous les aspects du développement durable. L'UNESCO s'emploie depuis longtemps à aider les PEID en renforçant les bases scientifiques et techniques de leur économie et la résilience des sociétés insulaires. Cela s'applique à de nombreux domaines techniques comme le montrent les exemples et les cas cités dans cette brochure, qu'il s'agisse des énergies renouvelables, de l'atténuation des catastrophes naturelles ou de la gestion des zones côtières et de la protection de la biodiversité.

Quant aux activités, elles sont, elles aussi, très variées, depuis les bourses d'étude individuelles et la formation collective jusqu'au renforcement des institutions, l'évaluation et la diffusion de matériel éducatif et de l'apprentissage. Un didacticiel vient par exemple d'être mis au point : il s'agit d'une mallette de formation technique sur les systèmes solaires photovoltaïques, élaboré grâce à l'expérience acquise au cours de dizaines d'années où l'électrification des campagnes a été enseignée dans des petites communautés éparpillées du Pacifique. Ce matériel s'adresse à des personnes ayant peu de connaissances



techniques et dont la langue maternelle n'est pas l'anglais.

L'un des graphiques montre des panneaux solaires constitués de nombreuses cellules individuelles placées en batterie. Un panneau de 34 cellules (représenté ici) alimente des systèmes de 12 volts. Plus le panneau est grand, plus il produit d'énergie. Le rendement est optimal lorsque aucune ombre ne se projette sur le panneau entre 9h et 15h. Si une seule cellule est à l'ombre, le résultat peut se trouver réduit de moitié, voire davantage.



Savoir local et autochtone et petites îles

De nombreux pays constitués de petites îles abritent des communautés autochtones qui possèdent un long passé d'interaction avec le milieu naturel. Elles ont accumulé un corpus de connaissances, de savoir-faire, de pratiques et de représentations. Ces ensembles très élaborés, de compréhension, d'interprétation et de significations font partie intégrante d'une galaxie culturelle qui englobe la langue, les systèmes d'attribution des noms et de classification, les pratiques d'utilisation des ressources, les rituels, la spiritualité et la conception du monde. Ce savoir local et autochtone est un capital inestimable pour assurer l'autonomie des communautés lorsqu'elles combattent la marginalisation, la pauvreté et l'appauvrissement. Et pour les sociétés du savoir qui sont en voie de formation, la gestion judicieuse du savoir issu des communautés locales et de celui qui vient de l'extérieur constitue l'un des grands défis posés par la mondialisation, ainsi qu'un passage obligé pour traduire l'engagement à respecter la diversité culturelle dans des activités de terrain efficaces.

Dans ces conditions, ce que l'on peut appeler savoir traditionnel, local ou autochtone dans le cas des îles est pris en compte dans une large gamme d'activités de l'UNESCO ayant trait à l'éducation, la science, la culture et la communication. Ce sont, par exemple, la recherche sur les stratégies et les pratiques traditionnelles d'exploitation des ressources des écosystèmes terrestres et aquatiques (y compris marins) ; les initiatives visant à entretenir d'autres types de partenariat entre des peuples autochtones et des zones protégées à multiples usages ; les dimensions culturelles du savoir traditionnel ; les relations entre diversité culturelle et biologique ; l'ethnobotanique ; l'utilisation équitable et durable des ressources végétales, et enfin le rôle du savoir traditionnel dans le monde contemporain.

Certains travaux, comme ceux qui portent sur la gestion traditionnelle dans les zones côtières marines datent de vingt ans et plus. Plus récemment des discussions sur les divers systèmes du savoir qui se sont tenues à la Conférence mondiale sur la science (Budapest, juin 1999) à l'initiative de l'UNESCO et du CIUS (Conseil international pour la science) ont donné lieu au lancement en 2002 d'un projet intersectoriel sur les Systèmes du savoir local et autochtone dans une société mondiale (LINKS). Ce projet se situe à l'interface entre le savoir local et autoch-

tone et les Objectifs de développement du millénaire pour l'élimination de la pauvreté et la viabilité de l'environnement, car il met l'accent sur l'importance des systèmes traditionnels qui ont fait la preuve qu'ils permettent aux communautés de survivre et de sa maintenir dans un monde en évolution, tout en sauvegardant l'intégrité de l'environnement.

Parmi les études de terrain liées au projet, une évaluation effectuée à Vanuatu a montré comment la gestion ininterrompue des ressources marines sur une base communautaire enracinée dans le savoir et les pratiques traditionnelles est capable de déterminer à la fois la politique nationale et régionale. Toujours à Vanuatu un projet pilote est en cours d'élaboration pour intégrer le savoir traditionnel dans le programme scolaire du primaire et du secondaire. Aux îles Trobriand, dans la province de Milne Bay de Papouasie Nouvelle-Guinée, un projet tend à réintroduire certaines pratiques d'autosuffisance de la communauté telles que la culture des arbres fruitiers comme moyen d'accroître la résilience à l'égard des catastrophes naturelles comme la sécheresse. Et au niveau régional, un CD-ROM a été consacré à la tradition des périples océaniques et à la navigation dans le Pacifique (voir p. 43).

Diversité culturelle et diversité biologique

La diversité est une pierre angulaire du développement social et économique, une assurance contre l'incertitude et la surprise, et un moteur de la résilience. Elle couvre aussi bien les gènes que l'espèce, les paysages terrestres que marins, mais aussi la diversité au sein des cultures et entre elles, la diversité des milieux du savoir et de l'apprentissage. Les liens entre diversité culturelle et diversité biologique ont fait l'objet d'une table ronde de haut niveau pendant le Sommet de Johannesburg ainsi que de plusieurs réunions informelles de planification entre l'UNESCO et le PNUE, après ce Sommet mondial. Dans les travaux à venir, plusieurs activités de terrain sont envisagées pour les petites îles dans le cadre du projet de Valorisation des liens entre diversité biologique et diversité culturelle en tant que bases essentielles du développement durable, nouvelle action lancée en collaboration entre les secteurs des sciences naturelles et de la culture de l'UNESCO. Et parmi les publications récentes on trouve un fascicule intitulé *Sharing a World of Difference – The Earth's Linguistic, Cultural and Biological Diversity* rédigé en commun par l'UNESCO, le Fonds mondial pour la nature (WWF) et l'ONG Terralingua.

Vers un tourisme plus respectueux

Voilà près de 30 ans, l'UNESCO et la Banque mondiale organisaient ensemble un séminaire sur les répercussions sociales et culturelles du tourisme dans les pays en développement. Le titre tendancieux du livre qui en est issu – *Le tourisme, passeport pour le développement ?* – présente les leçons tirées d'études de cas effectuées à Bali, aux Bermudes, à Chypre, à Malte et aux Seychelles.

Depuis les années 1970, le tourisme n'a cessé de se développer rapidement dans le monde entier, au point d'être devenu aujourd'hui la plus importante des industries de la planète. Pour de nombreux petits pays insulaires le tourisme représente une part non négligeable des recettes annuelles. Industrie de services, il fournit des emplois multiples qui ont contribué à revitaliser les économies locales. Toutefois, par sa nature ambiguë, le tourisme crée des problèmes manifestes en même temps qu'il apporte des bienfaits manifestes. En tant que secteur de l'économie, certains critiques le considèrent comme essentiellement passif, très exposé à des menaces et des événements par rapport auxquels le pays hôte peut se trouver désarmé.

Au sein de l'UNESCO, plusieurs initiatives visent à promouvoir une nouvelle culture du tourisme, fondée sur le bon sens et l'exploitation raisonnée des ressources naturelles et culturelles de chaque lieu touristique, ainsi que la créativité des populations insulaires. Telles qu'elles ont été présentées au Sommet mondial de l'éco-tourisme (Québec, Canada, mai 2002), les activités font une place aux apports intellectuels, à la promotion des principes éthiques et à la mise à l'épreuve concrète des

L'éco-tourisme est un élément important de l'industrie du tourisme dans beaucoup de petites îles. Aux Seychelles les aires naturelles protégées couvrent plus de la moitié des terres ainsi que 23 000 ha de récifs et de zones marines environnantes. Les « Subsea Viewers » permettent aux touristes d'admirer la beauté des parcs marins ; quant au site du Patrimoine mondial de la Vallée de mai, sur l'île de Praslin, c'est l'habitat du Coco-de-mer, la plus grosse graine du règne végétal.

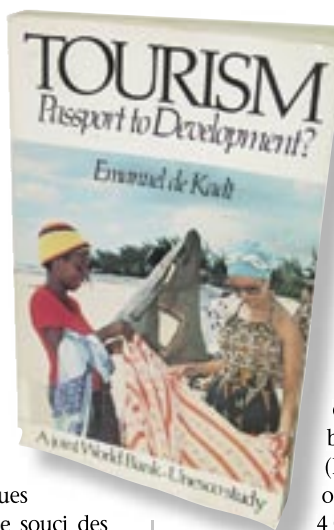


© Mason Travel

méthodes du tourisme durable en « grandeur nature ». Leurs fonctions sont à la fois normatives et exemplaires et exigent également la coopération et le partenariat avec toute une série d'autres organismes.

Du fait que le tourisme représente à la fois une ouverture et une menace pour la culture, l'UNESCO s'efforce, en s'intéressant au tourisme culturel, d'aider ses États membres à concevoir des stratégies de sauvegarde pour préserver sur la longue durée leur patrimoine culturel. Promouvoir des pratiques touristiques améliorées, tel est le souci des responsables de nombreux sites du Patrimoine mondial. Un projet a été, par exemple, récemment lancé sur l'impact du tourisme sur la faune et la flore des îles Galapagos, un autre concerne la rédaction d'un manuel pratique de gestion du tourisme dans les sites du Patrimoine mondial. Bon nombre de ces derniers et des réserves de biosphère s'inspirent du Projet de charte du tourisme durable – rédigé sous l'égide du PNUE et de la Convention sur la diversité biologique (CDB) – pour soutenir au niveau du terrain les projets de tourisme durable.

Le tourisme en régions côtières fait l'objet des discussions du forum virtuel sur les pratiques éclairées en régions côtières (www.csiwisepractices.org) où certains articles traitent de la « théorie du tourisme suicidaire », des répercussions sociales du tourisme, de la possibilité de considérer le tourisme comme une expérience culturelle, de la protection de la nature en relation avec le tourisme, et du tourisme de masse comparé au tourisme haut de gamme. Les échanges d'opinion et d'expérience passant par l'Initiative La voix des pe-



tites îles ont, jusqu'ici, traité des divers aspects du développement du tourisme dans les petits pays insulaires, y compris la différence qualitative entre investissements locaux et étrangers dans l'infrastructure touristique. Le tourisme fait aussi l'objet des 7 000 documents du répertoire des sites Web de données et d'informations accessibles sur le portail Océans (<http://www.océan-portal.org>), qui comporte plus de 4 000 adresses Web.

Quant aux liens avec l'industrie du tourisme, l'Initiative des voyageurs en faveur du développement durable du tourisme est une opération menée en commun par le PNUE, l'UNESCO, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et les voyageurs. Elle tend à instituer une synergie entre voyageurs qui partagent le désir de mettre au point et d'utiliser des instruments et des pratiques propres à améliorer la viabilité du tourisme au point de vue social et culturel.

Au Conseil scientifique international pour la mise en valeur des îles (INSULA), les activités concernant le tourisme comprennent le service d'un « Sustainable Tourism Web Ring » et des conférences internationales sur des sujets tels que les énergies renouvelables et le dessalement de l'eau en relation avec le développement touristique ou encore les hôtels viables pour un tourisme durable.



© UNESCO/LeRoy

À travers le prisme de la culture

Le monde prend progressivement conscience de l'importance intrinsèque de la culture dans le processus de développement, à tous les points de vue, ce qui a été corroboré par exemple, par les débats de la Commission mondiale sur la culture et le développement et par son rapport « Notre diversité créatrice ». Ce rapport débute par la déclaration suivante de Marshall Sahlins, célèbre anthropologue qui a consacré sa vie à écrire sur la culture et l'histoire des îles du Pacifique :

L'amalgame entre la culture au sens humaniste du terme et la culture dans ses acceptions anthropologiques (notamment celle qui désigne l'ensemble des traits distinctifs caractérisant le mode de vie d'un peuple ou d'une société) est source de bien des confusions dans le discours des chercheurs comme dans celui des responsables politiques. Du point de vue anthropologique, l'expression « relation entre la culture et l'économie » est dénuée de sens puisque l'économie fait partie de la culture d'un peuple... De fait, les ambiguïtés d'une telle expression constituent la principale difficulté idéologique pour la Commission : la culture est-elle un aspect ou un instrument du développement, compris au sens du progrès matériel, ou est-elle le but et la visée du développement, compris au sens d'épanouissement de la vie humaine sous ses formes multiples et dans sa totalité ?

Depuis sa création, il y a plus de 50 ans, l'UNESCO s'efforce de mettre en lumière les fondements culturels de l'aventure humaine. Elle a, pour cela, rédigé et mis en vigueur une série d'instruments normatifs dans le domaine culturel, défendu la cause du pluralisme culturel et du dialogue interculturel, la protection du patrimoine mondial – matériel et immatériel – et le développement d'entreprises culturelles.

Toutes ces activités sont motivées par la conviction que la culture et l'identité culturelles ont une importance primordiale et déterminante à l'égard des modes de vie et de développement durables. Cela devient une évidence si l'on comprend par « culture » le prisme à travers lequel on regarde le monde.

La culture dans les programmes d'action des PEID

La dimension et la perspective culturelles sont de plus en plus présentes dans les discussions sur le développement durable des petites nations en développement. La « culture » n'a peut-être pas reçu l'attention qu'elle méritait dans le Programme d'action de la Barbade de 1994 (le PAB). Mais dix ans plus tard le tableau a changé et quelques-unes au moins des réunions régionales préparatoires, organisées d'août à octobre 2003 pour faire le point sur la mise en œuvre du PAB, ont reconnu la place éminente occupée par la culture dans la vie des îles.

« Promouvoir la diversité culturelle, les industries culturelles et donner son autonomie à la jeunesse », tel était le thème de l'un des six groupes de discussion réunis dans le cadre de la réunion interrégionale préparatoire, tenue aux Bahamas en janvier 2004. Les jeunes des Bahamas ont même en outre reconnu que « la culture et les modes de vie font de nous des Bahamiens et assurent notre unité ». Et dans leur projet de document de stratégie adopté à Nassau, AOSIS (Alliance des petits États en développement), les PEID affirment explicitement « l'importance de la culture dans leur développement durable, car elle représente l'expression et l'identité du peuple et le fondement de la richesse de notre diversité culturelle, de nos traditions et de nos coutumes ».

De plus, La liberté culturelle dans un monde contemporain diversifié est le thème du *Rapport mondial sur le développement humain, 2004*, du PNUD.

Plusieurs instruments juridiques internationaux ont été adoptés par l'UNESCO pour protéger le patrimoine mondial de l'humanité :

- La Convention pour la protection de la propriété culturelle en cas de conflit armé (La Haye, 1954) et ses deux protocoles (1954 et 1999),
- La Convention de 1970 sur les moyens d'interdire et de prévenir l'importation, l'exportation et le transfert illicites de la propriété de biens culturels,
- La Convention de 1972 sur la protection du Patrimoine mondial culturel et naturel (Convention du Patrimoine mondial),
- La Déclaration universelle de 2001 sur la diversité culturelle,
- La Déclaration de 2001 sur la protection du Patrimoine culturel sous-marin,
- La Convention de 2003 pour la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel.

Tous différents, tous uniques

Illustration tirée de la brochure de 2004 sur *Les jeunes et la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle*, initiative conjointe de l'UNESCO et d'Oxfam International. Le dessin illustre le cinquième des 12 articles de la Déclaration. « Le respect des droits culturels est indispensable pour permettre à la diversité culturelle de s'épanouir. Donner aux gens la possibilité de participer à la vie culturelle de leur choix ouvre la voie à la diversité culturelle ».



Promouvoir la diversité culturelle et le dialogue interculturel

En 1945 l'Acte constitutif de l'UNESCO lui demandait déjà de défendre la « féconde diversité des ... cultures ». La Déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle, récemment adoptée par la Conférence générale de 2001, fournit à la communauté internationale un instrument normatif de grande envergure pour renforcer le respect de la diversité culturelle et du dialogue interculturel.

La diversité culturelle enrichit tous les jours notre vie de mille façons. Elle renforce également le sentiment d'identité et les droits fondamentaux de l'homme. La diversité culturelle qui nous entoure aujourd'hui trouve son origine dans les milliers d'années d'interaction entre l'homme et la nature et entre des hommes ayant différentes coutumes, croyances et modes de vie. Il nous incombe, en tant qu'héritiers de ce bien inestimable de faire en sorte qu'il se transmette aux générations futures.

L'UNESCO avance sur plusieurs fronts pour mettre en œuvre les principes et le plan d'action de la Déclaration visant à promouvoir le dialogue entre cultures et civilisations. L'une de ses principales thèses est que la diversité culturelle suppose l'existence préalable d'une succession d'échanges n'excluant pas le renouvellement et l'innovation mais tout de même attachée à la tradition, sans prétendre conserver un ensemble figé de comportements, de valeurs et d'expressions. Dans cet esprit, plusieurs programmes de recherche ont tenté de mettre en lumière les forces positives et négatives qui façonnent la diversité culturelle, passée et présente.

Retrouver les itinéraires de l'esclavage

La traite des esclaves, qui a duré plus de trois siècles, l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire de l'homme, a forgé des liens puissants et ambivalents entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques. Depuis 1994 le projet sur Les routes de l'esclavage explore ce passé commun. Parmi les informations et le matériel didactique révélés

Les sociétés insulaires jouent le rôle de carrefours culturels. On n'y trouve pas la « mentalité de la forteresse » souvent présente dans les grandes métropoles. Les insulaires sont plus ouverts aux influences : ils les absorbent et les régurgitent sous une forme nouvelle... les insulaires sont extrêmement curieux de « l'ailleurs », poussés peut-être par le besoin de fuir le sentiment d'enfermement physique. Cela leur donne une aptitude extraordinaire au changement et à l'adaptation.

Rex Nettleford, University of the West Indies, dans une interview à Sources Unesco (1992)

par ce projet se trouvent des portulans ou cartes commerciales illustrant les grands itinéraires de la traite et l'évolution des flux de la déportation, entre les 15^{ème}-16^{ème} siècles et le 19^{ème}. D'autres matériels et perspectives éducatives ont été produits dans le cadre du Réseau du système des Écoles associées (p. 36), au titre du projet phare « Briser le silence ».

Une autre initiative – le projet Archives de la traite des esclaves – permet aux pays qui y participent de mieux conserver la documentation originale concernant la traite transatlantique, de faciliter au public l'accès à ce matériel et d'élaborer des bases de données.



Les îles, carrefours culturels

Dans l'esprit populaire les petites îles sont lointaines et isolées sur le plan culturel, ce qui est en quelque sorte paradoxal. L'histoire des îles Caraïbes et de la Méditerranée, de l'Atlantique, du Pacifique et de l'océan Indien témoigne, au contraire, de la richesse des échanges sociaux et culturels que les petites îles ont offerts au reste du monde. De fait, il serait bien plus juste de les voir comme de grands carrefours d'interactions entre les cultures humaines. Ceci trouve un écho dans des projets récents ou en cours de l'UNESCO tels que « Vaka Moana – Les routes de l'océan » dans le Pacifique, l'histoire générale des Caraïbes en six volumes (qui décrit l'expérience historique des peuples et des sociétés de la région des Caraïbes depuis la nuit des temps jusqu'à aujourd'hui) et l'initiative « La route des esclaves » aux Caraïbes, dans les océans Atlantique et Indien.

De nombreux pays en développement jouent un rôle actif dans la célébration de 2004 comme Année internationale de la commémoration de la lutte contre l'esclavage et pour son abolition, et dans la commémoration à plus long terme du 23 août comme Année internationale du souvenir de la traite des esclaves et de son abolition. Le jour (le 23) et l'année (2004) marquent le bicentenaire du soulèvement de Saint-Domingue et de la création de la première république Noire, celle de Haïti.

Parmi les activités en cours se trouve la consécration de Haïti et d'autres pays comme musées de la traite des esclaves et de l'esclavage ; une exposition itinérante *Lest we forget : the Triumph over Slavery* a été préparée, en collaboration avec le Schomburg Center for Research on Black Culture de New York.

Et sur un plan général on envisage de créer à Maurice un Institut international du dialogue interculturel et de la paix.

LA ROUTE DE L'ESCLAVE

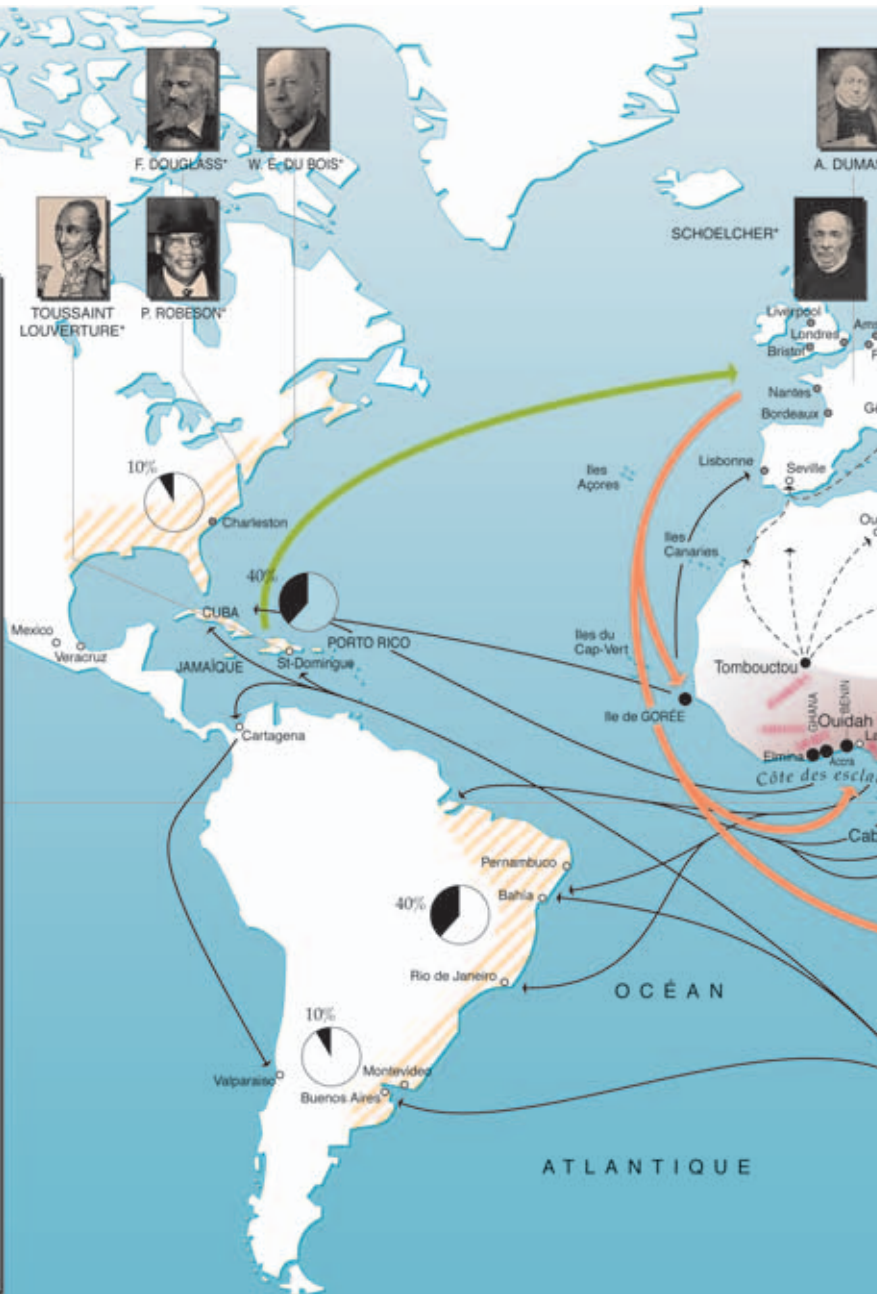
La traite négrière est une illustration dramatique de la rencontre entre l'histoire et la géographie. Cette tragédie, qui a duré environ quatre siècles, est l'une des plus grandes entreprises de déshumanisation de l'histoire humaine. Elle constitue une des premières formes de mondialisation. Entreprise commerciale et économique, le système esclavagiste qui en a résulté a lié plusieurs régions et continents: Europe, Afrique, Océan Indien, Caraïbes, Amériques. Elle s'est appuyée sur une idéologie: la construction intellectuelle du mépris de l'homme noir pour justifier la vente d'êtres humains - en l'occurrence l'homme noir africain - comme bien meuble, tel que le définissait le Code Noir, qui en constitue le cadre juridique.

L'histoire de cette tragédie occultée, ses causes profondes, ses modalités et ses conséquences doivent encore être écrites. C'est précisément l'objectif fondamental que les Etats membres de l'UNESCO ont attribué au projet La Route de l'Esclave. Ses enjeux sont: vérité historique, droits de l'homme, développement. La notion de "route" signifie d'abord et avant tout la mise en lumière des itinéraires de l'inhumanité, c'est-à-dire les parcours du commerce triangulaire. C'est dans ce sens que la géographie éclaire l'histoire. En effet, la carte du commerce triangulaire, non seulement donne substance à cette première forme de mondialisation, mais éclaire par ses parcours les motivations et les objectifs du système esclavagiste.

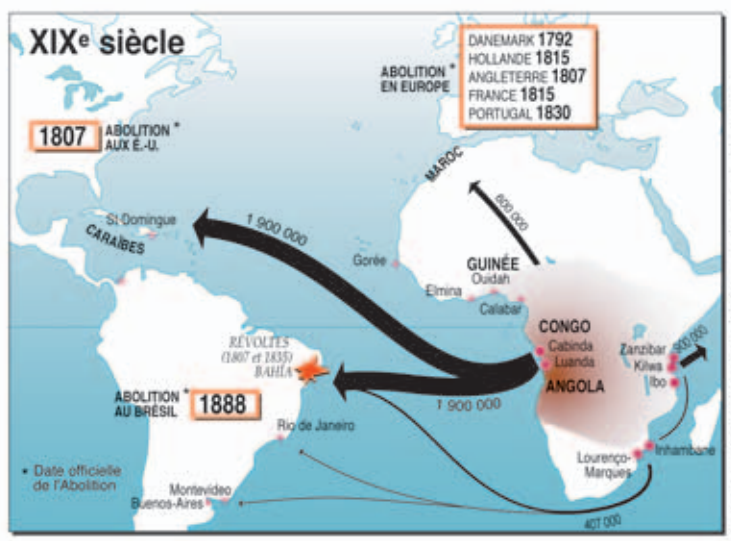
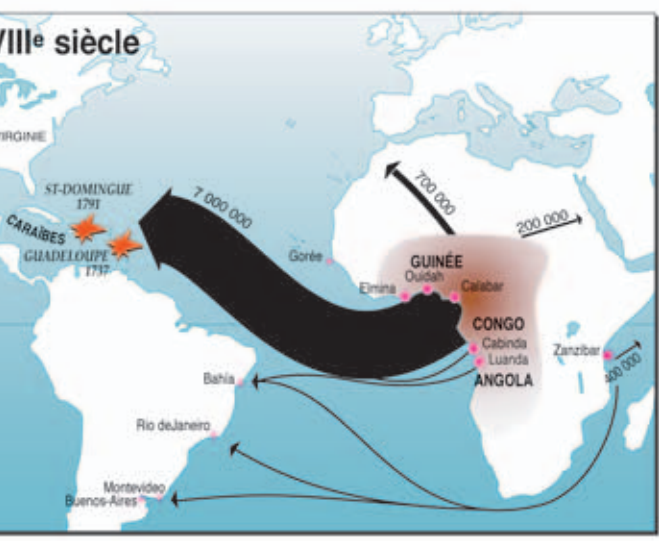
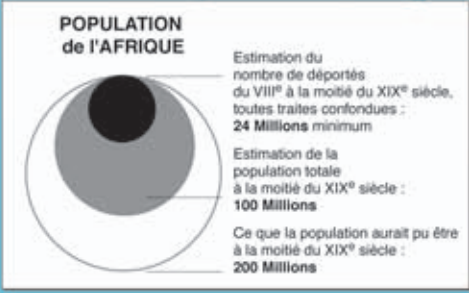
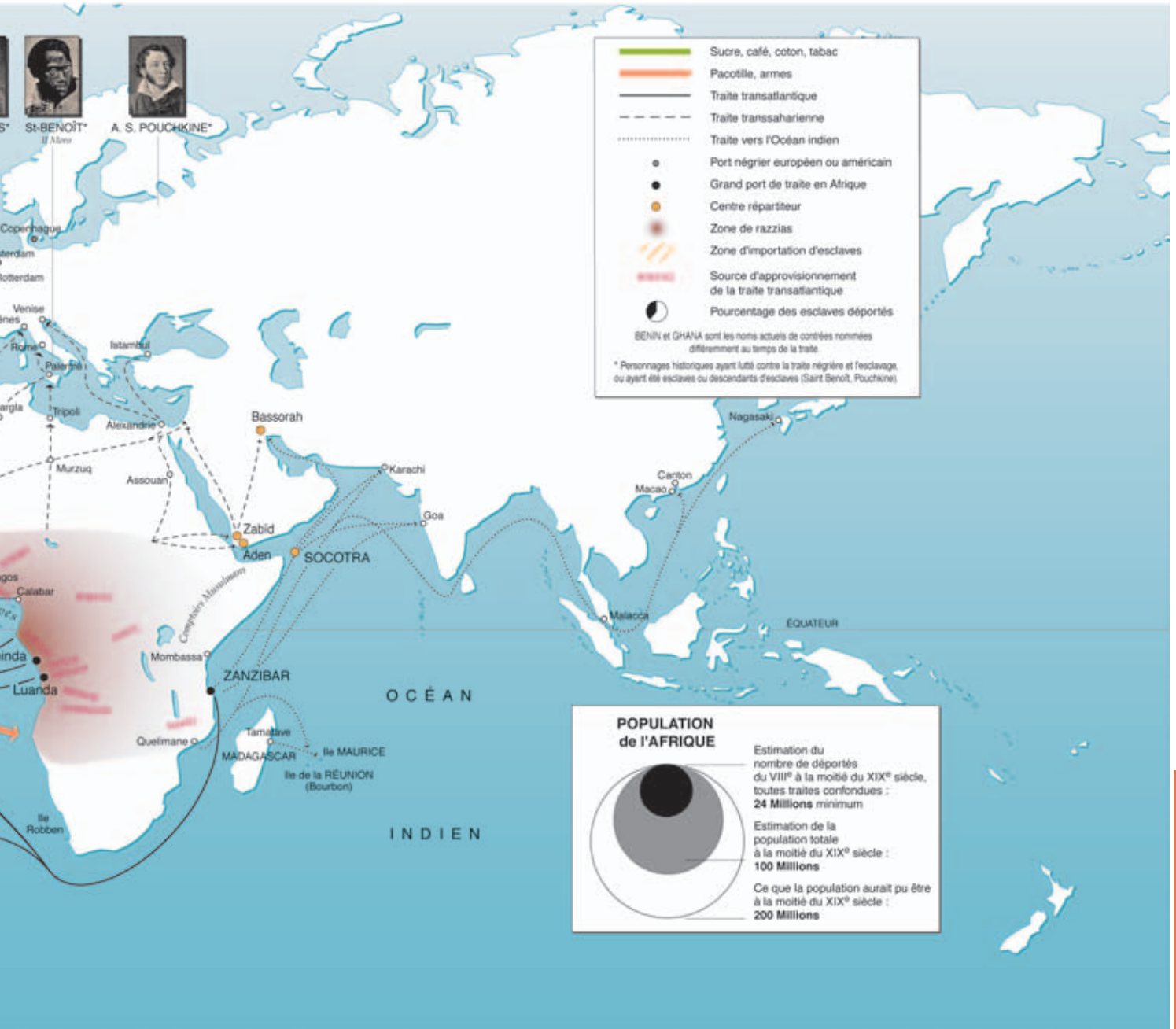
Ces cartes de la traite négrière ne sont qu'une première ébauche, sur la base des données historiques disponibles du commerce triangulaire et de l'esclavage et devront être complétées au fur et à mesure que les réseaux thématiques de chercheurs établis par l'UNESCO mettront à jour, par l'exploitation des archives et de la tradition orale, les couches profondes de l'iceberg; alors, il sera possible de comprendre que la traite négrière est la matière invisible des relations entre l'Afrique, l'Europe, l'Océan Indien, les Amériques et les Caraïbes.

D. Diène

Directeur de la Division du Dialogue Interculturel



© UNESCO 2000



Conception et cartographie: Nancy Fiszcora - Imprimerie: Anceau Gouinec

Population et démographie des îles

Si la migration obligée de la traite des esclaves et de l'esclavage a laissé une marque indélébile, en particulier sur le déroulement de l'histoire des îles Caraïbes, d'autres types de mouvements de population vers des îles ou à partir d'îles ont de tous temps caractérisé les petites îles de par le monde. L'interaction entre les populations insulaires et leur identité culturelle a toujours été mouvante, comme l'a souligné un séminaire de l'UNESCO sur les cultures et le développement des îles, organisé à Maurice il y a près d'une quinzaine d'années. Il traitait des relations entre insularité, migration, contacts interethniques et sociétés plurielles, ainsi que des effets de l'insularité eu égard à l'échelle et aux distances.

Ces problèmes font fréquemment l'objet de réflexion dans les activités de terrain menées par l'UNESCO à l'interface des populations, des ressources et du développement. Ce fut le cas à la fin des années 1970, par exemple, du programme l'Homme et la biosphère (MAB) et de ses projets pilotes aux Fidji orientales et aux Caraïbes orientales, ou plus récemment dans le cadre du programme de Gestion des transformations sociales (MOST), ou encore dans les travaux de suivi sur la population et les migrations dans le Pacifique Sud. Ces études ont précisé que la migration est l'un des phénomènes qui influencent le plus profondément les transformations (au sens social, politique et économique) des petits États insulaires en développement. On pense alors à l'expression de l'économiste J.K. Galbraith, qui a qualifié la migration de « plus ancienne défense contre la pauvreté ».

La collection UNESCO des musiques traditionnelles du monde relève du programme de l'Organisation pour préserver et revivifier le patrimoine culturel immatériel. Elle sert à diffuser les musiques traditionnelles, populaires et savantes, sacrées, rurales et urbaines, de fête ou de carnaval, qui se manifestent à travers le chant, les instruments de musique ou la danse. Lancée en 1961 en collaboration avec le Conseil international de la musique, la Collection compte plusieurs titres consacrés aux musiques traditionnelles et populaires de petites îles : Bali, Cuba, les Fidji et Salomon (Fataleka et musique Baegu de Malaita) et Vanuatu (Futuna occidentale).

Nos langues menacées ...

La langue est l'une des manifestations de la diversité culturelle. Chaque langue reflète une perception du monde et un complexe culturel singulier qui témoignent de la manière dont une communauté linguistique a résolu ses problèmes de relation au monde et a formulé son système de pensée, de philosophie et d'interprétation de l'univers qui l'entoure. Chaque langue qui disparaît emporte à jamais un élément irremplaçable de la pensée humaine sous forme d'une de ses multiples variantes.

Il existe quelque 6 000 langues parlées aujourd'hui de par le monde, la plupart d'entre elles sous forme de dialectes. Un tiers d'entre elles environ est parlé dans la zone qui entoure le Pacifique, comportant quelque 1 200 langues austronésiennes (notamment le groupe malayo-polynésien) et quelque 800 langues papoues.

Les travaux de l'UNESCO sur les langues menacées comportent, par exemple, le soutien des efforts pour les décrire et les noter, ainsi que pour les sauvegarder et les maintenir vivantes. À la fin des années 90 un projet était consacré aux langues mélanésiennes. Les activités de suivi visent actuellement à noter ou enregistrer et revitaliser les langues des îles mélanésiennes du Pacifique du Sud-Ouest. On en trouve un compte rendu dans un dossier spécial du numéro d'avril 2004 du *nouveau Courrier de l'UNESCO*. L'état des langues menacées est présenté de manière approfondie dans *l'Atlas des langues du monde menacées de disparaître* (1ère publication en 1996, nouvelle édition révisée en 2001).

...et les populations autochtones

La menace se fait plus pressante chez les peuples autochtones et minoritaires du monde. Avec l'ensemble du système des Nations unies, l'UNESCO participe aux efforts pour susciter des partenariats en action, dans le cadre de la Décennie internationale des peuples autochtones du monde (1995-2004).

Les communautés autochtones du monde entier mettent aujourd'hui au premier rang de leurs priorités l'exigence de mesures éducatives qui respectent leurs différentes cultures et langues sans toutefois leur interdire de participer aux grands systèmes éducatifs nationaux. La tendance à proposer à la fois la décentralisation et la diversification de l'enseignement débouche sur de nouvelles possibilités d'éducation autochtone assorties de certaines approches innovantes comme l'éducation bilingue interculturelle et l'élaboration de programmes et d'établissements éducatifs gérés par les populations autochtones elles-mêmes. Ces questions font l'objet d'une publication récente (2004) intitulée *Challenges of Indigenous Education : Practice and Perspectives*.

Toujours en 2004 a été diffusé le CD-ROM *Cultural Diversity and Indigenous Peoples*, qui réunit plus de 130 textes, photographies, peintures, extraits de films, séquences vidéo et dossiers en diverses langues, provenant de Nouvelle Calédonie, de la Réunion et des îles Salomon.

La diversité linguistique dans le cadre des îles*

- **Micronésie** : 22 langues micronésiennes de malayo-polynésien (trois menacées, une disparue),
- **Nouvelle-Calédonie et îles Loyauté** : 33 langues malayo-polynésiennes (13 menacées, deux récemment disparues, une en voie de renaissance),
- **Papouasie Nouvelle-Guinée** : environ 820 langues locales, dont 240 malayo-polynésiennes (35 menacées, trois disparues) et 580 papoues (plus de 40 menacées, 13 disparues),
- **Îles Salomon (y compris l'archipel de Santa Cruz)** : 44 langues malayo-polynésiennes (12 menacées, deux disparues), 10 papoues (une menacée, trois disparues),
- **Vanuatu** : 110 langues malayo-polynésiennes (33 menacées, trois récemment disparues).

* Tiré de *l'Atlas des langues du monde menacées de disparaître*

Inventorier le patrimoine oral et immatériel

Pour les cultures insulaires, le patrimoine oral et immatériel présente un intérêt particulier : c'est l'ensemble des expressions culturelles et sociales propres à des communautés, qui se transmettent surtout par voie orale. Ces éléments du patrimoine, qui passent d'une génération à la suivante, se modifient avec le temps selon un processus de re-création collective. Étant éphémères, ils sont souvent très vulnérables. Afin de sauvegarder, transmettre et revivifier cette précieuse part du trésor culturel humain, l'UNESCO a créé en 1998 un programme intitulé Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité.

Le programme de la Proclamation reconnaît les sites culturels et les formes traditionnelles d'expression culturelle d'une valeur exceptionnelle. Un site culturel se définit comme un lieu qui concentre des activités culturelles populaires et traditionnelles ainsi que le moment où se produit régulièrement un événement. La forme traditionnelle ou populaire d'expression culturelle peut signifier des expressions orales telles que poème épique, musique, danse, jeux, mythologie, cérémonies religieuses et autres rituels, costumes, artisanat, ainsi que formes traditionnelles de communication.

Les deux premières proclamations, qui datent de mai 2001 et de novembre 2003 concernaient cinq chefs-d'œuvre de petites nations insulaires en développement. Il est bon de signaler que quatre de ces cinq œuvres comportent un important élément musical, ce qui confirme le rôle central que joue la musique dans les communautés insulaires, passées ou contemporaines. Prises dans leur ensemble, elles soulignent également la fusion des formes culturelles et les liens régionaux et interrégionaux qui unissent les îles, dans de nombreux cas.

Ces chefs-d'œuvre des petites îles attirent l'attention sur certains problèmes et difficultés réels auxquels on est confronté pour maintenir la viabilité et la vitalité du patrimoine mondial oral et immatériel. Chacun des chefs-d'œuvre se heurte aux problèmes et aux difficultés dus à la discrimination ethnique, à l'absence de soutien efficace de la part du gouvernement concerné, à l'influence délétère qu'ont exercée les missions évangéliques concurrentes, au déclin de l'intérêt des jeunes générations, à la course aux formes modernes de divertissement, à la disparition du sens symbolique profond de la tradition et de sa fonction sociale originelle.

Cependant, ces exemples pris dans les petites îles indiquent aussi les mesures que les communautés locales et nationales entament aujourd'hui pour donner un nouveau souffle à la reconnaissance, au statut et à la viabilité de certaines traditions : promouvoir l'introduction des langues locales dans les écoles primaires, inventorier celles qui, parmi les pratiques culturelles, restent vivantes et participent à la vie quotidienne des communautés et des particuliers, créer des centres communautaires dotés de musées et d'ateliers d'artisanat, rassembler une documentation écrite et audiovisuelle, veiller à la protection juridique des œuvres, encourager les initiatives pédagogiques et de sensibilisation à l'école et dans les médias, et enfin organiser divers types de festivals et d'ateliers.

La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2003. Elle vise, entre autres objectifs, à garantir le respect du patrimoine immatériel des communautés, groupes ou particuliers, à y sensibiliser le public, à en promouvoir la reconnaissance mutuelle et à lui assurer la coopération et l'assistance internationales. En juin 2004 Maurice a été le deuxième État membre à ratifier la Convention et d'autres petites nations insulaires devraient la ratifier également dans les mois qui viennent.



Fraternité du Saint Esprit des congos, de Villa Mella (République dominicaine), l'un des premiers lots de chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité proclamé par l'UNESCO en 2001 à Paris.

Cinq chefs-d'œuvre insulaires du patrimoine immatériel

Cuba. La Tumba francesa, musique de la Fraternité d'Orient, une fusion des danses populaires françaises du 18^{ème} siècle et de la musique provenant d'une région de l'ancien Dahomey (en Afrique de l'Ouest), apportée à Cuba par des esclaves haïtiens qui avaient été réinstallés dans la partie orientale de l'île après les soulèvements des Haïtiens en 1792.

République dominicaine. L'Espace culturel de la Fraternité du Saint Esprit des congos, de Villa Mella, célébré principalement lors des festivals religieux et des cérémonies funèbres, où les musiciens jouent des tambours à main appelés « congos ».

Jamaïque. Le Patrimoine « marron » de Moore Town, qui abrita l'une des rares communautés de l'île composée d'esclaves évadés, appelés « Marrons », dont les ancêtres avaient fui au début du 17^{ème} siècle et créé des communautés dans les montagnes Bleues et de Johncrow, dans la partie orientale de l'île.

Tonga. Les danses Lakalaka et les discours chantés, généralement considérés comme danses nationales de Tonga, réunissent l'ensemble de chaque communauté pour célébrer le couronnement du monarque, les cérémonies d'inauguration et autres événements majeurs.

Vanuatu. Dessins de sable, non seulement expression artistique séculaire mais véritable moyen de communication entre membres de quelque 80 groupes utilisant des langues différentes, habitant les îles centrales et septentrionales de cet archipel.

Protéger le patrimoine culturel matériel

Dans le champ du patrimoine culturel matériel, les efforts de l'UNESCO visent surtout à identifier, protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel considéré comme porteur d'une valeur extraordinaire et universelle pour l'humanité.

Adoptée en 1972, la convention compte aujourd'hui 167 États Parties. En cette fin septembre 2004 la Liste du patrimoine mondial, créée dans le cadre de cette convention comporte 788 sites, dont 611 culturels, 154 naturels et 23 mixtes, situés dans 134 pays. 21 d'entre eux appartiennent à dix petites nations insulaires : Cuba, Chypre, la Dominique, la République dominicaine, Haïti, Malte, St Kitts et Nevis, Sainte Lucie, les îles Salomon et les Seychelles. Parmi les lieux construits se trouvent la Vieille Havane et ses fortifications à Cuba, Paphos et les églises peintes de la région des Trodos à Chypre, la ville coloniale de Saint Dominique en République dominicaine, le parc d'histoire naturelle et la citadelle, Sans Souci et Ramiers à Haïti, la ville de Valetta

et les temples mégalithiques de Malte, et le parc national de la forêt de Brimstone Hill à Saint Kitts et Nevis.

Quant aux sites à la fois culturels et naturels, la liste du patrimoine mondial comporte relativement peu de sites chez les petites nations insulaires en développement ; plusieurs dispositions sont prises pour remédier à ce déséquilibre. En février 2004 une conférence s'est tenue à Sainte Lucie afin d'élaborer un plan d'action pour le patrimoine culturel des Caraïbes. La conférence était non seulement le point d'aboutissement d'une succession de réunions d'experts et de stages de formation sur le Patrimoine mondial, entreprises dans la région depuis 1995, mais elle marquait aussi la transition vers un Plan d'action plus ambitieux pour les Caraïbes dans les dix ans à venir. Pour la région du Pacifique, une version de la mallette pédagogique sur *Le Patrimoine mondial entre les mains des jeunes*, sera bientôt mise au point à l'intention des enseignants. Il vise à intégrer l'éducation relative au patrimoine culturel dans l'école. Depuis 1998 le nombre de petits États insulaires du Pacifique, Parties à la Convention, est passé de trois à 13 et plusieurs États se préparent à soumettre des propositions d'inscription à la Liste

du patrimoine ou à la « Liste indicative du patrimoine mondial ». On remarquera entre autres activités en cours chez les petites nations insulaires le classement par ordre d'importance de sites de la Route des esclaves.

Ces activités en cours dépendent du renforcement des capacités et de toutes sortes d'activités de formation dans les Caraïbes, le Pacifique et la région de l'océan Indien occidental. Les échanges interculturels sont, eux aussi, favorisés par la logistique et les accords de coopération de la Convention sur le patrimoine mondial. On peut citer en exemple un voyage d'étude effectué par les chefs de Pohnpei, des États fédérés de Micronésie, au parc national de Tongariro en Nouvelle Zélande, qui fut en 1993 le premier bien à figurer sur la Liste du patrimoine mondial selon les critères des paysages culturels.

Sur de nombreux sites du Patrimoine mondial, restaurer et consolider sont des éléments importants du programme d'action. À Haïti, par exemple, le Parc d'histoire naturelle, créé par décret présidentiel en 1978, comporte trois monuments datant de la proclamation de l'indépendance de Haïti, au début du 19^{ème} siècle : la Citadelle, le palais Sans souci et les bâtiments de Ramiers.



Promouvoir les entreprises culturelles

Ces dernières années ont été marquées par l'intérêt croissant qu'a suscité l'utilisation des biens culturels comme moyen d'élever le niveau de vie tout en préservant la diversité culturelle et en encourageant la créativité et l'esprit d'entreprise. Parmi les domaines qui se prêtent à l'établissement de telles entreprises comme facteurs de croissance économique et de développement national on trouve les objets d'artisanat, le stylisme, la musique, la publication imprimée et multimédia, la production de films et d'émissions télévisées ainsi que le tourisme autour du patrimoine.

L'action de l'UNESCO en ce domaine a reçu une nouvelle impulsion après le lancement, en janvier 2002, de l'Alliance globale pour la diversité culturelle. L'Alliance réunit 170 partenaires des secteurs public, privé et non gouvernemental, et sert de catalyseur pour stimuler les industries culturelles locales et protéger les droits de propriété intellectuelle. Deux de ses nombreux projets pilotes concernent la musique aux Caraïbes.

Il existe un autre domaine prometteur pour les entreprises culturelles des régions de petites îles, c'est celui qui encourage et soutient la mise en réseau des « travailleurs en col noir », modélistes, dessinateurs, photographes et autres créateurs, qui s'habillent souvent en noir, travaillent en indépendants et utilisent l'Internet comme support professionnel. Il s'agit dans ce cas d'unir les groupes de créateurs en une chaîne de production et de commercialisation dans des domaines comme ceux du film d'animation, qui exigent des apports fragmentaires de la part d'acteurs très nombreux.

Sur un plan plus large, l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'UNESCO élaborent actuellement le cadre d'une politique intégrée pour le secteur des industries de création, destiné à réduire la pauvreté, améliorer les régimes de droits d'auteur, faciliter la création d'emplois et l'expansion du commerce. Le rôle spécifique des trois organisations est précisé dans la Déclaration sur la promotion des cultures et des industries culturelles des ACP (groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), adoptée par la première conférence des ministres de la culture des ACP en juin 2003.

Les industries de création sont parmi celles qui se développent aujourd'hui le plus vite dans l'économie mondiale. Elles recouvrent l'enregistrement sonore, la production musicale et théâtrale, le cinéma, la publication de livres et de journaux, la photo et les autres arts visuels, la radio, la télévision et leur diffusion. Ces industries apportent une valeur ajoutée aux contenus culturels et des revenus aux particuliers et aux sociétés. Elles font appel à beaucoup de connaissances et de personnel, créent des emplois et des richesses, entretiennent la créativité – leur « matière première » – et poussent à innover en matière de procédés de production et de commercialisation.

Dans les années 90, les industries de création ont connu une progression foudroyante en termes d'emplois créés comme en termes de produit intérieur brut. On estime qu'ensemble, elles représentent plus de 7 % du PIB mondial et qu'elles sont appelées à progresser de 10 % par an en moyenne.

Il existe toutefois un fossé entre le Nord et le Sud, qui empêche la plupart des pays en développement de récolter les fruits de cette croissance. Comment les petits pays insulaires en développement pourraient-ils relever le défi, c'est une question qui exige une attention particulière et concertée pendant les opérations de révision de Barbade+10 et de son suivi.

« Ouvrir des perspectives aux musiciens cubains » le projet a été lancé au début de 2004 en collaboration avec l'Institut supérieur des arts (ISA), groupement bien expérimenté de musiciens et d'autres associations nationales cubaines. Il initie des musiciens aux principes de base du droit d'auteur et des droits voisins ainsi qu'aux types de contrats en vigueur dans le domaine musical au niveau national et international. En février 2004 un séminaire de présentation a permis aux étudiants de l'ISA d'acquérir des moyens et des connaissances pratiques pour défendre leurs droits et les aider dans leur carrière.

Au fil des années, même si les musiciens cubains ont acquis la réputation d'être très doués et d'être des professionnels bien formés, il leur manque souvent les connaissances et les outils nécessaires pour fonctionner dans un milieu commercial : il leur arrive d'accepter des engagements contraires aux intérêts de leur vie professionnelle. L'idée d'inclure dans le programme de l'ISA un module de formation aux principes élémentaires du droit d'auteur et des contrats répond au désir d'informer les musiciens en herbe quant aux réalités du milieu professionnel qui sera le leur. Ce projet, élaboré en grande partie par le bureau de l'UNESCO à La Havane, entend généraliser la transmission de ce type de savoir auprès des auteurs, compositeurs et interprètes dans les autres écoles de la région des Caraïbes et de l'Amérique latine.

Toujours aux Caraïbes, l'Alliance globale soutient actuellement l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'industrie musicale de la Jamaïque. Il s'agit de créer une industrie plus professionnalisée, dont le gouvernement comprendra mieux les besoins, ce qui servira non seulement les acteurs créatifs qui y participent, mais aussi l'ensemble de l'économie jamaïcaine.



Ressources en eau douce

En raison de leurs petites dimensions et de leurs particularités géologiques, topographiques et climatiques, l'approvisionnement en eau douce des petits États insulaires en développement est très problématique, tant au point de vue qualitatif que quantitatif. C'est surtout vrai des îles de faible élévation, constituées de corail, où les disponibilités en eaux souterraines sont limitées et ne sont protégées que par une mince couche de sol perméable. Même là où les pluies sont abondantes, l'accès à une eau salubre a été restreint par la faiblesse des systèmes de stockage et de distribution. De même, la gestion et l'évacuation des déchets soulèvent de graves difficultés pour les petits pays insulaires et constituent des sources de pollution, aussi bien à terre qu'en mer.

Pour résoudre les problèmes méthodologiques de la bonne gestion des eaux, l'UNESCO agit essentiellement par le canal du Programme hydrologique international et par celui du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP), qui fonctionne à l'échelle du système des Nations unies, ainsi que par le programme l'Homme et la biosphère (MAB).

Au plan régional, dans le Pacifique une série d'études a été menée sous l'égide du Groupe de travail du PHI pour le Pacifique, comportant des travaux sur les bassins versants et les communautés (îles Salomon, Vanuatu), la pollution des eaux souterraines (Tonga) et le recharge-

ment des nappes souterraines des atolls (Kiribati).

À Kiribati, les travaux de terrain étaient concentrés sur la recharge des poches d'eau douce souterraines à Bonriki, qui fait partie de l'île corallienne de Tarawa Sud, et sur l'évaluation du rechargement de l'eau en présence de cocotiers, ainsi que sur les effets de salinisation dus au pompage excessif des eaux souterraines. À Tarawa Sud les travaux ont mis en lumière deux problèmes très répandus de gestion de l'eau douce dans les petites îles : la sécheresse (fréquente chez les petites nations habitant des îles coralliennes dans tout l'océan Indien et le Pacifique) et les conflits provoqués par l'utilisation et la gestion des eaux souterraines.

Le fait que les travaux sur les ressources en eau aient été réalisés dans le contexte socioculturel local a suscité un grand intérêt dans la communauté, qui s'est associée à la surveillance de la pollution des eaux souterraines dans l'île de Lifuka de Tonga et à l'emploi des représentations théâtrales pour communiquer avec les populations locales sur les questions de qualité de l'eau, à Vanuatu.

Des suggestions de travaux à entreprendre ont été formulées à Fidji en octobre 2003, à la réunion régionale du PHI-SOPAC (Commission des géosciences appliquées, Pacifique Sud). Un partenariat conclu entre plusieurs organismes prévoit un programme de formation hydrologique à long terme pour des techniciens et des scientifiques.

Ressources en eau et petites îles

Dans le cadre du PHI un guide pratique rédigé il y a déjà un certain temps (1991) par toute une équipe s'adressait aux techniciens, hydrologues, ingénieurs et administrateurs pour les aider à découvrir, évaluer, mettre en valeur, gérer et protéger les ressources en eau sur les petites îles. Y figuraient des études de cas donnant des informations sur Anguilla, Antigua et Barbuda, les Bermudes, l'atoll de Majuro dans les îles Marshall, Maurice et les Seychelles. Les ressources en eau des petites îles tropicales ont également fait l'objet de l'une des collections de rapports non techniques, illustrés, du PHI sur les questions d'eau dans les zones tropicales humides et autres régions chaudes et humides.

Cette dernière décennie, les travaux du PHI sur les ressources en eau des petites îles comportaient, entre autres, des études sur des domaines techniques particuliers, et la participation à des opérations de terrain telles que la formation, sous diverses formes. Les questions techniques portaient, par exemple, sur la contamination des eaux souterraines par les égouts et les systèmes d'assainissement dans les îles tropicales.

Quant au niveau interrégional, les ressources en eau douce des petites îles seront traitées dans le deuxième Rapport sur la mise en valeur de l'eau dans le monde, qui sera publié en 2006.

Gérer les déchets

Les petites îles sont souvent confrontées au problème de la gestion des déchets, qui prend de plus en plus d'importance. Certains aspects de ce problème, tels que perçus par la population locale, ont été évoqués sur le Forum virtuel mondial La Voix des petites îles (voir p. 8).

© Gillian Cumbers



Un correspondant de San Andrés, aux Caraïbes, avait été le premier à décrire, dans une communication, les problèmes d'évacuation des déchets dans un archipel, en se demandant quelle était la situation dans d'autres îles. La question a suscité de nombreuses réactions stimulantes, qui citaient les mesures prises, au plan local, aux îles Cook et à Palau, dans le Pacifique, à l'île de Chumbe et à Maurice dans l'océan Indien, ainsi qu'aux Bahamas, Cuba et Sainte Lucie, aux Caraïbes.

L'une des réponses suggérait d'encourager les insulaires à considérer les déchets comme une ressource et non comme un simple problème, et de tout faire pour éviter de produire des déchets. Pour inciter au recyclage, on peut citer une solution économique, actuellement à l'étude à Kiribati. C'est un système de consigne pour les conteneurs de boissons. Des bouteilles et des boîtes d'aluminium toutes estampillées paient une taxe fixée à 5 centimes pour la consigne, prélevée à l'importation et transmise jusqu'au consommateur par la filière commerciale. Lorsqu'il rapporte le conteneur vide, il récupère 4 centimes par unité, le dernier centime étant affecté aux frais de manipulation. Cet élément facile à recycler est donc ainsi retiré du flot de déchets grâce un simple instrument économique.

Faire face aux risques et cataclysmes naturels

De nombreux petits pays insulaires en développement sont extrêmement vulnérables aux divers types de risques naturels et de catastrophes : éruptions volcaniques, tremblements de terre, tsunamis, glissements de terrain, inondations, ouragans et cyclones. Au point que plus de la moitié des 25 pays les plus exposés aux catastrophes sont des PEID.

L'UNESCO travaille à reconnaître les zones sujettes aux risques naturels, à affiner les méthodes d'évaluation des risques et à encourager la préparation à la survenue des catastrophes. Dans le Pacifique, ses efforts ont aidé les communautés à réduire et atténuer par elles-mêmes les effets des risques et des catastrophes naturelles à Tonga, Vanuatu et ailleurs, en collaboration avec l'Université Massey de Nouvelle-Zélande et d'autres partenaires. Pendant de longues années la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO a parrainé le Groupe international de coordination du Système d'alerte aux tsunamis du Pacifique (et ses activités de diffusion de bulletins de veille, d'alerte et de conseils sur les tsunamis) ainsi que le Centre d'information sur les tsunamis, qui collecte et conserve les données sur les épisodes générateurs de tsunamis.

Depuis une quinzaine d'années, dans le cadre d'un projet aux Caraïbes sur la stabilité des côtes et des plages des Petites Antilles, les questionnaires des côtes, les autorités nationales et certaines ONG surveillent les plages et le trait de côte afin de mettre au point des pratiques éclairées pour leur mise en valeur et afin de faire face aux effets des ouragans et des ondes de tempête sur la bande côtière. Ces recherches sont désormais étendues à d'autres régions insulaires. Toujours dans les Caraïbes, plusieurs activités ont été entreprises sur les dimensions éducatives et de communication de l'atténuation des catastrophes telles que le manuel de préparation à ces éventualités, qui s'adresse aux écoles, dans le cadre d'une initiative menée en association avec l'Agence caribéenne de réaction aux urgences en cas de catastrophe.

Se préparer au pire

Beaucoup de petits pays insulaires se posent une question qui se situe à la charnière de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication : comment introduire dans la chaîne et la trame du tissu éducatif d'un pays le savoir et l'interprétation scientifiques, le contenu local et l'emploi des langues locales ?

Une réponse exemplaire à ce défi typique nous est donnée par le programme scolaire de sensibilisation au volcanisme de l'île de Niuafo'ou du Royaume de Tonga, entrepris dans le cadre de l'action de l'UNESCO pour la préparation aux catastrophes naturelles et leur prévention. Niuafo'ou est l'île d'un volcan toujours actif, dont les éruptions répétées (1867, 1886, 1912, 1929, 1935-36, 1943, 1946, 1985) ont provoqué la destruction de

beaucoup de plantations et de villages. À la suite de l'éruption de 1946, Niuafo'ou a été évacuée et le gouvernement a finalement autorisé en 1958 le retour des insulaires.

Informar les jeunes de leur héritage volcanique et les préparer à l'éventualité de nouveaux risques, cela a donné lieu à un projet parrainé par le bureau de l'UNESCO pour les États du Pacifique, à Apia. Une collection de matériel pédagogique novateur a été conçue et testée, comprenant notamment une brochure de référence pour l'enseignant ou l'étudiant et quatre affiches grand format. Ce matériel donne des informations sur les volcans en général et sur Niuafo'ou en particulier et suggère des activités cognitives et pratiques telles qu'un jeu d'évacuation, la cartographie de la communauté et les stratégies de réaction en cas d'éruptions futures.

Niuafo'ou 'etau mo'ungaafi

Ko Niuafo'ou ko e motu fa'u 'e he mo'ungaafi, na'e fo'u ia 'i he ta'u 'e laumiliona kuo hili'. Na'e toutou mapuna ia 'o fo'u ai 'a e motu ko eni'.

Ko e motu fo'u 'e he mo'ungaafi 'i he fukahí tahi 'oku mo'ui 'a hono kekeleke pe a ma'ui'ui foki ai 'a e 'akau mo e mohuku'.

A volcano erupts under the water on the sea-bed.

Many eruptions happen, lava cools the vent and forms a lava shield.

With many eruptions the volcano grows until it rises above the sea.

8

Observer le Système de la Terre

Au cours de la dernière décennie, la coopération internationale a progressé sur les plans politique et scientifique, pour tenter d'observer et de comprendre comment évoluent les systèmes qui entretiennent la vie sur la planète, comme le rappellent ces brèves indications, avec leurs sigles :

- **GEOS** (Système des systèmes d'observation de la Terre) approuvé par le deuxième Sommet d'observation de la Terre (Tokyo, avril 2004), initiative prise au niveau gouvernemental pour mettre en place une observation complète, coordonnée et durable de la Terre d'ici à 2015, prenant appui sur les systèmes internationaux et nationaux déjà en place ou prévus.
- **IGOS** (Stratégie d'observation mondiale intégrée), partenariat de 14 membres, qui couvre les systèmes d'observation mondiaux de l'atmosphère et du climat, la météorologie, les écosystèmes terrestres et océaniques – partenariat présidé par l'UNESCO en 2002-2003.
- **GOOS** (Système mondial d'observation de l'océan), élément d'IGOS, effort international en coopération, dirigé par la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO, avec l'OMM (Organisation mondiale de météorologie), le PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement) et le CIUS (Conseil international pour la science).
- **GLOSS** (Système mondial d'observation du niveau de la mer), élément majeur des modules Climat et Côtes du GOOS, destiné à mettre en place des réseaux mondiaux et régionaux de qualité pour mesurer le niveau de la mer, en vue d'applications aux recherches sur le climat, l'océanographie et les côtes.

Mesurer l'élévation du niveau de la mer

Depuis 1933 le Service permanent du niveau moyen de la mer (PMSLM) est chargé de recueillir, publier, analyser et interpréter les données du niveau de la mer à partir du réseau mondial de marégraphes. Comme l'indique un échantillon de stations disposant de longues séries annuelles du niveau moyen de la mer, il existe une tendance générale, mais

Réagir aux changements du niveau de la mer

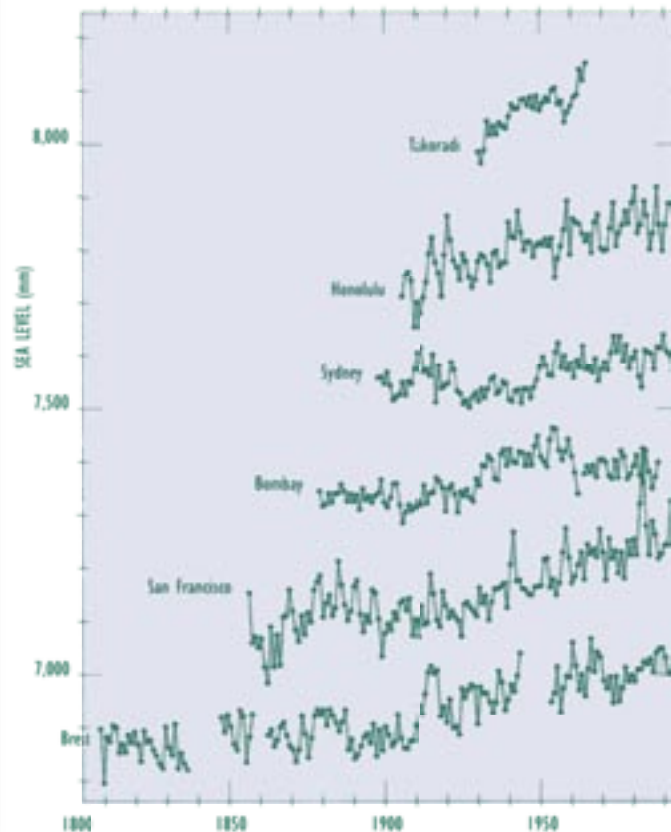


À la fin des années 80, des preuves de plus en plus sûres d'une élévation du niveau de la mer ont déclenché l'intérêt mondial pour les effets du changement climatique et la vulnérabilité particulière de bon nombre de petits États insulaires à ce changement. Les Maldives ont pris l'initiative de créer l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), qui a adopté en 1989 la Déclaration de Malé proclamant que « l'élévation du niveau de la mer menace la survie même de certains petits États insulaires » et demandant instamment à la communauté internationale de prendre des mesures immédiates et efficaces pour réduire l'effet de serre.

Quinze ans plus tard, les effets délétères du changement climatique et de l'élévation

du niveau de la mer menacent toujours le développement durable, les conditions d'existence et l'existence même de maintes petites nations insulaires. Devant les conséquences prévisibles de divers scénarios, beaucoup d'entre elles ont préparé des plans pour protéger leurs lignes de côtes, en construisant des digues, par exemple. Vu la densité de la population de leur île principale, Malé, les Maldives ont construit une île artificielle pour y abriter une partie de leurs citoyens. Et dans le Pacifique, certaines îles comme Tuvalu et Kiribati ont envisagé de déplacer leurs populations en Australie, en Nouvelle Zélande et ailleurs, dans le demi-siècle prochain.

Pendant ce temps, la communauté scientifique internationale s'est efforcée d'affiner ses méthodes et ses procédures pour surveiller et interpréter sur le long terme les changements de l'environnement mondial, comme prélude à des décisions politiques et à une action préventive.



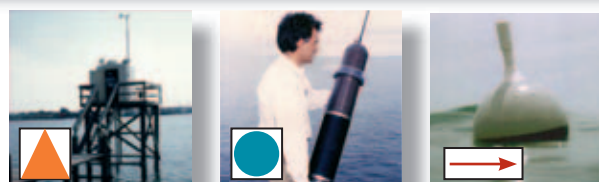
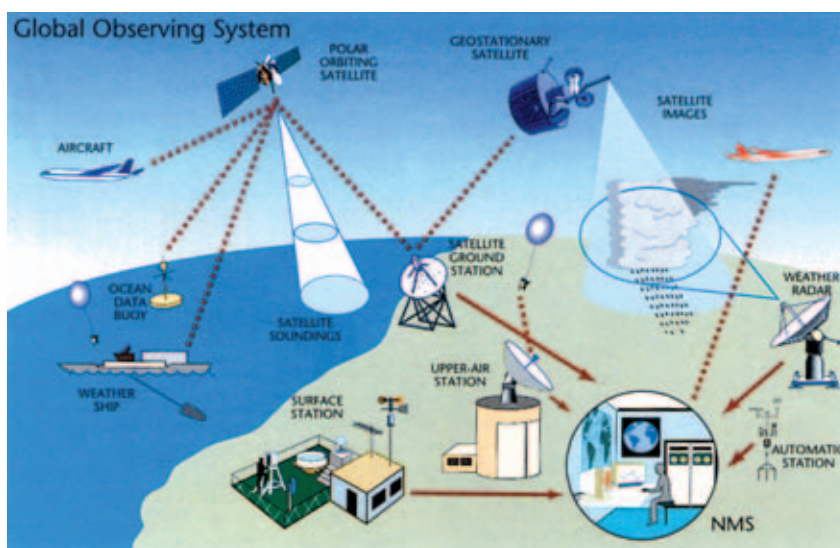
Tiré d'un article sur « Le changement climatique : faire face au défi » du Président actuel de la COI, David Pugh, dans le bulletin trimestriel de l'UNESCO *Nature et ressources*. Tous les tracés de l'enregistrement ont été exagérés dans le sens vertical par souci de clarté.

absolument pas universelle, à l'élévation, sujette cependant à une considérable variabilité entre les années (et entre les saisons). D'après les estimations du Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC), le niveau de la mer serait monté au cours du 20^{ème} siècle, à l'échelle du globe, d'environ 10 à 20 cm, soit au rythme de 1 à 2 mm/an.

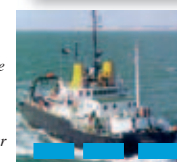
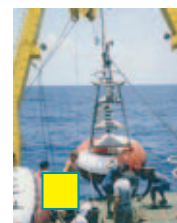
Dans sa troisième évaluation (2001), les projections du GIEC pour le niveau mon-

dial de la mer donnent une fourchette de 9 à 88 cm au cours du siècle actuel (soit entre 0,9 et 8,8 mm/an). De nombreuses îles ne disposent pas de séries de données d'une durée comparable à celles des côtes des continents. Il faut au moins 20 années de données pour déceler, même grossièrement, un changement à long terme, or peu de stations insulaires possèdent déjà des données de cette durée.

Le système mondial d'observation de l'océan se compose d'un réseau mondial de navires, de bouées (fixes et dérivantes) de sondes immergées sous la surface, de marégraphes et de satellites qui collectent des données en temps réel sur l'état physique des océans mondiaux ainsi que sur leurs profils biogéochimiques. Il comprend trois sous-systèmes : de mesure ; de gestion des données et des informations ; de participation à la production et à la diffusion de divers types de produits, comme les mesures et les prévisions de changement du niveau de la mer, de la position et de la force des courants, de la hauteur des vagues et des prévisions de vagues d'une hauteur inhabituelle, de la glace de mer et de son étendue, de la pluviosité et de ses prévisions (sécheresse et inondation), des cartes et des prévisions d'efflorescences d'algues nuisibles, d'évaluation de la vulnérabilité des stocks de poissons et des poissons d'élevage, des prévisions du temps probable ou des maladies ayant un rapport avec le temps qu'il fait.



Le Système mondial d'observation de l'océan pour le climat



Réseau de marégraphes		installé à 58 %		
Déploiement de balises de mesure Argo, de 3° en 3°		terminé à 35 %		
Déploiement de bouées dérivantes de surface, de 5° en 5°		terminé à 45 %		
Bouées amarrées		Existantes		Prévues
Station océanique de référence		Existantes		Prévues
XBT* de haute précision et ligne de flux		Existantes		Prévues
Ligne d'XBT fréquemment répétée		Existantes		Prévues
Inventaire du carbone et lignes de l'océan profond		Inventaire mondial	@ 10 ans	

* Bathythermographe jetable (instrument de mesure de la température en fonction de la hauteur de la colonne d'eau)

Source du graphique : offert par le Bureau des programmes mondiaux de la NOAA. Voir <http://oco.noaa.gov/> sous « observing system » - > « system design » - 20 octobre 2004

À partir de l'espace : Température de surface de la mer, hauteur de la surface de l'eau, gradient du vent de surface, glace de mer et couleur de l'océan

Étudier et gérer au mieux les ressources côtières

Chez les petites nations insulaires, les zones côtières occupent une place très importante par rapport aux masses terrestres. Ce sont essentiellement des entités littorales. Leur environnement côtier est donc investi d'une valeur particulière, au plan socioéconomique comme au plan culturel. La compétition qui se joue pour l'utilisation de l'espace côtier et de ses ressources y entretient des foyers de conflits récurrents, encore accentués par la forte densité d'une population en constante augmentation sur le littoral, ainsi que par l'essor de secteurs économiques tels que le tourisme.

Par contraste avec l'exiguïté de leur masse terrestre et de leur population, les petites nations insulaires possèdent souvent de grandes zones économiques exclusives qui ont considérablement agrandi les domaines de pêche et les autres biens des petits États insulaires en développement. Les bénéfices potentiels en sont immenses. Mais le sont aussi les obstacles et les difficultés auxquels sont exposés ces pays lorsqu'ils tentent de se saisir de ces avantages potentiels et en tirer le meilleur profit.

Dans le milieu terrestre comme dans le milieu marin, la difficulté de planifier et de mettre en œuvre des méthodes efficaces de gestion des ressources se traduit parfois par la surexploitation de certaines ressources, la pollution et la dégradation des écosystèmes terrestres et aquatiques, ainsi que par des conflits aigus à propos d'utilisations concurrentielles des ressources.

Au sein de l'UNESCO, la COI est le principal centre de réflexion sur la science des processus océaniques et du proche océan. En

organisant et en coordonnant des programmes et des projets scientifiques, elle aide les États membres à renforcer leurs capacités et à élaborer et mettre en œuvre des politiques visant les zones océaniques et marines côtières. Ces activités comportant notamment un programme d'océanologie, composé de trois grands éléments interactifs : l'océan et le climat, la science pour les écosystèmes et la protection de l'environnement marin, et enfin les sciences de la mer pour la gestion intégrée de la zone côtière. Parmi les sujets traités se trouvent notamment la séquestration du carbone dans l'océan, les indicateurs benthiques, la décoloration du corail et l'observation des récifs, la biochimie terre-océan-atmosphère, les efflorescences d'algues nuisibles, les populations de poissons pélagiques. D'autres initiatives concernent la recherche d'indicateurs comme instruments de gestion intégrée de la zone côtière, la participation au Réseau (pluri-institutionnel) mondial de surveillance continue des récifs coralliens et le co-parrainage du Forum mondial sur les océans, les côtes et les

îles, qui a été établi pour assurer le suivi des engagements pris au Sommet mondial sur le développement durable en 2002.

Toujours au sein de la COI, le Programme international d'échange de données et d'information facilite et favorise le libre échange des données et des informations océaniques parmi ses États membres et aide également les pays à renforcer leurs capacités à gérer et à exploiter les données disponibles. Améliorer les capacités par des partenariats avec la communauté mondiale est non seulement pour la COI un thème transversal mais aussi le cœur du programme de Formation, éducation et assistance mutuelle (TEMA), qui s'efforce de développer localement les connaissances et les techniques, à tous les niveaux, en matière d'océanographie et de gestion des ressources. Parmi ses grandes réussites se trouvent les programmes « Formation par la recherche » – qui se déroule en mer, à bord de navires de recherche – et les actions de formation par « des travaux pratiques à distance » sur les efflorescences d'algues nuisibles.



Plongeurs appliquant la technique de délimitation de parcelles, technique classique pour évaluer l'état des récifs coralliens.

© Jos Hill

Conditions d'existence viables et ressources dans les récifs coralliens

S'il est généralement admis que les récifs coralliens ont besoin d'être protégés, on commence cependant à peine à comprendre la complexité des relations qui unissent les populations locales aux récifs, dont ils sont souvent largement tributaires, ainsi que l'importance des récifs pour réduire la pauvreté. Si bien que malgré le souci de protéger les récifs coralliens, les efforts bien intentionnés pour y engager la population ont échoué.

On admet volontiers désormais que la protection des récifs coralliens ne saurait atteindre son objectif si l'on n'accorde pas davantage d'attention aux questions de pauvreté et aux conditions d'existence des communautés pauvres dont la vie dépend de ces récifs. La

perception de ces relations est devenue manifeste lorsque l'on a compris que la gestion des récifs coralliens a peu de chances de réussir si elle ne prend pas en compte les besoins et les aspirations de la population dont la survie en dépend. Des mesures de gestion qui ignorent ce type de relations risquent d'être soit contournées, soit de conduire les pauvres vers une misère plus grande.

Telles sont les conclusions d'un projet sur l'évaluation des conditions d'existence dans les récifs, qui a examiné les relations complexes entre les communautés côtières et les récifs coralliens, notamment sur l'importance des récifs pour les populations pauvres, financé par le Département du développement international du Royaume-Uni. Ses résultats et ses recommandations sont consignés dans un rapport en deux volumes publié par la COI en fin 2003. Le rapport, qui présente un tableau

général des bienfaits apportés par les récifs aux communautés côtières est illustré de quatre études de cas et l'expérience acquise sur divers sites récifaux de la région de l'océan Indien.

La COI se trouve également au cœur des travaux du Réseau mondial de surveillance continue des récifs coralliens (GCRMN), consacré à renforcer les capacités des utilisateurs et autres parties concernées, à recueillir et exploiter les données écologiques et socioéconomiques sur l'état et l'évolution des récifs coralliens, à sensibiliser les populations et à soutenir les interventions des administrateurs pour renverser la tendance au dépérissement des récifs coralliens. Le réseau produit, entre autres résultats, une évaluation biennale intitulée *Status of the Coral Reefs of the World* ainsi que des manuels pour l'observation écologique et socioéconomique des récifs.

Remédier à l'érosion des plages

Les modifications du trait de côte, dus à des processus naturels et à l'intervention humaine, inquiètent beaucoup les responsables du littoral dans les petites îles du monde entier, et même les citoyens ordinaires qui s'intéressent de près ou de loin aux plages et aux propriétés du bord de mer. Aux Caraïbes, l'une des activités de recherche en coopération porte, depuis le milieu des années 80, sur la stabilité des côtes et des plages. Ces activités ont permis d'élaborer des méthodes de mesure des modifications du trait de côte et de rédiger des directives pratiques de réponses possibles à la disparition ou à la dégradation des plages.

Les travaux ont produit notamment une collection de 10 brochures illustrées sur ces questions dans les îles Caraïbes. Elles sont le fruit du dévouement d'agents des services nationaux, d'organisations non gouvernementales, d'enseignants, d'élèves et d'autres particuliers. Ensemble ils ont scrupuleusement mesuré pendant plusieurs

années les changements survenus sur leurs plages en conjuguant la recherche et l'observation scientifiques avec toutes sortes d'activités éducatives et environnementales. Chaque brochure présente des informations d'ordre général et d'intérêt spécifique pour chaque île, sur des sujets tels que les forces naturelles et humaines qui s'exercent sur les zones de plage, les initiatives nationales d'observation et de gestion des changements, des recommandations de pratiques éclairées pour maintenir les plages en bon état. Outre la brochure sur Antigua et Barbuda (couverture et dos de couverture reproduits ci-dessous), des brochures individuelles sont consacrées à Anguilla, la Dominique, Grenade, Montserrat, Nevis, Saint Kitts, Sainte Lucie, Saint Vincent et les Grenadines, et les îles Turks et Caïcos.

Plus récemment, ce travail de surveillance continue et de mesure des plages a été étendu à des petites îles d'autres régions, comme les îles Cook, Palau et les Seychelles.

La coopération intersectorielle et la plate-forme CSI

L'initiative sur l'Environnement et le développement dans les régions côtières et les petites îles (CSI), née en 1995-96, a pour principal objectif de catalyser la volonté d'agir en commun des cinq secteurs du programme, au Siège et dans les bureaux hors siège des différentes parties du monde. Conçue comme une plate-forme, elle sert de terrain d'essai pour explorer les possibilités, surmonter les obstacles et exposer des solutions. Ses trois principaux domaines d'action sont : les projets de terrain étudiant les facettes complémentaires d'un même problème mis en commun ; les chaires de l'UNESCO et le dispositif de jumelage d'universités qui mettent en commun une expertise transdisciplinaire ; et les forums virtuels multilingues sur Internet (voir p. 7 et 8).

Opération de mesure sur une plage à Woodford Hill, sur la côte nord-est de la Dominique.



© Gillian Cambers

Wise practices for coping with BEACH EROSION



Barbuda

Antigua



Fisheries Division, Antigua and Barbuda
Development Control Authority, Antigua and Barbuda
University of Puerto Rico, Sea Grant College Program
Caribbean Development Bank
UNESCO Environment and Development in Coastal Regions and in Small Islands

WISE PRACTICES CHECKLIST

- ✓ Plan for existing and future coastline change by positioning all new development (large and small) a 'safe' distance landward of the vegetation line (see the Development Control Authority for information on 'safe' distances).
- ✓ Ensure the physical planning process is fair, equitable and transparent.
- ✓ Review and carefully consider ALL options when planning ways to slow down the rate of coastline change, these should include planning, ecological and engineering measures.
- ✓ Continue to monitor the rate of coastline change and share the findings with all other stakeholders.
- ✓ Coordinate an integrated approach to beach management, by ensuring that individuals, groups and agencies work together.
- ✓ Promote the concept of coastal stewardship and civic pride.
- ✓ Respect the rights of all beach users.
- ✓ Provide for public access to all beaches, and where appropriate provide facilities for beach users (e.g. parking, safety measures, sanitary facilities).
- ✓ Stop the mining of sand from beaches and dunes, ensure that inland mining sites are restored after use, and investigate alternative building practices.
- ✓ Conserve and restore vegetative cover, both adjacent to the beach in order to stabilise the sand, and further inland to reduce sediment reaching the reefs and sea grass beds.

For more information on shoreline change in ANTIGUA AND BARBUDA consult:

Fisheries Division
Perry Bay, St Johns
Antigua and Barbuda
T: +1 268 462 1372, F: +1 268 462 1372
E: fisheries@candw.ag

Development Control Authority
Cross Street, St Johns
Antigua and Barbuda
T: +1 268 462 6427, F: +1 268 462 6427
E: authority@candw.ag

For more information on shoreline change in the CARIBBEAN consult:

Coping with Beach Erosion
by Gillian Cambers
UNESCO Publishing, 1998
ISBN 93-3-103561-4

This booklet is a result of co-operation between UNESCO, the Caribbean Development Bank and Antigua and Barbuda's Governmental agencies

To view this booklet on-line, please see:
www.unesco.org/csi/act/cosalc/brochant.htm

Illustrations: Barbara Navi - Photographs: Gillian Cambers - Design: Eric Loddé

Entretenir la biodiversité des îles

L'intérêt que l'UNESCO porte à la diversité biologique remonte aux premiers jours de l'Organisation et à son premier Directeur général, le biologiste Julian Huxley. De cette époque date l'entente avec le gouvernement français et la Ligue suisse pour la nature pour fonder, en 1948, l'UICN, l'Union mondiale pour la nature.

Quant à la biodiversité des îles, l'action constante de l'UNESCO trouve son origine dans deux initiatives internationales complémentaires pour la protection de la diversité biologique.

La Convention pour la protection du Patrimoine naturel et culturel mondial est un instrument juridique contraignant qui encadre la coopération internationale au point de vue juridique, financier et administratif afin de protéger ce patrimoine. Il vise notamment les sites de valeur remarquable et universelle. La Liste du patrimoine mondial comprend des sites distingués spécifiquement pour leurs processus biologiques et l'intérêt de leur biodiversité : c'est le cas de deux sites à Cuba, du parc national « Morne trois pitons » (Dominique), du parc national des Galapagos et de sa Réserve marine (Équateur), de la Zone d'aménagement des Pitons (Sainte Lucie), de l'atoll Aldabra et de la vallée de Mai (Seychelles) ou encore d'East Rennell (îles Salomon).

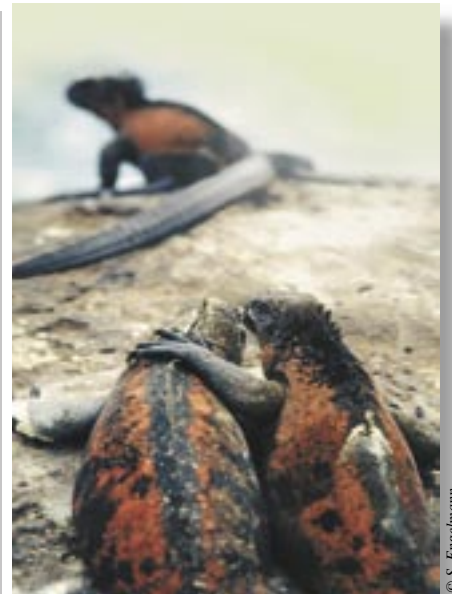


La Zone d'aménagement des pitons, à Sainte Lucie, fait partie des nouveaux sites naturels inscrits sur la Liste par le Comité du patrimoine mondial à sa 28ème session, tenue à Suzhou (Chine) en juillet 2004. Ce site de 2 909 ha proche de la ville de Soufrière, couvre les Pitons, deux pics volcaniques qui se dressent ensemble dans la mer (770 m et 743 m de haut), reliés entre eux par la chaîne du Mitan des pitons. Ce complexe volcanique comporte un champ géothermique avec ses fumeroles sulfureuses et des sources chaudes. Les récifs coralliens couvrent près de 60 % de l'aire marine du site.

Le Réseau mondial des réserves naturelles, élément du programme l'Homme et la biosphère (MAB) regroupe actuellement 459 sites de 97 pays et territoires, dont Cuba, la République dominicaine, Maurice et les îles Vierges des Etats-Unis. Dans l'idéal, les réserves de biosphère sont des lieux d'excellence où l'on explore et l'on met en application des méthodes de développement durable dans un esprit de recherche, d'observation, de formation et d'éducation, qui implique l'engagement de la population locale comme moteur de la protection de la nature.

Outre ces deux initiatives et instruments de protection in situ de la diversité biologique, d'autres activités sont engagées, notamment des études des ressources vivantes de la mer par la COI (comme les récifs coralliens, la faune benthique, les algues marines nuisibles), des recherches sur les dimensions éducatives et éthiques de la biodiversité, ou les questions qui se situent à l'interface de la diversité biologique et de la diversité culturelle.

La protection de la biodiversité dans les petites îles a également été traitée dans de nombreuses activités de la Plate-forme pour les régions côtières et les petites îles (CSI). Ce sont par exemple des communications du forum de discussion sur les pratiques éclairées pour la gestion des zones côtières, et des expériences de terrain effectuées, par exemple, à Portland Bight en Jamaïque, aux îles Trobriand de Papouasie Nouvelle-Guinée, à Saanapu-Sataoa des Samoa, à l'île Cousin aux Seychelles, à l'île Chumbe de Tanzanie et aux îles Surin de la mer d'Andaman, de Thaïlande.



© S. Engelmann

Les îles Galapagos appartenant à l'Équateur occupent un rang emblématique dans la biodiversité de l'île pour le rôle déterminant qu'elles ont joué dans la théorie de Charles Darwin sur la sélection naturelle. L'archipel, qui a été classé en 1984 Réserve de biosphère est aussi l'un des sites les plus célèbres de la liste du Patrimoine mondial. Un projet commun au Centre UNESCO du Patrimoine mondial et de la Fondation des Nations unies fait partie des initiatives récentes contre l'invasion d'espèces allogènes dans l'archipel. Pour ce qui est des espèces endémiques, les îles Galapagos abritent la seule espèce d'iguane marin au monde, l'*Amblyrhynchus cristatus*, sur cette photo.

Protection de la biodiversité : activités en cours et prévues

- Poursuivre le programme marin du Patrimoine mondial comprenant des projets pilotes sur des Zones marines protégées (ZMP) et des petites îles : îles et atolls du Pacifique central, environnement marin de îles du Pacifique tropical oriental et Groupe des îles méridionales des Caraïbes. Renforcer les capacités en matière de protection du patrimoine (par exemple dans la région de l'océan Indien occidental) et cartographier les points chauds de la biodiversité (comme dans le Pacifique) afin de détecter des éléments potentiels du Patrimoine mondial.
- Promouvoir l'utilisation des réserves de biosphère pour y faire connaître les méthodes du développement durable et de protection de la biodiversité dans le cadre des petites îles et établir des « aires centrales » de zones protégées dans des écosystèmes marins et terres-

tres. Apporter un soutien à des réserves potentielles de biosphère dans des petits pays insulaires ainsi qu'à des zones de protection gérées par la communauté (grâce au projet ASPACO : Coopération Asie-Pacifique en vue d'exploiter de façon durable les ressources renouvelables des réserves de biosphère et autres zones gérées de façon analogue) et enfin assurer le suivi des réunions régionales de planification du MAB (la Dominique, décembre 2003).

- Participer à des projets de terrain sur l'éradication des espèces envahissantes et l'efficacité de la gestion des zones protégées dans les petites îles (comme les travaux assistés par le Patrimoine mondial dans l'atoll Aldabra, aux Seychelles).
- Renforcer les activités de collaboration sur la biodiversité des îles, au titre de la Convention sur la diversité biologique et toutes les autres conventions, accords et organisations internationaux.

Énergies renouvelables

Mettre au point des systèmes d'énergie alternative est une nécessité vitale pour beaucoup de petites îles. Les travaux entrepris de longue date par l'UNESCO sur l'exploitation des sources d'énergie propre ont reçu un coup d'accélérateur, dans les années 1990, après le Sommet solaire mondial (1993-1995), puis grâce à la contribution de l'Organisation au Programme solaire mondial des Nations unies (1996-2005). Parmi les activités de renforcement des capacités se trouvent le Programme mondial d'éducation et de formation en matière d'énergies renouvelables (GREET), ainsi qu'une collection de matériels d'étude sur les énergies nouvelles et renouvelables.

Menée par l'UNESCO et le PNUD, une initiative en cours apporte son soutien à toute une gamme de projets régionaux et nationaux sur les énergies renouvelables dans le Pacifique, comme une politique énergétique nationale et un plan d'action stratégique pour Tokelau, des options pour une production ininterrompue d'énergie pour l'île d'Apolima (aux Samoa), un renforcement de l'usage des énergies renouvelables aux îles Cook et la formation aux systèmes photovoltaïques domestiques.

Des maquettes didactiques viennent d'être diffusées portant, par exemple, sur les systèmes photovoltaïques solaires et l'énergie géothermique. Une vidéo et son livret d'accompagnement (*Rays of Hope*) expose l'importance des énergies renouvelables



© Madanjeet Singh

À Chypre, des chauffe-eau solaires ont été installés sur le toit de nombreuses maisons. D'après *Renewable Energy of the Sun* (UNESCO Publishing, 1996).

INSULA et l'énergie dans les îles

Parmi les ONG internationales proches collaboratrices de l'UNESCO, le Conseil scientifique international pour la mise en valeur des îles (INSULA) développe un programme substantiel sur les énergies renouvelables, notamment en Europe et en Atlantique de l'Est. Elle organise des conférences internationales et en diffuse les documents et autre matériel d'information, comme ceux du Sommet solaire des îles et son Agenda solaire pour les îles (Tenerife, mai 1999) ; de la conférence Europe-Caraïbes sur les énergies renouvelables (Sainte Lucie, mai 2002) avec le forum de discussion de son suivi ; de sa conférence internationale sur les systèmes d'énergies renouvelables destinés aux îles, au tourisme et au des-

salement de l'eau (Crète, mai 2003). Plusieurs numéros de l'*International Journal of Island Affairs* d'INSULA ont traité des énergies renouvelables, notamment de leur application aux politiques et aux stratégies de dessalement (janvier 2001) et aux biosciences et aux biotechnologies (février 2003).

INSULA a, par ailleurs, parrainé d'autres activités : elle a, par exemple, apporté son soutien technique à des projets de terrain. Actuellement elle aide El Hierro, aux Canaries, (nommée Réserve de biosphère en 2002) à assurer son autosuffisance en énergie. Ce programme se développe selon trois axes : économie d'énergie, production et transport d'énergie, avec le soutien de la Commission européenne et d'un consortium de partenaires coordonné par l'Instituto Tecnológico de Canarias.

dans le Pacifique, illustrée par des interviews et des réflexions enregistrées dans plusieurs pays.

- Kiribati : des panneaux solaires alimentent en électricité des dispensaires ruraux et des relais excentrés de radio-téléphone
- Fidji : une coopérative villageoise gère une petite unité hydroélectrique qui fournit de l'électricité à plus de 200 foyers d'un hameau situé bien à l'intérieur de l'île principale
- Samoa : un projet hydroélectrique de taille moyenne implanté à Afalilo a réussi à inverser les parts respectives de l'énergie hydraulique et du diesel qui alimente une centrale : 80 % de l'énergie provient désormais de l'énergie hydraulique et 20 % seulement du diesel

- Aux îles Cook, l'huile de noix de coco sert de combustible aux moteurs diesel : elle a été utilisée à Vanuatu pour alimenter les moteurs d'autobus, de taxis et d'autres véhicules ainsi qu'aux générateurs d'un projet d'hydroponique (cultures hors sol). Étant donné que presque tous les pays insulaires du Pacifique disposent de noix de coco en abondance, le fait que les moteurs diesel et les générateurs peuvent fonctionner à l'huile de noix de coco est le gage d'un avenir prometteur pour les énergies renouvelables dans la région.

L'UNESCO s'efforcera désormais d'apporter son soutien en matière d'énergies renouvelables à un programme de renforcement des capacités dans les Caraïbes.



© Peter Coles

Les PEID au SMSI

Il n'est pas surprenant que les technologies modernes d'information et de communication figurent en bonne place dans les débats qui se poursuivent après le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et ses deux réunions au sommet de Genève (décembre 2003) et Tunis (novembre 2005). Les principales préoccupations de l'UNESCO pendant le processus du SMSI (accès aux contenus, diversité culturelle, liberté d'expression, sociétés du savoir, investissements dans la science et la technologie, etc.) suscitent toutes un intérêt particulier chez les petites nations insulaires. L'UNESCO a, quant à elle, apporté son soutien aux pays et organisations insulaires, dans la région du Pacifique, par exemple, en revalorisant leur image pendant les travaux qui ont abouti au Sommet de Genève (y compris la conférence préparatoire Asie-Pacifique tenue à Tokyo en janvier 2003). Parmi les sources d'information, *Vers les sociétés du savoir* présente un Répertoire des activités de l'UNESCO ayant un rapport avec le SMSI (www.unesco.org/wsisdirectory).

Quant au sommet de Genève proprement dit, certains des petits États insulaires ont réussi à faire du SMSI une vitrine où exposer leurs spécificités culturelles, socioéconomiques et géographiques, qui attendent que les TIC leur apportent des solutions spécifiques. Pour l'UNESCO et pour d'autres partenaires dans les régions insulaires, le SMSI a fourni l'occasion de sensibiliser le public et de souligner la nécessité d'obtenir :

- des politiques et des stratégies nationales pour développer les TIC,
- l'accès à des contenus pertinents, en même temps qu'à la technologie et à l'infrastructure,
- la volonté et la conscience politiques d'inscrire dans le cyberspace la diversité culturelle et les contenus d'intérêt local, chose qui ne se produit jamais spontanément,
- la libre circulation de l'information, la liberté de s'exprimer et de s'informer comme conditions essentielles d'accès aux TIC,
- l'emploi des TIC pour la formation des maîtres dans les PEID.

À vrai dire, certains PEID ont fait des progrès remarquables dans l'application des TIC aux exigences du développement. Il n'en reste pas moins qu'un profond fossé sépare les pays les plus avancés des moins avancés. Il reste beaucoup à faire, notamment pour rendre abordable et accessible la possibilité de se connecter et d'obtenir des contenus locaux.

Communiquer et se connecter

S'informier et communiquer sont devenus des besoins importants pour la plupart des peuples et des nations de la planète, non seulement dans la mesure où ils favorisent le développement et la sécurité, mais aussi dans la mesure où ils participent à la construction d'une société plus équitable, bénéficiant de puissants liens de solidarité. Si notre époque est bien celle de la révolution des technologies de l'information et de ses réseaux, alors les systèmes de communication revêtent une importance particulière pour les sociétés insulaires, afin d'informer et d'instruire, catalyser et surveiller, produire des revenus et conforter l'indépendance. De fait, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), par leur capacité à ignorer les frontières sociales et géographiques, ont considérablement accru la possibilité, pour chacun d'accéder à l'information et de partager l'expérience et les pratiques de toute personne se trouvant dans quasiment n'importe quelle partie du monde.

Le potentiel des nouvelles technologies pour stimuler la croissance économique, faciliter l'acquisition d'une formation et partager le savoir est un atout inestimable pour ces petits pays insulaires, dont le développement est

entravé par la dispersion de la population, la pénurie des ressources et l'isolement. Qui plus est, pour l'un des problèmes fondamentaux de nombreux petits États insulaires (celui de la migration et de l'exode des compétences), ces technologies peuvent être très utiles en reliant les communautés de la diaspora transnationale à leurs pays d'origine, ce qui donne lieu à de nouveaux réseaux économiques efficaces, tant pour le pays d'accueil que pour le pays d'origine, et renforce le sentiment d'identité et d'appartenance à une plus grande communauté transnationale. Cependant, pour que les insulaires puissent utiliser judicieusement les nouvelles technologies il faut que les infrastructures de communication soient adaptées à leurs besoins et aspirations et aux objectifs qu'ils auront fixés eux-mêmes.

Au sein de l'UNESCO, le programme « L'Information pour tous » constitue une plate-forme ouverte aux discussions internationales sur la politique et les lignes directrices de l'action à entreprendre pour protéger l'information et garantir son accès universel ; le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) contribue à la mise en place des infrastructures de la communication et à la formation professionnelle dans ce domaine.



© Arnaldo Choy, UNESCO

Radio Toco est la première station de radio communautaire de Trinité et Tobago, et l'une des 12 qui bénéficient du soutien du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) visant à promouvoir les médias indépendants et le pluralisme démocratique aux Caraïbes. Radio Toco a été créée en 1997 dans le cadre du programme « Les femmes parlent aux femmes », en collaboration avec une ONG locale (le Réseau de l'agenda des citoyens de Trinité et Tobago) et la Fondation Toco. En prenant de l'importance elle s'est transformée en un véritable laboratoire pour mobiliser la communauté et la former à la radiodiffusion au service de la lutte contre la pauvreté et de l'encouragement

au développement humain durable.

Radio Toco a la réputation d'être une excellente station FM pour la diffusion des informations et les échanges entre les communautés rurales de la partie nord-est de la Trinité. Elle est devenue le fer de lance d'un puissant groupement d'organisations travaillant dans les Caraïbes au niveau du simple citoyen pour autonomiser les personnes par le biais des radios communautaires ; elle est le pivot autour duquel le développement durable se propage dans la communauté de Toco. En avril 2004, elle a reçu le prix PIDC-UNESCO pour la communication rurale, en hommage à ses multiples succès.

Faciliter la libre circulation de l'information, du savoir et des données

Promouvoir « la libre circulation des idées exprimées par le mot et l'image », cet impératif fait partie des responsabilités dont l'UNESCO est investie par son Acte constitutif, et cette charge est assumée dans les programmes de l'Organisation depuis les prémices de sa création, à la fin des années 1940. Les textes plus récents qui donnent forme aux politiques de communication et d'information sont la résolution de l'ECOSOC (2000) sur le rôle de la technologie de l'information dans le cadre d'une économie mondiale fondée sur le savoir, les Objectifs de développement du millénaire ainsi que les conclusions et les résultats du Sommet mondial sur la société de l'information.

Une tendance récente, et qui se poursuit est, depuis quelque temps, de soutenir la liberté d'expression et la liberté de la presse, en mettant l'accent sur les médias indépendants et pluralistes et sur le respect, dans le cyberspace, des principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Promouvoir et élargir le domaine public de l'information c'est offrir un réservoir inestimable, mais malheureusement encore peu exploité, de données, d'information, de savoir et de documentation provenant de recherches financées sur fonds publics ou versés au domaine public.

Dans le cadre du programme Mémoire du monde, des petits pays insulaires reçoivent depuis plusieurs années une assistance pour rassembler, conserver et diffuser les éléments de leur patrimoine national et régional. On peut citer en exemple, le projet de numérisation des collections audiovisuelles des organismes de radio des Caraïbes.

Quant aux activités futures, il est prévu d'aider à intégrer les informations concernant les PEID dans le portail de l'UNESCO qui vise, notamment, à montrer comment un domaine public d'une grande richesse de contenu peut devenir un atout pour l'avènement des sociétés du savoir. Ce portail donne des moyens de sensibiliser le public aux problèmes éthiques, juridiques et sociaux que soulève la société de l'information. Il comporte une chronique de nouvelles du jour, des articles « pleins feux » sur des questions touchant à la société de l'information et une base de données de « veille » composée d'articles en plusieurs langues.



Le projet d'échange d'émissions télévisées entre femmes du Pacifique a renforcé la position des femmes en tant que journalistes professionnelles. Grâce à ce projet, des productrices de télévision ont mis en lumière les problèmes sociaux tels que les femmes les perçoivent et établi des liens durables en échangeant des émissions entre éditeurs de médias dans les petits États insulaires du Pacifique. Le PIDC est souvent la seule entité qui soutienne le développement des médias dans ces États. Depuis le début des années 1980, quelque 3,8 millions de dollars des États-Unis ont mis à la disposition de plus de 80 projets chez 30 petites nations insulaires, chacun des projets ayant reçu entre 10 000 et 90 000 dollars.

L'archivage du matériel audiovisuel et le « Syndrome du vinaigre »

Dans la majorité des régions de petites îles, le climat chaud et humide affecte sérieusement le travail de conservation et de protection des archives audiovisuelles. Les efforts de l'UNESCO visent à préserver les supports d'enregistrement de films, de vidéo et de son, comme partie intégrante du patrimoine culturel, qui relève de la mission de l'Organisation, de même que ceux de l'information écrite, protégés depuis des années.

Les Caraïbes en offrent un exemple : le Réseau caribéen de l'information audiovisuelle (CAVIN) a été créé à la suite d'une conférence tenue à la Jamaïque en novembre 2003 comme initiative collective d'un groupe d'établissements nationaux, régionaux et internationaux, dont l'UNESCO fait partie. Récemment, un atelier de trois jours organisé par l'UNESCO et CAVIN à Bridgetown (la Barbade) en juillet 2004 a recherché la parade à ce que l'on appelle le « Syndrome du vinaigre », la détérioration par auto-catalyse de l'acétate de cellulose, qui libère de l'acide acétique, à l'odeur typique de vinaigre. À Bridgetown, les archivistes et autres spécialistes venus de 11 pays de la région ont passé en revue toutes les questions de conservation et de protection – fabrication, structure et décomposition du matériel audiovisuel, techniques de manipulation et de stockage recommandées, dispositions à prendre pour la santé et la sécurité du personnel.

L'atelier avait été précédé de la mission d'un expert auprès de la Caribbean Broadcasting Corporation, chargé de proposer des mesures pratiques de sauvetage du matériel endommagé et de recommander des mesures à moyen terme et à long terme pour préserver et protéger les archives audiovisuelles de la station.



Promouvoir l'expression du pluralisme et de la diversité culturelle

Les efforts pour encourager le pluralisme culturel et linguistique et la vitalité des diverses formes d'expression culturelle contribuent également à soutenir la production et la diffusion des productions des médias et de l'information (y compris audiovisuels) aux niveaux local, national et régional. On peut également citer la formation aux médias et l'encouragement donné à la diversité des contenus dans les réseaux d'information.

Aux Caraïbes, par exemple, un site web qui renseigne sur l'industrie du film et de la télévision reçoit une aide. Un programme de mise en réseau informatique, au service de professionnelles des médias cherche à sensibiliser le public aux problèmes auxquels elles se heurtent dans la région. Une initiative pour créer un journal sur Internet dans les petits États des Caraïbes orientales est destinée à combler les lacunes de la diffusion « de dernière minute » des nouvelles et des informations dans la région ; il concerne également la formation au journalisme en ligne, la gestion et la commercialisation des produits et des services du journalisme et des médias. Un projet régional approuvé par le Conseil du PIDC en 2003 fournit une formation aux journalistes déjà en fonction pour améliorer leurs compétences.

Dans le Pacifique, un projet aux îles Cook a fait progresser les capacités de production de la télévision, en fournissant l'équipement de base et en créant, dans les îles plus éloignées, des capacités de production. Parmi les activités régionales se trouve un programme d'échange entre productrices de télévision du Pacifique, ainsi que la conception de matériel didactique pour la formation aux médias.

Dans l'océan Indien on peut citer la mise en place de centres de production de médias dans les atolls des Maldives. Le projet comprend l'établissement de trois centres pilotes (à Gaafu Dhaalu, Gnaniyani et Haa Dhaavulu), la création d'autres centres similaires dans d'autres atolls sur une période de six ans, et des stages de formation à la production d'émissions de radios communautaires. Un projet de renforcement des services d'information de la Broadcasting Corporation des Seychelles se propose d'améliorer la communication entre salles de rédaction de radio et de télévision, et de réduire les difficultés que pose le travail en trois langues simultanées.

Enfin, en avril 2004, l'un des 62 projets concernant les médias ayant reçu de la part du PIDC des subventions cumulées de 1,5 million de dollars est un programme de formation à l'intention de la radio communautaire du Timor oriental. Le programme assurera la formation de 12 journalistes par an au reportage des actualités et à la production de documentaires, avec l'espoir qu'ils produisent des émissions indépendantes et équilibrées.

Extraits de la brochure de 50 pages présentant les programmes et les projets de l'UNESCO, commandée pour un numéro du *Courrier de l'UNESCO*. Illustrations d'Alteau, texte de Doxuan.



Promouvoir l'accès de tous aux TIC

Relever le défi du fossé numérique passe par une contribution au renforcement des capacités institutionnelles et humaines, notamment en dispensant une formation pour l'utilisation des TIC, tant au niveau du système scolaire classique qu'à celui des bibliothèques et des Centres communautaires multimédias (voir p. 7) et par d'autres canaux et méthodes.

Plusieurs études ont traité des moyens de réduire les facteurs faisant obstacle à la communication électronique. Une étude mondiale sur la gouvernance en ligne s'est intéressée aux rapports entre accès, autonomisation et gouvernance dans 62 pays. L'une des publications issues de cette étude désigne la Jamaïque et Maurice, deux des 15 pays figurant sur un tableau d'aptitude à la gouvernance en ligne, illustrant des situations différentes dans chacune des grandes régions définies par l'UNESCO. Dans l'ensemble l'étude, placée en ligne et effectuée par le Commonwealth Network of Information Technology for Development, conclut que les principaux critères favorables à la gouvernance en ligne sont la pression du public pour que l'État communique avec lui et les grandes perspectives qu'elle ouvre aux petits États et aux îles.

Au plan régional, une étude des possibilités de connexion informatique dans les pays insulaires du Pacifique comportait une enquête sur l'utilisation des ordinateurs, de la messagerie électronique et de l'Internet dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la communication. Une autre étude, commanditée par le bureau de l'UNESCO à Apia, sur l'infrastructure d'Internet et la gouvernance en ligne dans les îles du Pacifique a recensé 11 grandes entraves à son instauration (voir encadré).

Les activités spécialisées couvriraient, par exemple, le stage de formation à l'utilisation des nouvelles technologies à l'intention des musées des Caraïbes, organisé à Curaçao (Antilles néerlandaises) en août 2001 par le Conseil international des musées et par l'Association des musées des Caraïbes.

On trouve parmi les programmes de travaux futurs la création d'un Centre caribéen d'excellence pour la formation aux TIC, au sein de l'University of the West Indies, ainsi que des initiatives pour multiplier les points d'accès aux TIC dans les petits États insulaires.

Quelque 20 enseignants de 16 nations insulaires du Pacifique se sont réunis à Nadi (Fidji) en juin 2003 pour lancer *Media Education in the Pacific : A Guide for Secondary School Teachers*, initiative conjointe du bureau de l'UNESCO à Apia et du réseau des Écoles associées du Pacifique visant à intégrer l'enseignement des médias dans plusieurs disciplines scolaires, dans les pays de la région. On voit ici la page de présentation de l'une des quatre parties qui enseignent les principes, dans ce manuel de 100 pages.

Les portails d'information de l'UNESCO*

- Portail des archives
- Portail des logiciels gratuits
- Portail des bibliothèques
- Portail observatoire de la société de l'information

* Accessibles sur le site www.unesco.org/webworld

Entraves à la gouvernance en ligne dans les îles du Pacifique*

- Cherté des services d'Internet
- Lenteur de la connexion
- Manque de fiabilité des connexions
- Rareté des informations numériques émanant de l'État
- Cherté des ordinateurs et du matériel électronique
- Propriété et monopole des services de télécommunication
- Difficulté de trouver des services d'appui technique
- Insuffisance des moyens de formation proposés aux fonctionnaires
- Manque de sensibilisation au niveau des décideurs quant aux perspectives
- Ignorance du personnel quant aux équipements
- Manque d'appréciation de la part du personnel quant à la valeur et à l'usage de l'Internet

* Tiré d'une étude sur l'Infrastructure d'Internet et la gouvernance en ligne dans les pays insulaires du Pacifique, commanditée par le bureau de l'UNESCO à Apia. Rapport rédigé par Zwimpfer Communications Ltd. (mars 2002).

SECTION 2: Media History and Ownership

Where Does the Media Come From?

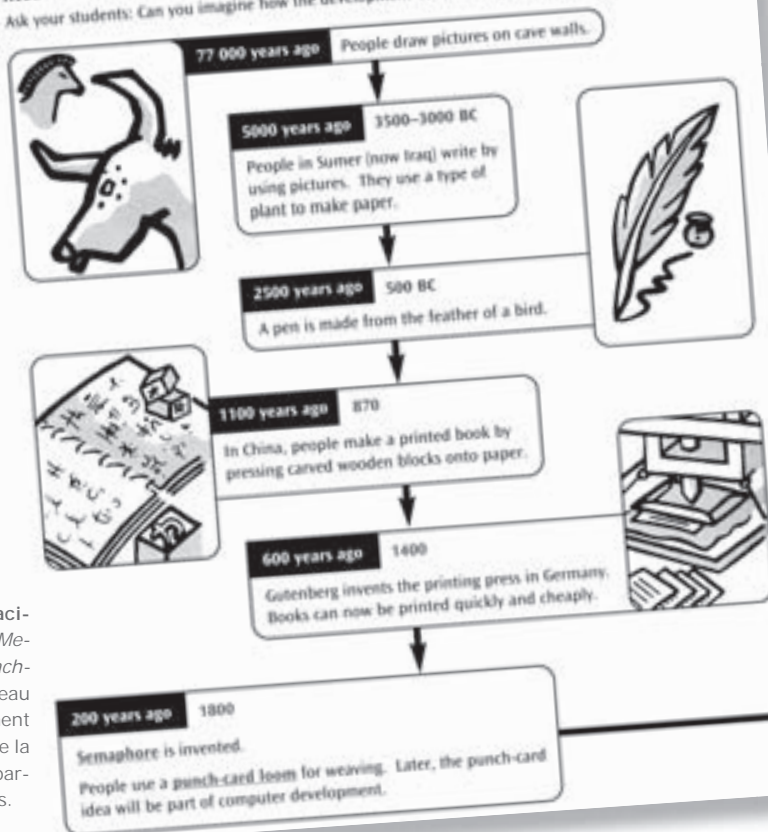
Since time began, people have always communicated with each other – talking, telling stories, singing, etc.

To communicate, people can:
 • be face-to-face with another person
 • send a message through a medium* (e.g. writing, drawings, or another person/thing that can speak their words).
 *This is where we get the word "media". It is the plural of "medium".

The history of the media began when people first learned ways to send messages through a medium.

Media Timeline

Ask your students: Can you imagine how the development of the media below changed people's lives?





La Journée mondiale des enseignants et des enseignantes a été inaugurée par l'UNESCO en 1994 pour commémorer la signature (le 5 octobre 1966) de la Recommandation formulée par l'UNESCO et l'OIT sur le statut des enseignants. Cette Journée rend hommage, partout dans le monde, aux apports du corps enseignant à l'éducation et au développement. Chaque année, l'UNESCO se joint à l'organisation mondiale des enseignants, l'Internationale de l'éducation, pour attirer l'attention du public sur le rôle crucial des enseignants dans la société.

Plus de 100 pays observent cette Journée, en affichant leurs intentions et leurs projets sur le site Web de l'Association mondiale des enseignants (AME), géré par l'Internationale des enseignants. En 2004, des manifestations fêtant cette Journée ont eu lieu dans plusieurs petits pays insulaires comme Anguilla, la Barbade, Cap-Vert, Chypre, la Dominique, la Papouasie Nouvelle-Guinée, Sainte Lucie, Saint Vincent et les Grenadines et Samoa. Les activités ont mobilisé les médias, des personnalités politiques et ont organisé des manifestations spéciales telles que des émissions de télévision, des débats et des concours publics de prise de parole, des colloques nationaux et l'attribution de prix à certains enseignants.

Parmi la publicité et la documentation affichées sur le site Web de l'AME, on remarquait la compilation de quelque 150 citations, adages et aphorismes (chacun en trois langues – anglais, français et espagnol), célébrant les enseignants et l'enseignement, l'apprentissage et l'éducation.

Dilemme de l'éducation : constance des besoins, évolution des enjeux

« Nous ne cessons d'accroître les capacités, mais elles ne suffisent jamais – Pourquoi ? »

Cette remarque d'un délégué à la troisième réunion préparatoire à la réunion de révision de Barbade+10 (Trinité et Tobago, octobre 2003) résume bien les préoccupations des petites nations insulaires en matière d'éducation. Au moment de réévaluer la situation de l'éducation et le renforcement des capacités dans le contexte des petites îles il est impératif de prendre en compte les perspectives nouvelles et les innovations (comme les accords de partenariat et le téléenseignement) aussi bien que les questions classiques de renforcement des capacités, afin de parer à la multiplicité des besoins et d'atténuer les effets des migrations.

Le dilemme qui se pose aux planificateurs et aux décideurs en matière d'éducation dans les petites îles, c'est la nécessité de mieux adapter l'enseignement aux conditions locales, tout en maintenant son excellence au plan régional et international. Dans beaucoup de petites îles, l'éducation et l'emploi exigent une grande mobilité de la part de tous les acteurs.

Souvent l'enseignement y a été dispensé, pour diverses raisons, dans les langues et les cultures de l'ancienne puissance coloniale. Il en est malheureusement résulté une aliénation de certains grands secteurs de la population, notamment des jeunes hommes de langue créole. Étant donné la montée des problèmes sociaux, il serait peut-être nécessaire de remet-

tre en question la qualité de l'enseignement et de la formation qui pourront le mieux préparer ces sociétés à affronter l'avenir.

Les liens sont étroits, dans les sociétés de nombreuses petites îles, entre l'éducation et le statut social. Il arrive que l'on accorde autant d'importance aux résultats d'examens qu'à la nationalité, aux compétences indispensables à la vie courante ou à l'employabilité. Pour atteindre le développement durable, l'éducation devrait peut-être s'ouvrir davantage et favoriser la confiance et l'estime de soi chez les apprenants. Dans les sociétés multilingues et multiculturelles ayant de solides traditions orales, l'emploi des langues maternelles dans l'enseignement est un instrument pour corriger l'aliénation sociale et favoriser le développement de la culture. Il serait possible, par exemple, de faire fusionner les modes d'apprentissage formel et informel afin de légitimer l'expression de la créativité qui est si puissante dans beaucoup de petites îles.

De nombreux petits pays insulaires ont atteint ou sont près d'atteindre le stade de l'enseignement primaire universel. Il reste la difficile tâche d'améliorer la qualité de l'enseignement primaire et l'accès à l'enseignement secondaire et professionnel. Le plus souvent les moyens et les compétences de la recherche sont réduits, notamment en matière pédagogique.

Dans certaines îles il peut être indispensable de renverser les tendances actuelles – qui produisent parfois des personnes ayant des compétences limitées et des aspirations démesurées et favorisent les jeunes d'un sexe au détriment de l'autre – si l'on améliore et on réoriente les programmes scolaires, les filières de placement sur le marché du travail et les programmes de tutorat et d'orientation professionnelle.

Boursiers des petites îles

Le programme des bourses de l'UNESCO cherche à renforcer les ressources humaines et les capacités nationales, dans des domaines correspondant aux objectifs stratégiques et aux priorités de l'Organisation. Ce programme consiste à attribuer et à administrer des bourses, des subventions d'étude et de déplacement. Il intéresse une large gamme de domaines techniques, comme le montre l'échantillon des subventions récemment accordées à des boursiers de petites nations insulaires.

- **Bahamas** : Services d'orientation et de personnel (9 mois)
- **Bahrein** : Production d'émissions pour la télévision éducative (32 jours)
- **Cap-Vert** : Méthodes d'irrigation (6 semaines) ; formation d'enseignants déjà en fonction (4 mois)
- **Dominique** : Production de programmes documentaires télévisuels (25 jours)
- **Jamaïque** : Production de documentaires télévisés (25 jours)
- **Maurice** : Écologie végétale et bio-informatique (4 mois)
- **Vanuatu** : Politique et gestion publiques (6 mois)

Promouvoir l'accès à l'éducation de base

L'UNESCO s'est fixé pour priorité absolue, sur l'ensemble de son programme, la promotion de l'accès à l'éducation de base en atteignant, d'ici 2015, ce que l'on appelle les six objectifs de Dakar concernant l'Éducation pour tous (EPT). Dans les régions de PEID, l'un des enjeux critiques recensés dans les rapports de l'EPT est de lutter contre l'abandon prématuré de l'éducation de base, notamment chez les garçons et les hommes. La mise au point des Plans d'action nationaux pour l'EPT a retenu toute l'attention des pays, en 2002–2003. L'une des grandes tâches qui attendent aujourd'hui l'UNESCO, ses instituts internationaux d'éducation et ses autres partenaires consiste à mobiliser les ressources humaines et financières afin d'aider les États membres dans leurs efforts pour tenir les engagements envers l'EPT et pour remédier aux inégalités d'accès à l'éducation, notamment celles qui ont trait aux besoins spéciaux, à la pauvreté, à la langue, au statut des minorités, au sexe. Une autre tâche consiste à faire partager aux petites nations insulaires les expériences novatrices régionales et internationales, notamment les stratégies de réalisation de l'EPT.

L'éducation pour tous. Les six objectifs de Dakar*

- Développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés ;
- Faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants, notamment les filles et les enfants en difficulté ou issus de minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme ;
- Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que des compétences liées à la vie courante ;
- Améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, d'ici 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente ;
- Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015 et instaurer l'égalité dans ce domaine d'ici 2015 en veillant notamment à assurer aux filles l'accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite ;
- Améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation et garantir son excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables – notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante.

* Adoptés par le Forum mondial sur l'éducation, Dakar, Sénégal, avril 2000.

Évaluation de l'Éducation pour tous – à l'échelle mondiale

Évaluation de l'EPT 2000. Évalue l'éducation de base, de la manière la plus approfondie jamais effectuée, et décrit son état dans plus de 180 pays en mesurant les progrès réalisés pendant les années 1990, depuis la Conférence mondiale sur l'Éducation pour tous.

Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2002. Le monde est-il sur la bonne voie ? (2003). Établit dans quelle mesure les pays remplissent leurs engagements à garantir un niveau d'enseignement de base à tous les enfants, les jeunes et les adultes, avant 2015.

Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2003/4. Différences entre les sexes et Éducation pour tous. Le saut vers l'égalité (2003). Fait le point sur l'état d'avancement des pays dans leurs efforts pour réaliser l'égalité des sexes dans et par l'éducation. Met en lumière les pratiques novatrices et exemplaires et suggère un ordre de priorité pour les stratégies nationales.

Éducation pour tous – Caraïbes

Plusieurs évaluations ont été effectuées, notamment dans certains PEID et régions composées d'îles, en particulier dans le cadre de l'Évaluation 2000 de l'EPT. En voici quelques exemples :

Antigua & Barbuda. Centrée sur les changements qualitatifs et quantitatifs de l'éducation depuis 1981, année de l'indépendance.

Bahamas. Centrée sur les soins et le développement de la petite enfance, l'enseignement primaire et les résultats obtenus par les élèves.

St Kitts et Nevis. Exemples de contribution du secteur commercial aux services d'éducation de base dispensés par l'État, sous forme de don de téléviseurs et d'ordinateurs, de connexion gratuite à l'Internet, de camps d'entraînement pour jeunes footballeurs, de bourses pour des écoliers et des collégiens.

Trinité et Tobago. Étude longitudinale de 2 125 élèves du secondaire, dans 64 ensembles de classes (pris dans chaque type d'établissement et circonscription scolaire), à qui on a demandé s'ils aimeraient ou non aller à l'école et pourquoi, quelles activités en salle de classe suscitaient leur intérêt, lesquelles déclenchaient le sentiment d'être « mal assurés » et comment ils réagissaient dans chaque cas.

Plan d'action de l'EPT pour les Caraïbes.

Évaluation par le Groupe consultatif et technique régional (RTAG) pour l'EPT, dans la perspective de la Conférence mondiale de Dakar sur l'éducation en 2000. L'évaluation de l'EPT se fondait sur deux rapports sous-régionaux et 14 études thématiques ou de cas ayant permis de déterminer les besoins de la sous-région en matière d'éducation de base, ce qui a donné lieu au « Plan d'action d'Éducation pour tous 2000–2015 » des Caraïbes, jalonné d'objectifs et de cibles pour 2002, 2008, 2015.

Points critiques dans l'enseignement primaire aux Caraïbes*

- Manque de capacités d'accueil pour les groupes marginalisés
- Abandon précoce de l'éducation de base, notamment par les garçons et les hommes
- Incapacité du système à produire un bon niveau en alphabétisation et en calcul
- Faiblesse du système face à l'illettrisme post-scolaire des jeunes et des adultes
- Montée de la violence au sein de l'institution éducative, notamment parmi les adolescents masculins à l'égard d'autres élèves et des enseignants
- Mauvaise adaptation des contenus éducatifs
- Dégradation des services éducatifs et du niveau général de l'encadrement, préparation insuffisante du personnel aux tâches de programmation, perte de statut et de considération des enseignants, qui abandonnent le système éducatif dans les différents États membres.

* Tiré des rapports d'Évaluation 2000 de l'EPT pour les Caraïbes

Éducation pour tous – Pacifique

Toutes les petites nations insulaires du Pacifique ont des Plans d'action nationaux bien établis pour l'EPT. Elles ont aussi des forums actifs qui en débattent. Les Coordonneurs nationaux de l'EPT se réunissent deux fois par an pour échanger des idées et des points de vue sur les progrès réalisés dans leurs pays. Les objectifs de l'EPT vont être révisés par l'Initiative régionale du Pacifique pour le développement de l'éducation (PRIDE). Financée par l'Union européenne, PRIDE accordera de petites bourses d'étude à des activités d'éducation de base. Le bureau de l'UNESCO à Apia s'intéresse de très près à l'évolution de l'éducation dans le Pacifique.

Améliorer la qualité de l'éducation

Pour contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement (à tous les niveaux et dans ses aspects formel et informel), il faut renforcer la capacité des pays à planifier, gérer et réformer leurs systèmes éducatifs. S'appuyant sur une monographie antérieure concernant les stratégies éducatives proposées aux petits États insulaires, des ateliers de formation organisés récemment aux Caraïbes par l'IIPE traitaient, entre autres sujets, de la réforme des services d'inspection des écoles, de l'élaboration d'indicateurs pour planifier l'éducation de base, du financement et des allocations à l'éducation, et des liaisons université-industrie.

L'enseignement et la formation technique et professionnelle font l'objet d'une attention accrue de la part de nombreux petits pays insulaires, en raison des difficultés auxquelles se heurtent beaucoup de jeunes pour trouver un emploi en quittant l'école. L'une des initiatives prises récemment est celle de l'UNESCO en collaboration avec le Commonwealth of Learning pour susciter l'esprit d'entreprise chez les personnes qui pratiquent l'économie informelle. Dans le Pacifique, on peut citer un programme de formation sur le thème « Tout savoir sur la petite entreprise », un forum régional sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation techniques et professionnelles ou encore le soutien apporté à l'Association du Pacifique pour l'enseignement et la formation techniques et professionnelles. À Bahrein, un Centre national d'excellence en éducation et formation techniques et professionnelles est en voie de création ; il servira de centre d'information pour une large gamme d'activités (commerce, techniques, orientation professionnelle, conseil).

Janvier 2005 verra le lancement de la Décennie des Nations unies pour l'éducation en vue du développement durable (DEDD) dont l'UNESCO (agence responsable) travaille actuellement avec des partenaires et des collaborateurs à affiner le projet de plan de mise en œuvre. Dans la collection des Dossiers d'information publiée au début de 2004, l'un d'eux est consacré aux Petits États insulaires en développement.

Les écoles et autres établissements d'enseignement des petites îles jouent un rôle important dans les divers réseaux éducatifs de l'UNESCO. Le Réseau du projet des Écoles associées en est un exemple. Créé en 1953, il regroupe aujourd'hui plus de 7 500 établissements de 172 pays

et développe des initiatives phares sur des sujets tels que les plages des Caraïbes (voir p. 40), la traite transatlantique des esclaves (p. 15), et la mise à l'épreuve d'un Guide du patrimoine mondial à l'usage des jeunes.

Dans l'enseignement supérieur, le programme des chaires UNITWIN/UNESCO est un moyen exemplaire de renforcer les capacités en assurant le transfert du savoir et les échanges dans un esprit de solidarité avec et entre les partenaires de pays en développement. Depuis le lancement du programme, en 1992, quelque 500 chaires UNESCO et réseaux inter-universités ont été établis dans plus de 110 pays. Ils couvrent tout le savoir entrant dans les domaines de compétence de l'UNESCO, comme l'indique la dénomination des 13 chaires établies jusqu'ici dans sept PEID : environnement et développement durable (Bahrein), technologies de l'éducation (la Barbade), biomatériels (Cuba), paix, droits de l'homme et démocratie (République dominicaine), formation des enseignants et culture (Fidji), enseignement supérieur (Maurice) et liberté d'expression (Papouasie Nouvelle-Guinée).



Un concours international sur les jeunes selon l'image qu'en ont leurs enseignants faisait partie des activités organisées en 2003 pour marquer le 50ème anniversaire du Réseau du projet des Écoles associées. Parmi les lauréats d'une « mention spéciale » (ci-dessus), le Collège Santa Rosa de Lima (République dominicaine) et l'Institut professionnel pré-universitaire de sciences exactes Ernesto Guevara (Cuba).

Jumelage des universités dans la région Asie-Pacifique et pratiques éclairées dans les régions côtières

Promouvoir la notion d'accords multipartites comme instrument pour prévenir et résoudre les conflits d'utilisation des ressources, tel était l'objet du premier atelier régional du réseau de jumelage des universités d'Asie et du Pacifique, tenu à Khuraburi (Thaïlande) en novembre 2002. Une expérience utile s'est dégagée des études de cas relatives à une série de projets de terrain, soutenus par la Plate-forme de l'UNESCO pour l'environnement et le développement dans les régions côtières et les petites îles (CSI). Parmi eux, ceux de la baie de Djakarta et des îles Seribu (Indonésie), des villages urbains de Motu Koita près de Port Moresby (Papouasie Nouvelle-Guinée), de la baie d'Ulugan, à Palawan (Philippines) et des îles Upolu (Samoa) et Surin (Thaïlande).

S'appuyer sur un corpus substantiel de recherches sur les questions et les enjeux critiques et analyser en profondeur les groupes d'intérêt, le contexte socioculturel, les menaces et les conflits imminents, telles sont les étapes obligées du processus qui devrait, dans le meilleur des cas, aboutir à alimenter un forum fructueux pour la communication et la prise de décision multipartites. Il arrive parfois, comme dans le projet de terrain de Samoa, que des mécanismes locaux remontant à une longue tradition culturelle lui assurent une solide fondation. Mais le plus souvent il faut beaucoup de temps pour intéresser toutes les parties prenantes à se faire représenter.

Les négociations entre les groupes d'intérêt sont souvent délicates, et l'obtention du consensus est une opération laborieuse. L'expérience tirée des études de cas indique qu'un accord multipartite se doit d'être ouvert et susceptible d'évoluer avec le temps. Des canaux de communication accueillants et une bonne capacité de dialogue sont indispensables à leur réussite.

Ériger les sociétés nouvelles du savoir

Ce qui intéresse tout spécialement les petites îles c'est l'expérimentation et les pratiques novatrices dans l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que les technologies du téléenseignement pour l'avènement des nouvelles sociétés du savoir. Les TIC apparaissent comme une nécessité mais aussi comme une chance car elles permettent d'élargir le champ de l'apprentissage en rompant avec les contraintes habituelles de l'espace et du temps et les frontières entre différents systèmes éducatifs.

Les activités nouvelles sont, par exemple, le lancement du projet des universités des Caraïbes pour l'éducation intégrée à distance (CUPIDE) destiné à fournir à cinq universités de l'espace caribéen – parmi lesquelles l'University of the West Indies – des technologies améliorées de TIC et de téléenseignement. Un soutien est également apporté à des projets de renforcement des capacités nationales faisant appel à ces deux médias au Cap-Vert, à Maurice, São Tomé et Príncipe et autres petites nations insulaires. Les établissements d'enseignement supérieur de Chypre et de Malte participent,

Les TIC dans l'éducation : quelques questions

- Comment utiliser les TIC de manière à accélérer les progrès dans le sens de l'Éducation pour tous et tout au long de la vie ?
- Comment les TIC peuvent-elles instaurer un équilibre plus juste entre équité et excellence de l'éducation ?
- Comment les TIC peuvent-elles contribuer à concilier l'universalité du savoir et sa spécificité locale ?
- Comment l'éducation peut-elle préparer les individus et la société à maîtriser les TIC et à en tirer parti ?

quant à eux, au campus virtuel Avicenne pour la promotion de l'étude ouverte assistée par les TIC en région méditerranéenne. Et dans le Pacifique, le développement constant des pratiques de communication en matière de sciences – qu'il passe par l'éducation formelle ou le débat public et les médias – est assisté par des ateliers, des stages de formation, des échanges électroniques et la mise en place de sites Web, en partenariat avec le bureau de l'UNESCO à Apia et le Centre de sensibilisation du public aux sciences, de l'Université nationale australienne.

Les instituts de l'UNESCO pour l'éducation

- **Le Bureau international d'éducation (BIE)**, centre international consacré aux contenus et aux méthodes pédagogiques, fondé en 1925 à Genève, comme institution privée, a rejoint l'UNESCO en 1969 comme organisme intégré, tout en restant autonome.
- **L'Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA)**. Son programme de travail comprend la mise en place de réseaux d'écoles des maîtres en Afrique.
- **L'Institut international de planification de l'éducation (IIEP)**. Sa mission est de renforcer la capacité des pays à planifier et à gérer leurs systèmes éducatifs. Pour les régions insulaires, il a produit une monographie sur leurs stratégies éducatives, un débat est en cours, une étude du rôle de l'apprentissage assisté par l'électronique dans l'enseignement supérieur, ainsi qu'une série d'ateliers de formation dans les Caraïbes.
- **L'Institut pour les technologies de l'information appliquées à l'éducation (ITIE)**. Il sert de centre de référence et entreprend des études sur les grandes tendances de l'application des TIC à l'éducation.
- **L'Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE)**. Axé sur l'apprentissage des adultes, l'apprentissage non formel et l'apprentissage tout au long de la vie.
- **L'Institut international pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC)**. Sa priorité vise actuellement à mettre en œuvre un plan d'action pour réformer l'enseignement supérieur dans la région.



Atelier à l'intention des professeurs de sciences à Samoa, axé sur l'utilisation de matériel déjà disponible pour initier les élèves aux principes scientifiques de base. C'est l'une des activités du programme de communication scientifique de l'UNESCO à Apia, en collaboration avec le Centre de sensibilisation aux sciences de l'Université nationale australienne, et avec des établissements éducatifs et scientifiques des pays insulaires du Pacifique.



© Rod Lambers/ANU

L'Institut de statistiques de l'UNESCO (ISU) a été créé en 1999 pour répondre aux attentes des États membres et de la communauté internationale qui exigent des statistiques à jour et fiables concernant leurs politiques en éducation, science et technologie, culture et communication. Il a notamment publié un document sur les étudiants dans les universités des Caraïbes, et il publie tous les ans un Bilan mondial de l'éducation qui fournit des indicateurs sur l'éducation depuis la petite enfance jusqu'à l'enseignement supérieur. L'un de ses nouveaux programmes traite du renforcement des capacités pour la collecte des statistiques et leur mise en forme dans la région du Pacifique.

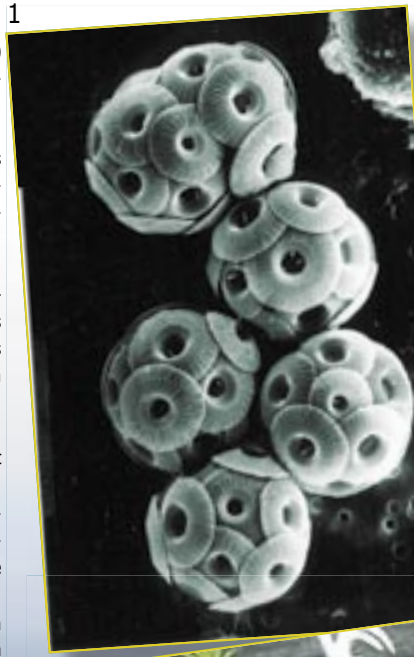
Kaléidoscope des îles

En toile de fond : « Une mer d'îles » – Aperçu des Maldives : 1 190 îles coralliennes de faible élévation ; superficie des terres émergées : 300 km² et plus de 99 % de l'aire nationale constituée d'eau. Vu par le photographe Yann Arthus-Bertrand, qui a dressé un portrait aérien de l'état de notre planète à la fin du 20^{ème} siècle, dans un ouvrage (La Terre vue du ciel) parrainé par l'UNESCO. Voir également les réflexions de Epile Hau'ofa sur l'idée de considérer le Pacifique comme une « mer d'îles » (p. 42).

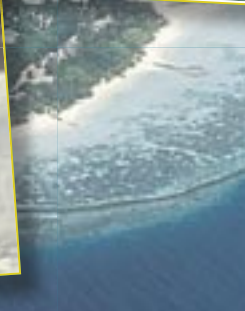
1. Micrographie par balayage électronique de l'*Umbilicosphaera sibogae*, algue marine unicellulaire dont la surface présente des écailles calcifiées. C'est une composante du phytoplancton, ces herbiers qui flottent à la surface de tous les océans. Tiré de la monographie *Phytoplankton Pigments in Oceanography* (p. 26). Graduations de l'échelle = 10 µm (1µ = 10⁻⁶m).
2. Étude de faisabilité d'une base de données sur l'environnement marin et côtier pour Bahreïn (p. 26).
3. Dessins sur le sable à Vanuatu, véritable moyen de communication, aussi bien qu'expression artistique traditionnelle, proclamée en 2003 chef-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel de l'humanité (p. 19).
4. Étudiants de Bequia (Saint Vincent et Grenadines) utilisant un cybercafé local pour participer au forum de la jeunesse de La Voix des petites îles (p. 8-9).
5. Mesure du débit de la rivière Layou dans l'île volcanique de la Dominique, aux Antilles (p. 22).
6. L'atoll d'Aldabra (aux Seychelles) – inscrit en 1982 comme bien naturel sur la Liste du Patrimoine mondial (p. 28) – abrite la plus grande population de tortues géantes du monde (environ 100 000 en 1997) de l'espèce *Geochelone gigantea*.
7. Des initiatives interrégionales telles que Sandwatch (Surveillance du sable, p. 40) ont permis de multiplier les opérations de mesure des plages, que ce soit aux Antilles, aux Seychelles dans l'océan Indien, ou à Palau (comme ici) dans le Pacifique.
8. L'une des lauréates d'un concours de graffiti sur le VIH/sida de l'Université de technologie de la Jamaïque (p. 10).
9. Discours Lakalaka dansés et chantés de Tonga, l'un des chefs-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel (p. 19).
10. Cours d'alphabétisation d'adultes au Cap Vert (p. 6).
11. Le Centre de la Pointe aux sables, à Maurice, où se tiendra la manifestation interrégionale « Vision jeune pour la vie dans les îles » (p. 9) dans le contexte de la Réunion internationale de Maurice, en janvier 2005.
12. Dragage du sable, l'un des 19 dessins de la bande illustrée de la brochure éducative « La fábula del manglar » (La fable de la mangrove) publiée par la Réserve de biosphère « Seaflower » (p. 28) dans l'archipel San Andrés des Caraïbes du Sud-Ouest.
13. Exemple de guide régional d'enseignement (p. 33).
14. Veiller à ce que les nouvelles constructions observent une distance « de sécurité » par rapport à la zone dynamique de la plage, c'est protéger à la fois la plage et les constructions. L'un des graphiques communs à la collection de dix brochures sur « Les pratiques éclairées pour lutter contre l'érosion des plages » aux Antilles (p. 27).
15. « La protection et l'éducation de la petite enfance » est l'une des initiatives phares du programme l'Éducation pour tous (p. 35) : les progrès observés en Afrique dans le développement de la petite enfance ont été examinés, entre autres thèmes, par les Ministres de l'éducation réunis en Tanzanie en 2002. Sur cette photo, trois jeunes de l'île de Zanzibar, dans l'océan Indien.
16. La forteresse de Brimstone Hill, à Saint Kitts, inscrite en 1999 comme bien culturel sur la Liste du patrimoine mondial (p. 20).

Photo/Graphic credits

1. © Shirley W. Jeffrey; 4. © Herman Belmar; 5. © Gillian Cambers; 6. © 2004 karenika.com; 7. © Gillian Cambers; 8. © University of Technology, Jamaica; 10. © UNESCO/Dominique Roger; 11. © Claire Green/UNESCO; 14. © UNESCO/Barbara Navi; 15. © Claire Green/UNESCO; 16. © Claire Green/UNESCO



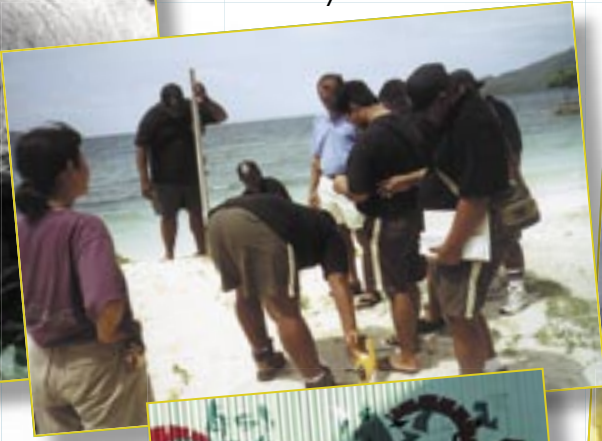
11





6

7



14

9



8



10



15



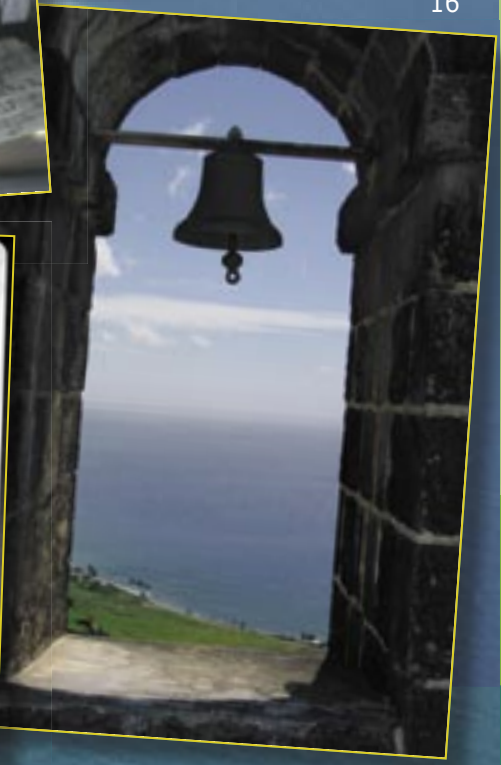
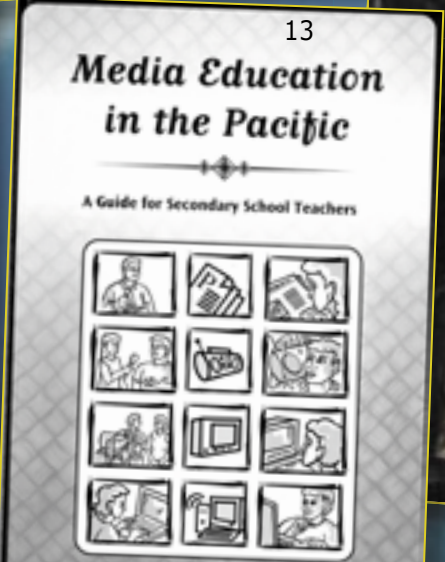
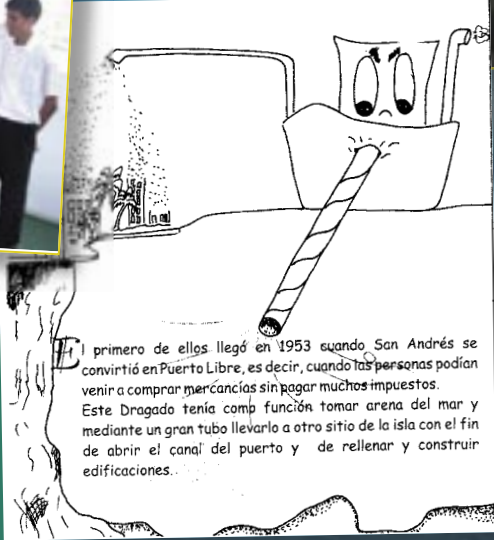
12



13



16



Le Programme de participation aux Caraïbes

Le Programme de participation a été conçu dans le but d'apporter une assistance directe aux initiatives des États membres dans les domaines de compétence de l'Organisation, selon des priorités déterminées par eux-mêmes. Leurs demandes sont présentées par le biais de leurs Commissions nationales.

Les subventions accordées sont modestes (plafonnées à 26 000 dollars des É.-U. pour les projets nationaux, avec environ six projets par pays, par période de deux ans, et jusqu'à 46 000 dollars pour les projets régionaux). Mais il est vrai que l'UNESCO n'est pas une agence de financement. Et un appoint de cet ordre est souvent plus facile à assumer qu'une allocation plus importante.

Considérés dans leur ensemble, les projets du Programme de participation relèvent des mêmes domaines techniques d'intérêt que ceux qui ont déjà été décrits dans cette brochure, comme le montrent les quelques exemples suivants, pris dans la région des Caraïbes :

- **Antigua et Barbuda** : Création de bibliothèques dans les collèges et lycées
- **Antilles néerlandaises** : Enseignement de la traite transatlantique des esclaves
- **Bahamas** : Séminaires de formation aux carrières scientifiques pour des femmes
- **La Barbade** : Banque de données « Musique 2000 ». Création du musée de l'esclavage
- **Cuba** : Éducation relative à l'environnement et à l'écologie dans la circonscription scolaire de Santo Domingo
- **Dominique** : Programme de perfectionnement à la planification et à la gestion de l'éducation
- **Grenade** : Projet de formation à l'artisanat pour personnes handicapées
- **Haïti** : Publication trilingue de « L'eau en Haïti : besoins, ressources, gestion »
- **Jamaïque** : Influence de la science et de la technologie sur le développement de la Jamaïque
- **République dominicaine** : Participation des jeunes à la protection et à la promotion du patrimoine mondial
- **Saint Kitts et Nevis** : Changer la culture de la salle de classe
- **Sainte Lucie** : Formation aux médias afin d'améliorer les normes et les pratiques de la profession
- **Saint Vincent et Grenadines** : Faciliter l'accès aux archives et bibliothèques s'intéressant à la traite des esclaves
- **Trinité et Tobago** : Projet « Nos montagnes, notre eau douce, notre patrimoine »
- **Projet régional et sous-régional** : Assemblée des populations autochtones des Caraïbes.

Caraïbes

Le bureau de l'UNESCO pour les Caraïbes, situé à Kingston, en Jamaïque, a été créé en 1979. Couvrant 19 pays anglophones et néerlandophones des Caraïbes, il a des responsabilités dans toutes les disciplines relevant des domaines de compétence de l'Organisation. Il se préoccupe cependant tout spécialement d'améliorer la condition des femmes et des jeunes, ainsi que des grandes initiatives régionales pour l'éducation préventive et la lutte contre le Sida, l'utilisation du tourisme culturel pour réduire la pauvreté chez les jeunes ruraux, l'enseignement à distance et les Centres communautaires multimédias, par exemple.

Les dernières consultations sur l'orientation à donner aux activités futures ont eu lieu en septembre 2003, à Montego Bay, lors d'une réunion sur les priorités stratégiques des Caraïbes. Ses conclusions et ses recommandations sont accessibles sur le site Web du bureau de Kingston (<http://www.unescocaribbean.org>). Dans le contexte régional, plus large, les propositions d'activités de l'UNESCO pour 2006-2007 ont été examinées lors d'une réunion de planification régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes tenue à Aruba en mai 2004.

Les autres bureaux de l'UNESCO aux Caraïbes sont celui de Port-au-Prince, en Haïti, et de la Havane à Cuba (qui sert également de bureau régional de l'UNESCO pour la culture en Amérique latine et aux Caraïbes).

Le projet de la mer des Caraïbes

(PMC) est l'un des projets phares du Réseau du projet des Écoles associées (ASPnet, p. 36). Il vise à inciter les jeunes à s'intéresser activement au milieu marin afin de les mettre en condition d'apprendre à apprécier la richesse et la diversité de la région des Caraïbes.

L'un des éléments du PMC consiste à « Surveiller le sable », initiative conjointe de deux secteurs de l'UNESCO (Éducation et Sciences de la nature), du bureau de l'UNESCO à Kingston et du programme Sea Grant de l'Université de Porto Rico. Ses objectifs sont, notamment : a) de réduire la pollution de la mer des Caraïbes ; b) de former les écoliers à l'observation scientifique des plages en effectuant des mesures et des analyses de données ; c) d'aider les écoliers, avec l'aide de toute la communauté locale, à exploiter ces informations pour mieux gérer les plages de la région.

Les pays qui collaborent au projet sont : Aruba, les Bahamas, la Barbade, Cuba, Curaçao, la Dominique, Grenade, Haïti, la Jamaïque, Sainte Lucie, Saint Vincent et les Grenadines, Trinité et Tobago.

Juxtapositions caribéennes.

Détail du panneau central d'un triptyque surréaliste « The Beautiful Caribbean » de Colin Garland (1974). Cette peinture illustre également la couverture du tome VI de l'*Histoire générale des Caraïbes*, avec la permission du peintre, de la National Commercial Bank of Jamaica et du photographe Denis Valentine.





© UNESCO/Kingston

Toutes sortes de productions culturelles font partie intégrante des activités de l'UNESCO aux Caraïbes, qu'il s'agisse de l'éducation préventive au Sida ou des initiatives de YouthPATH pour initier les jeunes, hommes et femmes, à l'utilisation de techniques novatrices de développement durable en matière de tourisme culturel ou pour la protection des sites du patrimoine (p. 6). Sur plusieurs sites du projet YouthPATH des productions théâtrales illustrent l'histoire orale et le patrimoine culturel des communautés rurales locales. Ci-dessous, le village Gambia (Bahamas), le premier village peuplé par des Africains libérés, sauvés des bateaux se livrant au commerce illégal d'esclaves.



© UNESCO/Kingston

À la Barbade on s'efforce d'inciter les jeunes à s'impliquer dans le tourisme intégré, dans le « de heart uh » (hautes terres centrales) de l'île.

Programme de participation – Pacifique. Exemples.

Îles Cook : Enregistrer sur bandes audio ou vidéo le patrimoine oral. Projet « Les parents, premiers enseignants ». Enseignement à domicile.

Fidji : Projet de cartographie culturelle. Cinquième conférence internationale du Réseau de recherche sur les migrations entre l'Asie et le Pacifique.

Kiribati : Enregistrement du savoir, des techniques et des histoires du patrimoine autochtone.

Îles Marshall : Projet sur la production d'ouvrages féminins d'artisanat, dans l'atoll d'Arno.

Micronésie : Deuxième conférence des chefs traditionnels. Exposition itinérante sur l'éducation relative à l'environnement (« Le Spectacle de la route verte »).

Nauru : Création d'un laboratoire scientifique au Collège de Nauru. Modernisation du Bureau des médias de Nauru.

Niue : Aide d'urgence pour retrouver et restaurer les dossiers et les enregistrements détruits par le cyclone Heta en janvier 2004. Évaluation des ressources en eaux souterraines.

Palau : Transcription sur CD de journaux locaux. Soutien aux courses de canoë et aux voyages sur l'eau au Festival des arts du Pacifique.

PNG : Libération de l'asservissement à l'esclavage et à la polygamie. Projet en faveur de la jeunesse de Koroba.

Samoa : Centre d'initiation à l'ordinateur à Upolu.

Tokelau : Études de faisabilité sur une connexion à l'Internet et sur le téléenseignement.

Tonga : Programme de développement de la communauté : améliorer le statut des femmes. Bureau de formation et d'orientation de la jeunesse à Houma.

Tuvalu : Atelier pour les jeunes animateurs. Éducation à la santé par le théâtre.

Vanuatu : Recherches sur les langues locales. Égalité entre hommes et femmes.

Il existe un abîme entre la vision du Pacifique comme « des îles dans une mer lointaine » et comme « une mer d'îles ». La première expression met l'accent sur les surfaces sèches dans un vaste océan, éloignées des centres du pouvoir. Dans cette vision, on insiste sur la petitesse et l'éloignement des îles. La seconde est une perspective plus holistique où les choses se présentent dans la totalité de leur système de relations.

Anthropologue Epile Hau'ofa, Université du Pacifique Sud, « Notre mer d'îles », 1993.

Le Pacifique

Le bureau de l'UNESCO pour les États du Pacifique a été ouvert à Apia en 1984. Partant d'un simple mandat pour l'éducation, il a progressivement étendu ses domaines de compétences en y ajoutant la culture (1985), la communication (1990) et les sciences (1991). Les États membres de la région ont été consultés à plusieurs occasions, comme pour l'exposition « Pleins feux sur le Pacifique », pendant la Conférence générale tenue à Paris en novembre 1997. Dans la région même, des consultations entre États membres sont organisées tous les deux ans, la dernière en date ayant eu lieu à Fidji en juillet 2003. Ils participent également à la planification des travaux de l'UNESCO dans le cadre plus large de la région Asie-Pacifique, la dernière réunion ayant eu lieu en mai 2004 en Nouvelle-Zélande.

Les sujets qui inspirent les travaux à long terme de l'UNESCO dans le Pacifique comprennent, par exemple, la place de la tradition dans la société moderne et la mise au point d'une norme pour la protection des droits sur la propriété intellectuelle collective, dans le Pacifique. Les projets interdisciplinaires de grande envergure ont été, par exemple dans les années 1990, « Vaka Moana – les routes océaniques », qui visait à faire mieux apprécier le patrimoine culturel et la diversité des peuples du Pacifique. Parmi les

activités régionales récentes ou prévues, certaines concernent l'éducation relative aux médias, l'étude des migrations, les statistiques de l'éducation et la promotion du Patrimoine mondial.

Quant à la planification et à la gestion des projets, comme dans les autres régions, elles sont souvent menées en coopération avec toute une série d'organismes nationaux, régionaux et internationaux. C'est le cas des travaux sur les ressources en eau, effectués sous l'égide du Programme hydrologique international de l'UNESCO (PHI) et de la Commission du Pacifique Sud pour les géosciences appliquées (SOPAC) ou encore de la collaboration avec le PNUD sur les énergies renouvelables. Il existe des liens avec l'Université Massey (Nouvelle-Zélande) dans le domaine des risques naturels, avec l'Université nationale australienne dans celui de la communication scientifique, et avec l'Université du Pacifique Sud sur le téléenseignement.

En décembre 2003 a eu lieu le lancement officiel, à l'Université nationale de Samoa, du Conseil international pour l'étude des îles (ICSPI), dont la mission essentielle consiste à faciliter la coopération entre établissements et organisations se consacrant à l'étude des îles du Pacifique. Le Conseil est le principal interlocuteur de l'UNESCO pour appliquer les programmes de sciences sociales et humaines dans la région. Son siège est abrité dans les locaux du bureau de l'UNESCO à Apia.



Mallette pédagogique du maître, version Pacifique – Elle vise à faciliter l'introduction du Patrimoine mondial comme sujet d'étude en salle de classe. Lancée au cours d'une table ronde régionale réunie en octobre 2004 au Parc national de Tongariro, en Nouvelle-Zélande.

Vaka Moana – les routes océaniques

Si la Décennie mondiale du développement culturel a bien mis fin, officiellement en 1997, à ses activités opérationnelles en tant que programme de grande envergure, les principes directeurs qui l'ont guidée restent vivants, de par leur enracinement dans la culture et les traditions du Pacifique et de ses populations.

Le nom de Vaka Moana provient de l'usage très répandu dans le Pacifique des termes « Moana » pour désigner l'océan, et de « Vaka » pour « canoë ». Vaka est chargé d'un sens plus large, évoquant les aspects de la culture traditionnelle et contemporaine, ainsi que la navigation, les voyages d'exploration, de migration et d'échanges commerciaux. Mais les concepteurs du programme cherchaient à lui faire remplir diverses fonctions, comme l'étude des cultures traditionnelles et contemporaines, le renforcement des liens traditionnels, la conservation des ressources et des traditions, et le développement économique fondé sur une exploitation judicieuse des ressources de la région. La raison d'être de la Décennie mondiale du développement culturel, et du programme Vaka Moana, était la volonté de faire reconnaître l'importance des valeurs culturelles, spirituelles et sociales dans le processus de développement.

Vaka Moana s'est donc vu fixer pour objectifs d'améliorer la connaissance et l'appréciation du patrimoine et de la diversité culturelle des peuples du Pacifique, et de mettre à l'honneur les cultures et les attitudes qui s'appuient sur ce patrimoine, tout en tirant parti des technologies et des possibilités contemporaines. Et aussi de promouvoir la connaissance et la tolérance à l'égard des valeurs, des pratiques et des attitudes d'autrui.

Le programme s'était également fixé cinq objectifs opérationnels :

- renforcer les liens entre peuples du Pacifique par une meilleure connaissance des relations historiques qui les unissent et de leur commune dépendance par rapport à l'océan ;
- promouvoir et diffuser les connaissances sous toutes leurs formes, qu'elles soient traditionnelles ou scientifiques, qu'elles concernent la mer ou les ressources ;
- protéger, gérer et utiliser judicieusement les ressources dans l'intérêt de toute la région ;
- promouvoir l'art sous toutes ses formes, y compris celles de l'artisanat, ayant un rapport avec la mer ;
- rallier la participation de toutes les populations des différents pays insulaires du Pacifique, y compris ceux qui appartiennent à des pays non indépendants.

Le programme était axé autour de quatre thèmes principaux :

- Le peuplement du Pacifique, qui couvre la linguistique, l'archéologie, l'anthropologie (y compris l'anthropologie biologique), les systèmes de croyance, les systèmes sociaux, les migrations – y compris l'exploitation des terres et des mers –, les traditions et l'histoire orale et le rétablissement de relations anciennes ;
- La culture et le tourisme, qui englobe les formes d'art traditionnel et contemporain, les arts du spectacle et les arts visuels, la commercialisation et la promotion du programme Vaka Moana et les musées ;
- La culture et la science, thème qui recouvre des activités ayant trait aux ressources naturelles, à l'occupation traditionnelle des terres et de la mer, à la médecine, à la protection de la nature et à la technologie ;
- Les sociétés contemporaines du Pacifique, avec leurs activités économiques, politiques et autres ; le pluralisme culturel, le droit et la société ; la communication, la religion et la culture et enfin l'éducation.

À bien considérer ses résultats, Vaka Moana a contribué à la renaissance culturelle du Pacifique. Le programme a permis de mettre en lumière la nécessité de revivifier les langues autochtones et l'importance des usages culturels tels que la monnaie d'échange traditionnelle, les arts et l'artisanat, la musique et la danse, et les liens puissants qui relient le savoir traditionnel et le savoir scientifique. Vaka Moana a, par ailleurs, confirmé la nécessité d'encadrer tout effort de développement dans la dimension culturelle.

Depuis la fin de la Décennie mondiale du développement culturel, de nombreuses activités lancées dans le cadre de Vaka Moana trouvent un prolongement dans des institutions telles que l'Institut du canoë de Majuro (îles Marshall), l'École de sculpture et des beaux-arts d'Apia (Samoa), le Département des arts et de la

culture ainsi que l'Institut de technologie (Fidji) et d'autres encore. Le Programme de participation a contribué à mener à bien des projets tels que le dictionnaire monolingue de Samoa et le Projet type de loi pour la protection du savoir traditionnel et des formes d'expression de la culture dans le Pacifique.

Le canoë c'est le peuple

La transmission du savoir autochtone s'est affaiblie et s'est même parfois interrompue en de nombreuses parties du Pacifique. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication, comme le CD-ROM et le DVD offrent de nouvelles possibilités de transmettre aux jeunes les connaissances traditionnelles. En stimulant leur intérêt pour leur propre culture, les jeunes sont incités à renouveler leurs liens avec les anciens, gardiens de trésors de sagesse.

C'est dans cet esprit qu'a été enregistré le CD-ROM *Canoe Is the People : Exploring and sharing traditional navigational knowledge in the Pacific*, dans le cadre du projet sur Les systèmes de savoir locaux et autochtones (LINKS, voir p. 12). S'adressant à la jeunesse du Pacifique, le CD-ROM est un outil pédagogique qui illustre la vitalité des connaissances, des techniques et de l'identité autochtones, tout en donnant aux communautés locales la possibilité de consulter un choix de documents d'archives conservés dans des localités éloignées. « Canoe Is the People » contribue ainsi à la restitution de l'information. S'il est en grande partie composé en anglais, il comporte aussi des séquences vidéo dans des langues vernaculaires pour souligner la thèse que la langue est aussi le socle du savoir autochtone.

« Canoe Is the People » a été pour la première fois présenté au public au Festival des arts du Pacifique, à Palau en juillet 2004 avant d'être officiellement lancé en fin 2004-début 2005.



Feuilles et fibres de cocotier jouent un rôle important dans le Pacifique pour la navigation en canoë. Ici, la voile en feuilles de cocotier « à sens unique » assure le retour à l'île de Lamén depuis les jardins de la grande terre d'Épi (Vanuatu), en exploitant la vitesse de l'alizé d'après-midi.

© Francis R. Hickey

Le Programme de participation

Exemples d'activités récentes du Programme de participation dans la région AIMS :

Bahrein : Applications de la technologie de l'information à l'éducation.

Cap-Vert : Création du réseau « Gestion des transformations sociales » pour contribuer au développement des communautés.

Chypre : Révision et évaluation des manuels de mathématiques.

Comores : Symposium sur la concorde et les conflits entre petits États insulaires.

Maldives : mise au point d'un programme d'enseignement pour analphabètes. Centre interactif de sciences.

Malte : Construction d'un Centre d'accueil des visiteurs à la Réserve naturelle d'Is-Simar.

Maurice : Usage de la langue maternelle (créole mauricien) dans l'enseignement primaire.

São Tomé et Príncipe : Enregistrement de la tradition orale. Campagne d'alphabétisation.

Seychelles : Création de jardins ethnobotaniques et activités connexes.

Au niveau régional et sous-régional : Recherches sur la traite des esclaves et l'esclavage dans l'océan Indien.

Faciliter le développement des médias

et renforcer les capacités de communication et de diffusion, cela fait partie, depuis plus de 20 ans, des objectifs de l'UNESCO dans les régions de petites îles. Le long travail de promotion de la radio éducative, par exemple, pour la formation des maîtres dans les 9 îles habitées du Cap-Vert, ou l'établissement dans cet archipel d'une base d'informations au service des médias, publics et privés. Parmi les autres projets récents, on trouve l'achat de matériel pour renforcer la capacité de production de Radio Comores, le soutien accordé à l'archivage des émissions audiovisuelles au Collège de l'Air de Maurice, et le remplacement du matériel d'enregistrement et de montage radio aux Seychelles. On voit ici la présentatrice des programmes de radio éducative et culturelle du Cap-Vert.



© UNESCO/Dominique Roger

De l'Atlantique de l'Est à la mer de Chine du Sud

L'abréviation « AIMS » regroupe les régions de petits États insulaires en développement en dehors des Caraïbes et du Pacifique, c'est à dire de l'Atlantique, de l'océan Indien, de la Méditerranée et de la mer de Chine du Sud. Ce sigle a été créé pendant une réunion régionale organisée par les Nations unies en 2003 pour préparer le processus de révision de Barbade+10. La réunion, qui se tenait au Cap-Vert en septembre 2003, visait à mettre en évidence les problèmes et les perceptions qui étaient communs aux petits États insulaires et aux communautés de petites îles appartenant à des régions différentes.

Dans le découpage régional et sous-régional de l'UNESCO en groupes, les petits États insulaires de l'Atlantique de l'Est et de l'océan Indien du Sud-Ouest sont, dans un premier temps, reliés à leurs voisins continentaux et relèvent des bureaux régionaux et sous-régionaux correspondants : le bureau de l'UNESCO à Dakar (pour le Cap-Vert), à Libreville (pour São Tomé et Príncipe), à Dar-es-Salaam (les Comores, Maurice et les Seychelles). La participation de Bahrein aux programmes de l'UNESCO passe par le bureau de l'Organisation à Doha, celle des Maldives à New Delhi, du Timor Leste à Djakarta etc.

Lorsque les petits États insulaires participent aux activités régionales et sous-régionales aux côtés de leurs voisins plus grands et plus peuplés, leurs représentants se sentent souvent débordés ou même marginalisés dans les débats et la prise de décisions. Ce sentiment est analogue à celui que connaissent les îles lointaines, dans les pays d'archipels, par rapport aux centres de pouvoir et d'influence qui se situent dans l'île de la capitale.

C'est la raison pour laquelle l'établissement de liens bilatéraux et multilatéraux est encouragé entre petites îles de régions et sous-régions différentes, au sein des programmes de l'UNESCO. La preuve en est des divers types de liens créés au plan interrégional pour l'initiative La Voix des petites îles (p. 8 et 9).

Les activités bilatérales dans l'océan Indien relient, par exemple, des écoles des Maldives (groupe Asie-Pacifique de l'UNESCO) et des Seychelles (groupe Afrique). Les échanges d'élèves entre l'école Ahmaddiyah (Maldives) et le collège de Praslin (Seychelles) ont donné lieu à des discussions sur les questions d'environnement et de développement et à des débats sur les solutions possibles, ainsi que leur mise en œuvre. « Tolérance zéro pour

les ordures » constitue la première activité commune qui ait été entreprise par les deux écoles.



© Small Islands Voices



Promouvoir la compréhension et la coopération entre les îles

tel est l'objectif du programme d'échanges scolaires engagé entre les Seychelles et les Maldives dans le cadre de l'initiative La Voix des petites îles. Au cours d'une première visite d'échange, en janvier 2004, les élèves seychellois ont été présentés au Président des Maldives, M. Abdul Gayoom (en haut).

Au cours de la visite, les élèves des deux petits pays insulaires ont élaboré les plans d'un programme de travail en commun sur la « Tolérance zéro pour les ordures ».

Rapprochement des Lusophones entre eux

Le Cap-Vert, São Tomé et Príncipe et Timor Leste participent tous à un projet destiné à faciliter l'accès aux livres publiés en portugais. Le projet a été présenté par le ministre brésilien de la science et de la technologie, Eduardo Campos, lors d'une cérémonie tenue à la Maison de l'UNESCO en mai 2004, en présence du Directeur général adjoint, Marcio Barbosa et des Délégués permanents des pays lusophones.

Des milliers d'ordinateurs desservant des bibliothèques, des écoles et des universités d'Afrique lusophone et du Timor Leste auront accès à quelque 20 000 ouvrages et périodiques en portugais du monde entier, ainsi qu'à des périodiques en anglais et en espagnol, publiés par plus de 150 maisons d'édition, parmi lesquelles l'UNESCO, en vertu d'un accord conclu entre le gouvernement brésilien et le portail web de l'Ebrary/E-libro.

L'accord, qui a reçu le soutien du bureau de l'UNESCO à Brasilia, faisait suite à des contacts pris lors de la troisième session de la Commission mondiale de l'UNESCO sur l'éthique de la science et de la technologie (COMEST) en décembre 2003, en marge de la réunion des ministres de la science et de la technologie de la Communauté lusophone.

Esclaves oubliés

Le 17 novembre 1760 un navire de la Compagnie française des Indes orientales, *l'Utile*, quittait Bayonne, sur la côte Sud-Ouest de la France pour les îles Mascareignes. Le navire fit naufrage le 31 juillet 1761 sur l'île de Tromelin (autrefois dénommée « île du Sable ») avec, à son bord, des esclaves de Madagascar destinés à l'île de France (aujourd'hui Maurice).

L'équipage s'enfuit sur un bateau de fortune, laissant 60 esclaves sur l'île. Ils ne tinrent pas leur promesse de revenir les chercher.

Quinze ans plus tard, le 26 novembre 1776, le Chevalier de Tromelin, capitaine de la corvette *La Dauphine*, trouva huit survivants sur l'île : sept femmes et un bébé de huit mois.

Comment ont-ils survécu toutes ces années, sur une île désertique d'à peine plus d'1 km² de superficie, coupés du reste du monde ? Des recherches historiques et généalogiques – couplées avec des fouilles sous l'eau et sur la terre – sont programmées, pour nous éclairer sur ce mystère.

Le projet « esclaves oubliés » est organisé et piloté par une association française, le Groupe de recherches en archéologie navale (GRAN), soutenu par l'UNESCO et d'autres organismes. Tel qu'il a été présenté et discuté à une conférence de presse tenue au siège de l'UNESCO en avril 2004 puis à un séminaire sous-régional sur la mémoire orale et l'esclavage, tenu à la Réunion en mai, le projet comporte un important volet éducatif appuyé sur un système qui associe les écoles via l'Internet. Il comporte également un fort élément d'information et de communication destiné à sensibiliser le public au problème de l'esclavage, sous ses formes anciennes et actuelles.



Timor Leste s'approprie sa culture

L'un des projets actuels de l'UNESCO à Timor Leste consiste à transcrire, traduire et reproduire sur support numérique les travaux d'archives pour lesquelles Max Stahl a reçu un Prix, et qui présentent les premiers pas d'une nation vers son indépendance. Ces archives réunissent des images photographiques et vidéo qui se trouvaient dispersées dans le monde entier, dans les maisons de télévision et de presse, ou des collections et des réserves photographiques et vidéo privées. Il faut faire en sorte que les populations de cette petite nation, si longtemps privée de voix, puisse désormais accéder à son propre passé – par la création d'archives audiovisuelles composées d'images et d'enregistrements portant témoignage de leur histoire, de leurs luttes et de leurs hauts faits, et comportant des messages de membres de leurs familles et de leurs chefs emblématiques.

Ces archives comportent des images de la fuite en masse des populations, en 1999 dans les montagnes qui entourent Dili, et de femmes et d'enfants priant sous les balles au cimetière de Santa Cruz en 1991. On y voit également les deux lauréats nationaux du Prix Nobel en 1996, et les raisons pour lesquelles ils ont été honorés par la communauté internationale en tant que dignes représentants d'une petite nation semblable à tant d'autres.

Le projet d'archivage est financé grâce à la générosité des gouvernements de Finlande et d'Allemagne ; la mise en œuvre en est assurée par l'UNESCO.



Conclusions

L'avenir ?

Tout en contribuant à faire naître un nouveau regard sur les petites îles et un engagement renouvelé à leur égard, l'UNESCO continuera à ancrer son action propre dans ses domaines de compétence : culture, sciences fondamentales et de la nature, sciences sociales et sciences de l'homme, communication et éducation. Il est évident que ses actions devront être réexaminées à la lumière des résultats et des conclusions de la réunion principale de Maurice, en janvier 2005. Sans vouloir en préjuger, il paraît probable que les travaux de l'UNESCO répondront à des besoins et à des exigences de trois ordres :

Consolider, renforcer, intégrer

En premier lieu, consolider et renforcer le travail dans tous les domaines recensés par le Programme – en constante évolution – d'action pour les PEID, en s'efforçant notamment d'adopter des approches intégrées pour traiter les enjeux et les problèmes. Ici, la difficulté consiste à renforcer les capacités, les passerelles, et à encourager la mise en réseaux en promouvant des actions efficaces qui transcendent les barrières entre classes sociales et spécificités institutionnelles, qui mobilisent les acteurs clés et les publics critiques (y compris la jeunesse), qui produisent une dynamique et un impact certains, qui tout en étant respectueuses de la culture et scientifiquement justifiées, tirent avantage des occasions offertes par les technologies modernes de l'information et de la communication, et qui favorisent enfin l'échange d'information et d'expérience à l'intérieur des régions et entre des îles appartenant à différents régimes politiques.

Élargir l'agenda

En second lieu, le Programme d'action des PEID s'élargit pour faire place à des domaines qui sont vitaux pour le développement durable, tels que l'identité culturelle, la diversité culturelle et le patrimoine culturel, les questions sociales et sociétales, et l'éducation.

Dans les sociétés humaines, on peut dire que la culture est présente partout : c'est le prisme à travers lequel chacun de

nous voit le monde, qui donne forme à tous les systèmes et offre des moyens de subsistance ainsi que d'immenses possibilités. La difficulté est de reconnaître et de faire reconnaître l'importance de ces valeurs et de ces paramètres culturels qui donnent forme et substance à la vie, tout en misant sur ce que l'on peut appeler les paramètres de la transmission par l'éducation et la communication, et dans les paramètres plus changeants du commerce et de la finance. L'autre difficulté consiste à faire en sorte que les PEID tirent le meilleur parti économique de leurs points forts au plan culturel, comme de la musique et autres expressions culturelles, connaissances et techniques traditionnelles.

Sortir des sentiers battus

En troisième lieu, la réflexion pour « sortir des sentiers battus » et transformer la conception de l'avenir des PEID s'impose : elle peut se résumer dans le concept de petites îles vues comme des carrefours culturels et comme des États insulaires du Grand Océan. Il convient également de souligner les caractéristiques très particulières et les points forts des petites nations et des communautés insulaires : leur capacité notoire à s'adapter et à innover, leur détermination et leur aptitude avérées à surmonter l'adversité, leur rôle de « zones de première ligne » de la planète pour relever les défis du développement durable et trouver des conditions d'existence viables, l'importance bien connue de la solidarité qu'elles entretiennent entre elles, tout en défendant leur diversité.

Dans un tel contexte, la planification et la mise en œuvre du programme des PEID exige, de façon très évidente, l'adoption d'attitudes qui conjuguent les divers paramètres de manière à ce qu'ils se renforcent mutuellement – ce qui facilitera les opérations de caractère intersectoriel, interrégional et intergénérationnel. Des attitudes qui prendront appui, de plus en plus souvent et de plus en plus fortement sur le potentiel offert par l'Internet, l'ensemble du processus étant dès lors conçu de façon à contribuer au mieux à l'instauration de modes de vie et de développement durables dans les îles.



Agenda pour les îles 2004 et après

Confrontés à un avenir qui ne présente d'autre certitude que celle du changement, les petits États insulaires en développement sont assaillis de problèmes et de difficultés – certains intrinsèques et immémoriaux, d'autres extrinsèques et nouveaux – dans leur marche vers un mode de vie et un développement durables. En contribuant à forger une nouvelle vision des petites îles et un nouvel engagement à leur égard, l'action propre de l'UNESCO dans l'intérêt des pays et des communautés s'enracine dans les domaines de la culture, des sciences fondamentales et naturelles, des sciences sociales et humaines, de la communication et de l'éducation. Le défi à relever consiste à renforcer les capacités, les passerelles et les réseaux, à promouvoir des opérations porteuses de solutions, qui mobilisent les acteurs et les publics déterminants, produisent une dynamique et un impact réels et soient respectueux des cultures tout en étant scientifiquement valables. Relever ce défi exige une collaboration efficace entre les différents secteurs de la société et des organisations (coopération intersectorielle), entre régions et îles appartenant à différents régimes politiques (coopération interrégionale) et entre générations (coopération entre générations).

Sous réserve de disponibilité des stocks, on pourra se procurer d'autres exemplaires de cette brochure auprès du Point focal de l'UNESCO pour Barbade+10/ Réunion internationale de Maurice (voir p. 2) ou auprès des bureaux de l'UNESCO dans les principales régions insulaires :

Bureau de l'UNESCO pour les îles Caraïbes,
The Towers, PO Box 8203,
Kingston 5, Jamaïque.
fax : +1 876 9298468
courriel : kingston@unesco.org
site Web : <http://www.unescocaribbean.org>

Bureau de l'UNESCO pour les îles du Pacifique,
PO Box 615,
Apia, Samoa.
fax : +685 26593/22253
courriel : apia@unesco.org

Bureau de l'UNESCO pour les îles de l'océan Indien occidental
Oyster Bay, Uganda Avenue Plot No. 197 A,
Dar-es-Salaam, Tanzanie.
fax : +255 22 26 66 927
courriel : dar-es-salaam@unesco.org

Il est également possible de s'adresser aux bureaux hors siège de l'UNESCO dans votre pays ou région, comme ceux de Dakar (pour le Cap-Vert), Doha (pour Bahrein), La Havane, Djakarta (pour Timor Leste), Libreville (pour São Tome et Príncipe), New Delhi (pour les Maldives), Port-au-Prince, Venise (pour Chypre et Malte). Pour toute précision sur l'adresse et le point de contact dans chacun des bureaux hors siège de l'UNESCO, consulter le site <http://www.unesco.org>.